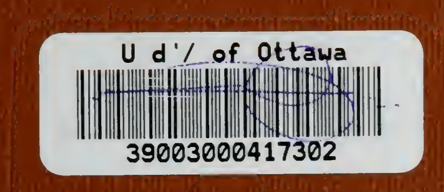
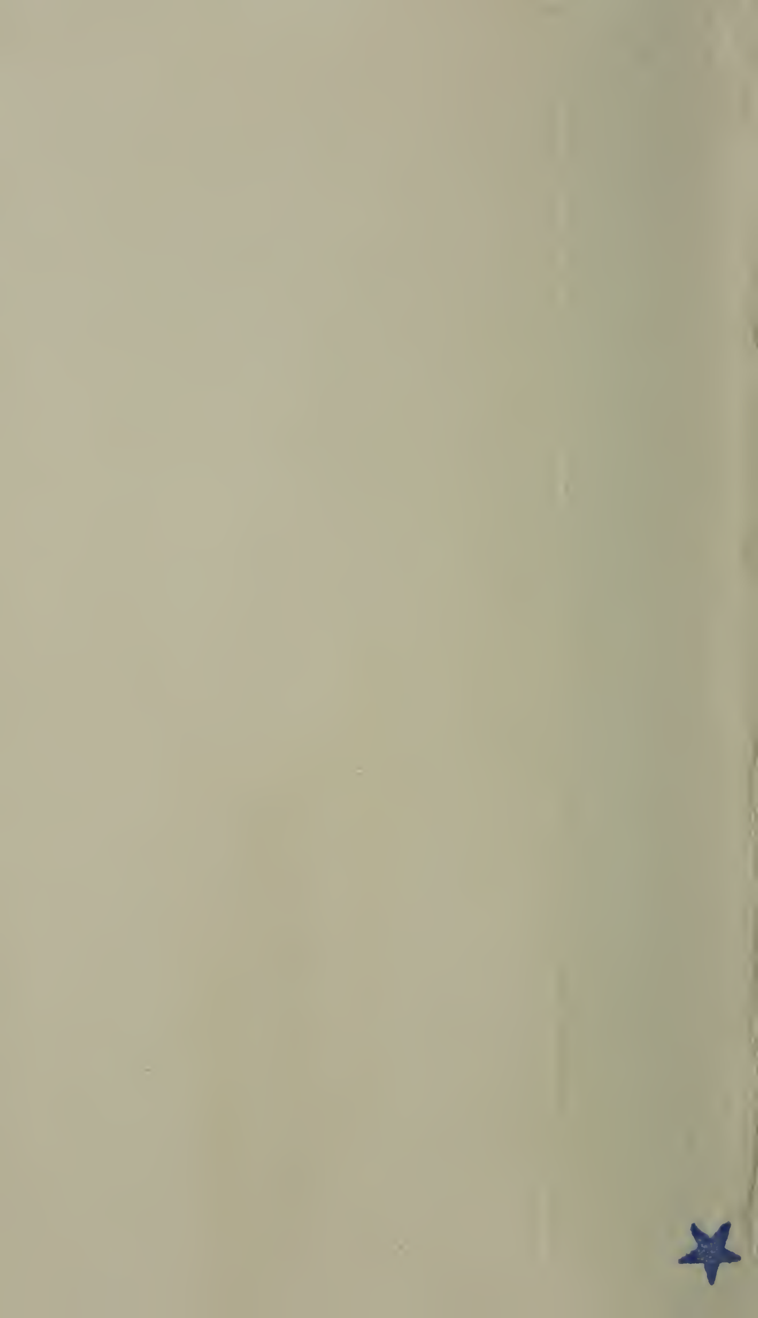

U d'/ of Ottawa
39003000417302



LE
SOCIALISME

VICTOR CATHREIN, S. J.

LE SOCIALISME

SES PRINCIPES FONDAMENTAUX

ET

SON IMPOSSIBILITÉ PRATIQUE

TRADUIT DE L'ALLEMAND

D'APRÈS LA QUATRIÈME ÉDITION AVEC UN AVANT-PROPOS

PAR

OLIVIER FERON, S. J.

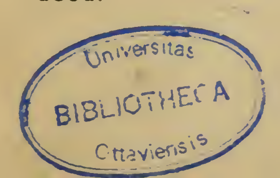


BRUXELLES
SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE (SOCIÉTÉ ANNONYME)
OSCAR SCHEPENS, Directeur
16, RUE TREURENBERG, 16

PARIS
VICTOR PALMÉ, Editeur
76, Rue des Saint-Pères.

GENÈVE
HENRI TREMBLEY, Editeur
Corraterie, 4.

1891.



IMPRIMERIE STANISLAS FERON

RUE VAN MOER, 15, BRUXELLES.

AVANT-PROPOS

Nous n'avons plus à faire l'éloge du livre dont nous offrons au public la traduction française. Dès son apparition, les voix les plus autorisées se sont empressées de rendre hommage au talent et à la science critique de l'auteur.

Monseigneur Hermann, le sympathique évêque de Munster, a fait mieux encore. Témoin des efforts de la « social-demokratie » pour entamer la population agricole des campagnes, il a indiqué à son clergé la savante étude du jésuite allemand comme une mine précieuse à exploiter dans la lutte engagée contre les partisans de la révolution.

Destiné non seulement aux publicistes et aux hommes d'Etat mais encore à tous ceux, prêtres ou laïques, qui se préoccupent à bon droit de l'avenir que la classe ouvrière réserve à la Société, le livre du R. P. Cathrein jouit en Allemagne

d'un succès aussi légitime qu'incontesté. Nous n'en voulons d'autre preuve que les quatre éditions si rapidement enlevées dans l'espace de quelques mois.

Un tel livre est à lui-même sa meilleure recommandation.

Le socialisme allemand ne se confine pas dans les bornes politiques d'un empire ni aux limites d'une langue : il est international.

Au dernier Congrès marxiste de Paris où se rencontrèrent, unis dans une même pensée, 381 délégués appartenant à plus de vingt nationalités différentes, Bebel et Liebknecht, les représentants attitrés de la démocratie au Reichstag, ont été écoutés de tous comme des oracles. Des français, tels que MM. Guesde, Deville, Lafargue, Malon et Vaillant surent faire taire leur chauvinisme en cette occasion et sympathiser en frères avec les démocrates allemands. On vit même un jour, à l'Hôtel de ville de Paris, Liebknecht et Vaillant se donnant le bras célébrer l'union de l'Allemagne et de la France de l'avenir.

C'est assez dire que le socialisme ne connaît ni frontières ni patrie.

En Belgique notamment : les Volders, les Anseele et autres chefs influents du prolétariat

sont des disciples fidèles et, autant qu'on en peut juger, convaincus de Karl Marx, le père de l'Internationale.

C'est à Bruxelles, on le sait, que Marx exilé ébaucha les premières lignes de son plan d'organisation universelle des travailleurs. C'est à Bruxelles qu'il rédigea, de concert avec Engels, le célèbre *Manifeste des Communistes* dont la dernière phrase est restée comme le cri de ralliement des ouvriers révoltés : « PROLÉTAIRES DE TOUS LES PAYS UNISSEZ-VOUS ! » C'est également dans notre capitale que, en vertu d'une décision prise au Congrès de Paris, se réunira prochainement le second Congrès international des travailleurs. Le *Vorwaerts* de Berlin en annonçait encore il y a peu de jours l'ouverture.

Il fut un temps où des esprits soi-disant éclairés — Gambetta, en France; Octave Pirmez, en Belgique; — niaient la question sociale. Ce temps est passé. Depuis les graves événements qui ont troublé si violemment la vieille Constitution des Etats modernes et dans lesquels notre petit pays a joué, hélas! un si grand rôle, la puissante organisation des classes ouvrières est devenue un fait patent et irrécusable qui s'impose et ne se discute plus. Bon gré, mal gré, la question ouvrière en

est arrivée à dominer toutes les autres questions politiques ou religieuses. A la tribune comme dans la presse, à l'armée comme dans l'Eglise, dans les républiques aussi bien que dans les monarchies, cette question est à l'ordre du jour. Elle se dresse de jour en jour plus menaçante réclamant impérieusement une prompte solution.

Ceux-là même qui affectaient de ne pas voir le danger et tournaient en ridicule les prophètes de malheur pleurant sur la ruine prochaine de la société, à la vue des récents triomphes de la démagogie, se sont sentis saisis d'une crainte d'autant plus grande qu'ils se voyaient appelés sans préparation aucune à lutter contre des associations qui s'étaient épanouies sous leurs yeux au grand soleil de la liberté.

Ecoutons le *Socialdemokrat* annonçant la prochaine révolution des prolétaires : « De tous côtés, ici sous une forme, là sous une autre, la classe ouvrière a engagé la lutte. C'est vraiment un combat tel que jamais le monde n'en a vu. Toujours il y a eu des classes révolutionnaires mais jamais on n'a vu les classes révolutionnaires pénétrées si profondément de leur mission, connaissant si bien le but qu'il faut atteindre, proclamant si haut leurs aspirations, attendant avec

une telle assurance le triomphe définitif. Tous les efforts de nos ennemis se briseront contre cette certitude du triomphe. » (1)

Et pour qu'on ne voie pas là de vaines déclarations, de ces grandes phrases creuses de démagogues exaltés, voici ce que son Eminence le Cardinal Mermillod écrivait naguères au Congrès de Liège (1890) : « Il n'est plus temps de s'endormir dans une trompeuse satisfaction, dans les illusions de ceux qui ne voient qu'un nuage passager à l'horizon. Le mot de Gladstone : le xixe siècle est le siècle des ouvriers, se réalise chaque jour davantage. On l'a dit avec raison, partout le *Quatrième état* voit grandir ses forces, il précise ses affirmations, il formule ses revendications et fait dans le domaine de la politique une irruption que quelques uns redoutent à l'égal d'une invasion des barbares et dont tous doivent reconnaître l'élan irrésistible. »

Dans ces conjonctures, la lutte est pour tous un devoir et l'inaction serait un crime. Il importe que tous les catholiques que leur position sociale appelle à jouer un rôle dans la solution des questions ouvrières — et quel est celui qui

(1) Cfr Winterer. Le Socialisme international, p. 57.

pourrait aujourd'hui y rester étranger ? — s'arment de toutes pièces pour le combat.

A ce point de vue, l'ouvrage du R. P. Cathrein vient à son heure. On n'y trouvera pas sans doute la réfutation détaillée des mille et une formes sous lesquelles le socialisme a dissimulé ses erreurs : saint simonisme, fouriérisme, owenisme, etc., etc. Ces escarmouches isolées, ou plutôt ce que j'appellerai ces combats partiels et d'avant-garde, où l'on n'attaque l'ennemi que sur un point et comme pour essayer ses forces, avaient déjà été livrés avec succès par maint autre. Le Père Cathrein vise plus loin. Il veut porter à l'erreur un coup décisif et la vaincre, pour ainsi dire, en bataille rangée. A cet effet, il expose brièvement d'abord l'état de la question, distingue avec soin les principes fondamentaux du socialisme de ceux qui ne sont pas inhérents au système; puis, dans une critique serrée et substantielle, sorte de lutte corps à corps avec l'erreur, il attaque l'ennemi sur son propre terrain, le combat avec ses propres armes, je veux dire avec des textes tirés des écrits socialistes en vogue ; il évoque chacune des revendications ouvrières au tribunal d'une saine philosophie et d'une rigoureuse critique; bref, il n'abandonne

la partie que lorsqu'il voit son adversaire à ses pieds, vaincu et terrassé.

Il y a plaisir parfois à voir l'adresse avec laquelle l'auteur saisit un écrivain en flagrant délit de contradiction manifeste avec lui-même ou avec ceux dont il revendique les idées.

Trois noms reviennent souvent sous la plume du critique au cours de cette savante dissertation. Ce sont ceux de Karl Marx, de Schäffle et de Bebel. C'est à ces tenants avoués du collectivisme moderne qu'il aime surtout à emprunter de longues et intéressantes citations. C'est que, en effet, le collectivisme est, de tous les systèmes socialistes, le plus à la mode et aussi le seul qui puisse être l'objet d'une discussion sérieuse. Le réfuter, l'auteur l'a compris, c'était renverser du même coup tous les autres systèmes rivaux.

Dans une conférence donnée à Bruxelles (9 mars 1891) au *Cercle d'Etudes sociales*, Monsieur Jules Guesde a dit que « la doctrine collectiviste ne suscite tant d'hostilités, tant de préjugés contraires que parce qu'elle est mal connue ». C'est la plainte sempiternelle de ceux qui se rangent dans la classe de plus en plus nombreuse des incompris. Veut-on connaître à fond la doctrine collectiviste ? Qu'on lise attentivement l'exposé et surtout la réfutation qu'en a fait le R. P.

Cathrein. Je doute fort que M. Guesde y gagne quelques partisans. Au contraire, on y verrait démontrer à toute évidence que le remède qu'il préconise serait pire, je ne dis pas que le régime qu'il remplacerait, mais que ce régime avec tous ses abus.

Une autre conclusion qui ressort de l'ouvrage du R. P. Cathrein, c'est que le socialisme est, de sa nature, absurde et irréalisable. Admettant même qu'il puisse s'imposer par la force dans un moment de crise, il ne saurait en aucun cas subsister.

Cela doit-il nous empêcher de lutter contre lui? Nullement. En éclairant l'ouvrier, en mettant la lumière dans des discussions qui ne gagnent rien à être confuses, nous épargnerons à la société bien des secousses et à l'individu bien des malheurs. En tous cas, nous travaillerons à ramener entre patrons et ouvriers le règne de la justice tempérée par la charité : vertu qui, dans l'idée de son divin fondateur, doit être la marque et comme la note caractéristique de tout l'ordre social chrétien.

Ces quelques considérations font assez voir l'importance et l'à-propos de cette publication. Il nous reste maintenant à dire un mot de l'esprit qui a présidé à cette traduction.

Dans un ouvrage philosophique et de critique,

où chaque mot porte coup et où les citations sont fort nombreuses, il importait avant tout d'être exact, dût le style se ressentir un peu de cette fidélité à l'original. Le français ne se prête que difficilement et comme malgré lui aux détours et aux profondeurs de la pensée allemande (1). D'ailleurs, nous osons espérer que la richesse du fond dédommagera amplement le lecteur de l'aridité de la forme.

La plupart des textes cités ont été confrontés avec les textes originaux. Tous les passages empruntés au « *Kapital* » notamment, ont été collationnés sur la dernière traduction française parue de ce livre (2).

Nous lisons, en effet, dans un *Avis au lecteur* que Marx lui-même considérait cette traduction comme l'expression la plus exacte de sa pensée et y renvoyait même les lecteurs familiers avec la langue allemande.

---

(1) Nous croyons cependant être resté bien loin des libertés que se sont données les traducteurs français des ouvrages socialistes allemands. Sur ce point on ne saurait se mettre plus à l'aise qu'ils ne le font. La traduction du livre de Lassalle entre autres, intitulé: *Capital et travail* est un spécimen du genre. C'est un jargon presque incompréhensible.

(2) (*Le Capital* par *Karl Marx*. Traduction de M. J. Roy, entièrement revisée par l'auteur. Paris. Librairie du Progrès.)

On a cru utile de faire précéder chaque chapitre d'un sommaire indiquant brièvement les sujets traités. Ces sommaires se trouvant reproduits à la fin de l'ouvrage sous forme de table analytique des matières, on pourra, lecture faite de ce livre, le consulter avec fruit à l'occasion. Un coup d'œil jeté sur l'en-tête d'un chapitre permettra de retrouver facilement les endroits sur lesquels on voudrait revenir pour les méditer plus à l'aise.

Ça et là, une note explicative a été jugée nécessaire, soit pour tenir le lecteur au courant des faits qui se sont passés depuis la publication de ce livre, soit pour mettre en lumière un point plus obscur, soit enfin pour indiquer un rapprochement intéressant.

Grâce à ces quelques modifications, nous croyons pouvoir recommander la lecture de ces pages à tous ceux qui désirent faire une étude approfondie et raisonnée de la question sociale contemporaine.

VERVIERS, *le 15 Mai 1891.*

Le traducteur.

PRÉFACE DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Le 1er octobre 1890, la loi antisocialiste expirait. Selon la remarque fort juste de M. Schmitz, ce système de législation coercitive rappelait simplement, sous une forme nouvelle, la vieille erreur qui consiste à vouloir combattre des idées au moyen de règlements extérieurs de police (1). L'expiration des lois d'exception n'a donc pas la portée d'un traité de paix avec le parti de la révolution — il n'y faut pas songer pour le moment — ce n'est ni plus ni moins que le signal d'une reprise d'hostilités sur le terrain du droit commun. Aujourd'hui ce n'est plus à la police mais à la raison de s'armer pour vider la querelle. Aussi bien les socialistes ne songent-

---

(1) Discours prononcé par M. Schmitz, curé de Trèves, au congrès catholique de Coblentz (1890).

ils à rien moins qu'à la paix. De tous côtés, ils s'apprêtent à étendre leurs conquêtes. Déjà ils inondent les villes et les campagnes de leurs innombrables brochures de propagande et leurs orateurs cherchent, au sein des réunions publiques, à se concilier l'esprit des masses. En face de cette activité fiévreuse pour le mal, les hommes qui ont véritablement à cœur le maintien de la religion et de l'ordre social existant peuvent-ils rester les bras croisés et se contenter de pousser vers le ciel de stériles lamentations ? Assurément non. Quiconque a du loisir, quiconque n'est pas entièrement dépourvu de talent doit, dans la mesure de ses forces, prendre part au combat contre le parti de la révolution et embrasser généreusement la cause de l'Eglise et de l'Etat, des biens et des intérêts suprêmes de l'humanité gravement compromis.

Telles sont les considérations qui ont présidé au présent travail. Ce ne sont, à proprement parler, que quelques pages détachées d'un ouvrage plus étendu sur la *Philosophie morale,* dont le premier volume a paru il y a quelques mois. Des amis trop bienveillants, mais dont les conseils sont pour nous des

ordres, nous ont engagé à ne pas différer la publication de cette étude jusqu'à l'achèvement de tout l'ouvrage. Nous la livrons donc sans retard au public, avec les modifications et les additions qu'il convenait d'y faire, heureux de contribuer ainsi par notre enseignement à écarter les dangers qui menacent aujourd'hui la société.

Messieurs les membres du clergé et les vaillants lutteurs de la presse quotidienne se plaignent parfois de ne pouvoir, au milieu de leurs nombreuses et absorbantes occupations, se livrer à un examen suffisamment approfondi des théories socialistes. Peut-être accueilleront-ils volontiers ce petit travail qui leur servira, nous aimons à le croire, de guide et de conseiller.

Le Socialisme moderne peut et doit être combattu de deux manières : *théoriquement* et *pratiquement*. Sans doute, il importe avant tout d'attaquer la Démocratie socialiste sur le terrain pratique. Là doivent se concentrer tous les efforts. Il faut tout d'abord opposer une digue puissante à l'irruption progressive des doctrines socialistes dans les milieux ouvriers et lui enlever un terrain où elles se déve-

loppent dans des proportions de plus en plus alarmantes. Que l'on fasse des réformes sociales. Oui. Nous ne serons pas des derniers à les demander. Il est dans notre situation actuelle des améliorations qui s'imposent. Le tout est de les faire en nous gardant des mesures extrêmes.

Si la Démocratie socialiste se bornait, en effet, à réclamer pour les petits et les faibles une position économique moins précaire et, pour tous les ouvriers quels qu'ils soient, des conditions d'existence plus conformes à la dignité humaine, nous serions les premiers à lui tendre la main et à aider à son triomphe. D'ailleurs, depuis que le noble et très puissant empereur d'Allemagne a pris lui-même l'initiative d'une législation protectrice de l'ouvrier, on peut s'attendre à voir se réaliser bientôt les justes vœux des travailleurs.

Or, tel n'est pas l'enjeu de la lutte engagée par les social-démocrates. Ce qu'ils veulent, c'est le renversement complet de l'ordre social moderne si foncièrement chrétien et la fondation d'une société nouvelle sur des bases absolument différentes. La suite de ce travail montrera bien l'inanité de ces efforts et les

funestes résultats qu'entraînerait leur réalisation. Il mettra en lumière le côté philosophique et théorique de la lutte contre la Démocratie socialiste. Cette lutte sur le terrain de la *théorie* est, à l'heure qu'il est, plus importante que jamais et, nous ne craignons pas de le dire, tout aussi nécessaire que la lutte sur le terrain pratique. Notre tâche sera, il est vrai, purement négative : nous ne ferons qu'œuvre de critique. Mais si nous nous abstenons avec soin de préconiser un programme quelconque de réformes, ce n'est pas, nous le répétons, que nous repoussions celles-ci comme inutiles ou superflues; nous voulons uniquement ne pas sortir du cadre de cette étude. Nous aurons lieu d'en parler, autant qu'il sera nécessaire, au second volume de notre Philosophie morale.

Qu'on nous permette encore une remarque relativement à notre *méthode* d'exposition et au *genre* de notre polémique. Nous n'avons pas craint de descendre dans les plus petits détails du système socialiste. C'était peut-être nous exposer, de la part de quelques lecteurs, au reproche de prolixité. Mais il nous a semblé qu'on ne pouvait se contenter d'une réfutation sommaire du Socialisme considéré

en bloc. Certes, rien n'est plus facile que de crier vaguement à l'absurdité des utopies socialistes, de ne chercher leur réfutation que dans le mépris ou d'en faire un objet de plaisanterie. Mais ainsi on n'éclaire guère la question. On ne convainc pas un adversaire en le tournant en ridicule. Or, il y a des hommes, d'ailleurs bien intentionnés, qui se sont laissés séduire par les erreurs socialistes. Evitant de blesser leurs justes susceptibilités, ne doit-on pas chercher à leur ménager un retour honorable aux idées plus saines? D'autres croient de bonne foi juger du socialisme avec tout le sérieux scientifique. Sont-ce nos sarcasmes qui leur ouvriront les yeux? Ne vaut-il pas mieux chercher à se faire une idée aussi exacte que possible du système de ses adversaires, s'appuyer au besoin sur leurs propres écrits, examiner les bases sur lesquelles repose l'édifice, considérer, d'abord séparément, puis dans leur connexion intime, chacun des points controversés et évoquer enfin la cause au tribunal d'une critique sévère mais impartiale? Ce n'est pas chose aisée. Les socialistes sont loin de s'accorder dans toutes leurs prétentions et il n'est pas besoin

de sortir des limites de leur système pour se heurter à des plans de réforme fort différents et parfois même contradictoires. Chacun d'eux devra par conséquent être l'objet d'un examen particulier. Nous prions le lecteur de vouloir bien se souvenir de cette observation dans tout le cours de ce travail.

On se tromperait étrangement si l'on s'attendait à trouver ici les longs développements et les observations de détail qu'on est en droit de demander aux journaux et aux brochures populaires et qui donnent tant d'à-propos aux conférences publiques.

Notre rôle était avant tout de mettre pleinement en lumière les revendications socialistes et d'en démontrer scientifiquement l'absurdité, tout en restant à la portée de tous. Nous avons dû laisser à d'autres le soin de donner à nos déductions une forme plus populaire et plus attrayante. Pour la même raison, nous avons constamment porté toute l'attention du lecteur sur l'objet même de la discussion sans jamais sortir de la question de fait. Il nous a été facile d'oublier les attaques personnelles et les invectives de la passion. C'est là un procédé familier aux socialistes. Sous ce rapport,

ils ont à leur disposition un catalogue d'épithètes étonnamment variées. Quiconque entreprend de les combattre est un esprit borné, un ignorantin, un perfide falsificateur de leurs doctrines, un vil égoïste, un être bas et rampant. Je m'arrête de peur de choquer la délicatesse de mes lecteurs. Nous nous mettrons soigneusement en garde contre ces procédés peu courtois. Si les socialistes avaient en la justice de leur cause la confiance dont ils font parade, s'ils étaient aussi convaincus de leur science qu'ils s'en vantent dans leurs déclamations enthousiastes, ne devraient-ils pas se réjouir de voir la discussion s'établir calme et paisible sur le fond même de la question en litige? Répondre au contraire par des injures gratuites, par des personnalités blessantes et d'odieuses insinuations à toutes les offres de conciliation, n'est-ce pas montrer bien clairement qu'on cherche moins le triomphe de la vérité que certains avantages personnels moins glorieux à confesser ?

EXATEN, près Ruremonde
Octobre, 1890.

PRÉFACE DE LA 3me ÉDITION

La première édition de ce livre a été enlevée en si peu de temps qu'il ne nous a pas été possible d'apporter à celle-ci ni modification ni addition. D'ailleurs, les appréciations excessivement flatteuses dont notre travail avait été l'objet de la part de la *Germania* (nº 241) de Berlin, de la *Köln. Volkszeitung* (nº 287) du *Münchener Fremdenblatt* (nº 471) et d'autres représentants de la presse auxquels nous reconnaissons devoir beaucoup de notre succès, nous défendaient de rien changer à notre premier travail. Quant aux démocrates socialistes, ils n'ont pas encore eu jusqu'ici le loisir de s'occuper de nous. Le *Berliner Volksblatt* ne découvre même presque journellement dans les adversaires des démocrates socialistes qu'une étroitesse de vue inqualifiable, injure

qui équivaut, semble-t-il, pour le socialisme « scientifique » à une réfutation en règle.

Qu'on nous permette de dire ici un mot du *double jeu* des démocrates socialistes dans leurs projets d'avenir. Tant que les lois d'exception furent en vigueur, ils ne se lassaient pas de répéter sur tous les tons que les rétrogrades — c'est ainsi qu'ils désignent par dérision tous les partis conservateurs — n'osaient pas engager la lutte à armes égales contre le socialisme « scientifique ». Ce dernier n'avait qu'à se montrer pour remporter la victoire. Si l'on n'osait pas affronter la lutte contre lui, c'est qu'on était convaincu de la faiblesse des raisons à opposer à la démocratie socialiste et qu'on trouvait plus sûr de se refugier derrière le solide rempart des lois coercitives.

Or, que voyons-nous à présent? Au lieu d'exposer au grand jour leurs plans d'avenir, les socialistes cherchent à les dissimuler et à les atténuer de leur mieux. Si quelqu'un témoigne le désir de connaître quelque peu leur Etat futur, c'est un « esprit superficiel » ou un « vieux doctrinaire obstiné »; bref, on a vite fait de rabrouer l'intrus avec une épithète décorative d'un goût douteux. Pourquoi

ce jeu de cache-cache? Pourquoi cette politique de clapier (Kaninchenpolitik) ? Selon nous, c'est lâcheté et déloyauté, ni plus ni moins. On n'ose se donner ouvertement pour ce qu'on est, de peur de donner prise trop aisée à la critique.

Toutefois, les meneurs socialistes s'abusent s'ils croient échapper par cette politique ténébreuse à un blâme sévère. Car, de deux choses, l'une: ou bien ils ne savent pas ce qu'ils veulent, — et dans ce cas n'est-il pas insensé de pousser la société entière, par tous moyens d'excitation, vers un état de chose absolument inconnu et dont on n'entrevoit pas même la réalisation éventuelle? ou bien, ils n'ont pas la franchise d'avouer leurs véritables buts, — procédé indigne d'hommes d'honneur et qui devrait suffire à les clouer au pilori de l'indignation publique. Nous ne demandons pas aux socialistes une description détaillée de leur Etat futur, mais uniquement un tableau d'ensemble peint à grands traits, où l'on puisse voir bien clairement, par exemple, le rôle de ce nouvel Etat dans les questions primordiales qui touchent à la religion, à la famille, à la propriété, à l'organisation de la production et au partage

des produits. Le grand point est de savoir si les socialistes eux-mêmes sont fermement convaincus de la possibilité de réaliser leurs plans. S'ils ne le sont pas, il ne font, en soulevant le peuple, que jouer une comédie indigne ou criminelle, en comptant pour rien le bonheur d'innombrables familles et le bien-être de la société entière.

Aux invitations de la *Germania*, qui eût voulu voir les socialistes exposer leurs plans d'avenir au grand jour, Liebknecht répondit dans le *Berliner Volksblatt* en demandant à son tour au Centre et aux Libéraux l'idée qu'ils se font de l'Etat futur. Comment peut-on sérieusement poser pareille question à des gens qui ne veulent pas de l'Etat futur au sens socialiste du mot et dont tous les efforts tendent plutôt à conserver l'Etat présent, au moins dans ses traits principaux, et en n'y apportant que les améliorations successives imposées par les besoins actuels ? Si je suis content de ma maison et que je veuille simplement y faire quelques réparations jugées nécessaires, je n'ai nul besoin de dresser des plans de reconstruction. Il en serait autrement si je voulais abattre l'édifice et le remplacer par un autre.

Or, au témoignage de Liebknecht lui-même, les socialistes veulent « renverser de fond en comble l'ordre social actuel » et ils travaillent à ce renversement par tous les moyens qui sont en leur pouvoir. Nous sommes donc assurément en droit d'exiger d'eux des renseignements clairs et précis sur leurs buts.

Au reste. si Messieurs les socialistes préfèrent s'envelopper dans le silence si commode quand on veut éviter des explications désagréables et pêcher tranquillement en eau trouble, libre à eux pour le moment. Il est certaines prétentions essentielles au socialisme et qui ont été si souvent et si nettement formulées par Marx, Bebel, Engels et ses autres représentants les plus autorisés, qu'il ne servirait plus à rien de les déguiser. Propriété collective de tous les moyens de production. réglementation officielle et unitaire de la production, partage des produits suivant un juste étalon, égalité des droits de tous prise pour base de toutes ces exigences : telles sont indubitablement les assisses fondamentales du socialisme et Liebknecht lui-même a été forcé de les reconnaître dans le *Berliner Volksblatt* (nº 257). Il nous suffira donc de tirer

de ces principes fondamentaux les déductions nécessaires pour nous faire une idée exacte du socialisme. C'est tout l'objet de ce livre. L'on trouvera d'ailleurs à chaque page des déclarations authentiques tirées des auteurs socialistes les plus compétents.

Il nous reste à faire une remarque sur l'expression de « socialisme ». On s'est étonné de ce que nous ne parlions du *socialisme* qu'au sens exclusif de *parti extrême de l'émancipation des masses*.

N'existe-t-il pas cependant un « socialisme chrétien » ? et l'Allemagne du moyen-âge n'a-t-elle pas été témoin de son règne ? Cette objection repose sur une équivoque fâcheuse. L'expression de socialisme a acquis droit de cité dans le sens où nous l'employons, non seulement en Allemagne, mais en France, en Angleterre, en Italie et en général partout où l'on a écrit scientifiquement du socialisme. Les pontifes romains, organes suprêmes de l'autorité enseignante dans l'Église, n'attachent pas un autre sens à ce mot. (Voir Encyclique de Léon XIII. Quod apostolici. dd. 28 Dec. 1878 ; Syllabus, § 4, etc.)

Pour plus de clarté, nous engageons ins-

tamment les fidèles à laisser à ce terme son sens usité. A quoi bon, par un emploi amphibologique de cette expression, jeter la confusion dans des discussions qui demandent avant tout l'exclusion de toute équivoque même dans la terminologie? On remarquera d'ailleurs la différence que nous faisons entre les mots « social » et « socialiste » : *socialiste* se rapporte à tout ce qui tient au socialisme (démocratie socialiste) ; *social*, au contraire, désigne tout ce qui regarde la vie en société. Tous nous sommes partisans d'une réforme *sociale* mais nous sommes les adversaires déclarés des revendications *socialistes*.

EXATEN, près Ruremonde.
Novembre 1890.

PREMIÈRE PARTIE.

APERÇU GÉNÉRAL SUR LE SOCIALISME.

CHAPITRE I.

Nature et idée fondamentale du socialisme.

Socialisme et communisme — Communisme négatif. — Communisme positif radical ou modéré — Anarchisme. — Communisme socialiste. — Une définition de Scheel. — Conclusion.

Socialisme et *communisme* sont deux termes synonymes qu'il importe de ne pas confondre. Sous le nom de communisme, pris dans son acception la plus large, on désigne tout système d'économie politique qui, supprimant la propriété individuelle — au moins quant à tous les moyens de production, y substitue le régime de la communauté des biens.

Ce communisme revêt des formes fort

diverses. Arrêtons-nous un instant aux plus importantes.

A) *Le communisme négatif* se contente de nier le droit de propriété privée. Par contre, tous les biens seront pareillement la jouissance de tous. Ce communisme n'a jamais, que je sache, été soutenu par personne. La raison en est simple. Comme ce système ne reconnait à personne le droit d'exclure autrui de l'usage de ses biens, il ne saurait s'établir sans ôter à l'individu tout stimulant au travail et à la société les moyens de subsistance les plus indispensables. Ce serait en d'autres termes le désordre en permanence. Laboureur, consentirai-je jamais à arroser de mes sueurs un champ où le premier venu pourra moissonner à son gré ?

B) *Le communisme positif radical* réclame, outre la communauté de tous les biens sans exception, l'introduction d'un système collectif de production et d'exploitation des richesses. C'est le règne de la collectivité absolue : pour tous mêmes repas, mêmes heures de repos, mêmes soins dans les maladies, et le tout en commun. Ce système était l'idéal des anciens communistes.

c) *Le communisme positif modéré,* autrement dit *anarchisme,* ne pousse pas aussi loin ses prétentions. Il veut bien distinguer entre les biens productifs et les simples biens de jouissance. Qu'on ne supprime pas toute propriété privée, soit ; mais qu'au moins les instruments du travail appartiennent à des communautés constituées fédérativement ou à des associations ouvrières indépendantes les unes des autres et à l'abri de toute ingérence de l'Etat.

En France on donne le nom de communistes (1) aux partisans des communautés indépendantes Il s'en faut pourtant que tous admettent le régime de la propriété collective. Les partisans de la propriété collective des communes ou des groupements ouvriers indépendants, sont appelés aussi *anarchistes* parce qu'ils rejettent en principe toute direction centrale de l'Etat et qu'ils entendent assurer aux communes et aux associations ouvrières l'indépendance économique et politique. Toutefois ces communes où ces groupes

(1) Les communistes ne doivent pas être confondus avec les *communards* ou partisans de la Commune de Paris, en 1871.

s'uniraient réciproquement *en fédérations* régionales à l'imitation des anciennes petites républiques de la Grèce.

D) *Le communisme socialiste* ou *socialisme* tout court, met aux mains de la Société ou de l'Etat, sous forme de bien commun, tous les moyens de travail. A la société donc ou à l'Etat d'organiser suivant un plan déterminé la production et le partage du produit de la production. Les modernes socialistes, particulièrement les disciples allemands de Karl Marx, veulent effectuer cette organisation sur une base tout à fait *démocratique* : d'où le nom de *démocrates socialistes* qu'ils se donnent et celui de *démocratie socialiste* donné à leur système. La démocratie socialiste se définit donc brièvement comme suit : *tout système d'économie nationale qui veut réduire tous les instruments du travail en propriété commune inaliénable de l'Etat et organiser la production collective et la répartition des richesses économiques par l'Etat démocratique.*

Nous nommons le socialisme un système d'*économie nationale*. Est-ce à dire que ses revendications n'entraîneraient pas inévitablement, même dans le domaine politique et

social, la transformation totale de l'ordre actuel? Nullement. Mais ces conséquences n'émeuvent pas les socialistes. Ce qu'ils veulent avant tout, ce qui est de l'essence même de leur système, c'est la confiscation de la propriété par l'Etat (nationalisation, socialisation) et l'organisation publique de la production et du partage des richesses. Le socialisme — au moins tel que l'entendent aujourd'hui ses adeptes — est, avant toute autre chose, un système *économique national.* Après cela que la politique n'y trouve pas son compte, que les relations familiales ou autres en pâtissent, peu leur importe : Ce sont là des questions économiques secondaires et qu'on examinera plus tard.

M. *von Scheel* (1) a donné du socialisme une définition qui demande explication. Il le considère comme la *philosophie économique des classes souffrantes* et, développant sa pensée, il ajoute qu'il entend par là « une philosophie des classes souffrantes qui soit telle dans son essence et dans l'idée des co-partageants ». Ce

(1) Voir Schönbergs Handb. der pol. Oekonomie, 2me édition, 1 vol., p. 107.

commentaire est, pour le moins, superflu; nous le jugeons même inexact. Car, à ce compte, l'essence du socialisme dépendrait trop des idées et des dispositions naturellement changeantes des hommes. Parce que je parviendrais à convaincre les modernes socialistes de l'inanité de leur système et à les en détacher, le système qu'ils préconisent en serait-il moins le socialisme? Nos idées changent-elles l'essence des choses? Les contemporains de Platon ont regardé comme une utopie la société idéale que rêvait le philosophe : s'en suit-il que cette société ne soit pas vraiment socialiste? Le centre allemand, d'accord en cela avec beaucoup de conservateurs, poursuit sa campagne en faveur du relèvement des travailleurs et des artisans : dirons-nous pour cela que l'œuvre catholique est une œuvre socialiste? Evidemment non.

On voit par notre définition que tout socialiste est un communiste au sens large du mot; mais tout communiste n'est pas socialiste. Le lecteur remarquera également que, ni dans le communisme, ni dans sa forme spéciale le socialisme, il n'est question d'un *partage* définitif ou périodique. Le communisme est la *néga-*

tion radicale de la propriété privée au moins en ce qui concerne les *instruments nécessaires au travail.*

On comprend encore que les soi-disant *socialistes agraires* qui nient seulement le droit de propriété privée relativement au *sol* et à la *terre* ne peuvent être comptés parmi les socialistes proprement dits, quoique leur principe fondamental compromette singulièrement la propriété privée (1).

Il en est de même du prétendu *socialisme d'Etat* ou mieux de ce *socialisme de la Chaire* (Kathedersocialisten) qui, tout en reconnais-

---

(1) L'abbé Winterer (Le socialisme international de 1885-90, p. 84) parlant de l'agitation de Henry George contre les *landlords* écossais, observe que « cette agitation n'a servi qu'à grossir les rangs du socialisme. Il en sera ainsi partout. Henri George demande la nationalisation du sol, il veut que le sol *seul* soit la propriété collective de l'État ; il s'arrête ainsi à mi-chemin, tandis que le socialisme va jusqu'au bout, en demandant que *tout* devienne la propriété collective de l'Etat. La logique est évidemment du côté du socialisme. Pourquoi le sol serait-il seul *nationalisé* ? Pourquoi le capital ne le serait-il point ? Si les arguments contre la propriété du sol ont une valeur réelle, ces arguments ne peuvent-ils pas tous être invoqués contre la propriété du capital proprement dit ?... Partout où Henry George sèmera, le socialisme fera la récolte. Les révolutions ont toujours su tirer, à leur manière, les conséquences des principes faux qui avaient été posés. »

(Note du Traducteur.)

sant en principe la propriété individuelle, confie presque exclusivement à l'autorité de l'Etat la libre réglementation de la vie économique.

CHAPITRE II.

Historique du Socialisme.

ART. I. — LE SOCIALISME DANS L'ANTIQUITÉ ET AU MOYEN-AGE.

L'île de Crète. — Institutions de Sparte. — Le communisme de Platon. — Communauté de biens établie à Jérusalem. — Son caractère passager et libre. — Sectes hérétiques. — L'Utopie de Morus. — Conspiration de Babœuf.

Le socialisme n'est pas né d'hier. On le retrouve, sous des aspects différents et avec son organisation plus ou moins variée, aux époques les plus reculées de l'histoire. Dès le XIII[e] siècle avant l'ère chrétienne, l'île de *Crète* possédait des cités populeuses où le communisme était pratiqué sur une vaste échelle. Lycurgue y chercha plus tard les principes fondamentaux des institutions de *Sparte*. *Platon*, à son tour, semble s'inspirer de ces institutions dans son livre de la République idéale et dans ses Lois. Le plan de société parfaite tracé par le philosophe ne fut pas du

goût de ses concitoyens : aussi les Lois exposent-elles ses idées de communisme avec un peu plus de restrictions et de ménagements. Entre autres points dont il propose l'adoption, mentionnons la communauté des biens, l'instruction égale et commune pour tous, garçons ou filles, et la table toujours dressée où les citoyens sont nourris aux frais de l'Etat. Aristote (1) qui examine en détail tous les systèmes susdits n'eut pas de peine à en démontrer l'inanité. D'après lui — et il insiste fortement sur ce point — le communisme est une théorie irréalisable de sa nature.

Dans l'antiquité — on feint parfois de l'ignorer — l'esclavage des masses était le complément nécessaire, la condition indispensable de ce communisme d'Etat. Tous les essais en font foi. C'est à Jérusalem, à l'aube du christianisme, que surgit, pour la première fois, un communisme d'un ordre plus relevé, fondé sur la charité et l'égalité véritables. Mais, il ne faut pas l'oublier, cette communauté de biens, établie entre les premiers chrétiens, était purement volontaire. Chacun

(1) Politique II, 2.

était libre de vendre ou de garder son patrimoine et c'était de plein gré que la plupart de ceux qui possédaient des champs ou des maisons, les vendaient et en mettaient le prix aux pieds des apôtres pour qu'il fût distribué selon les besoins de chacun (1). Cette pauvreté volontaire, inspirée par le désir de se consacrer tout entier au service de Dieu et du prochain, constituait un état de choses essentiellement transitoire. Jamais il n'eût convenu de l'étendre à l'humanité considérée en général. C'est ce que ne comprirent pas les Apostoliques, les Circoncellions, les Albigeois et les Anabaptistes, hérésiarques qui, refusant de reconnaitre le droit de propriété individuelle, se séparèrent dans la suite des siècles du sein de l'Église.

Nous ferons grâce à nos lecteurs de l'examen peu intéressant de leurs erreurs. Nous ne nous arrèterons pas non plus aux plans de communautés inspirés à quelques communistes par la lecture du fameux livre de Thomas Morus : l'Utopie. Les conceptions merveilleuses de ces Eldorados relèvent plutôt du roman que

(1) Act. apost. V, 4.

de la philosophie (1). Passons également sur le complot communiste de Gracchus Babœuf (1796) et venons-en immédiatement à l'examen du communisme et du socialisme : deux erreurs d'invention essentiellement moderne (2).

ART. II. — LE SOCIALISME MODERNE ET SES PRINCIPAUX REPRÉSENTANTS.

En France : le comte de Saint-Simon et Bazard. — Charles Fourier. — Louis Blanc. — *En Allemagne* : Karl Rodbertus. — Kárl Marx : critique socialiste du capital. — Ferdinand Lassalle. — *Tendances actuelles* : programme de Gotha — Albert Schäffe et sa Quintessence du socialisme. — Une brochure de propagande. — Auguste Bebel et J. Stern.

1. Au comte *de Saint-Simon* (1760-1825) revient le triste honneur d'avoir donné naissance

---

(1) Il ressort de nombreux passages de l'Utopie que Morus n'a pas lui-même pris au sérieux sa tâche de réformation. D'après les meilleurs critiques, on ne doit voir dans l'Utopie qu'une fantaisie de lettré qui a besoin de se distraire et d'amuser ses lecteurs. Cfr. Thonissen. Le socialisme dans le passé. Ch. VII, p. 146 et suiv. (Note du Tr.)

(2) Et les réductions du Paraguay? C'est en vain qu'on y chercherait un modèle du communisme prôné par nos modernes. Elles n'en avaient ni l'étroitesse de vue, ni les principes subversifs. Comme chez les premiers chrétiens, la communauté des biens y constituait un régime essentiellement volontaire et passager.

au socialisme au sens moderne du mot. Les économistes avaient posé en principe que *le travail seul est le fondement et la source de toute valeur* et par suite aussi de toute richesse. Le socialisme s'empara de cette maxime fondamentale et en fit le point de départ de ses attaques contre le régime actuel de la propriété. Saint-Simon lui-même en tirait déjà cette conséquence que *le travail* — l'industrie dans son acception la plus générale — doit servir de règle aux institutions sociales. Tout par l'industrie, tout pour elle : telle est en résumé sa doctrine. En d'autres termes : les travailleurs ont occupé jusqu'ici la dernière place dans la société ; dorénavant ils doivent prendre la première. C'est à la science de les élever au rang qui leur revient de droit.

Saint-Simon était un pur théoricien. Jamais il ne s'aventura à faire passer ses conceptions dans le domaine de la pratique ; jamais même, dans ses écrits, il ne s'attaque directement à la propriété individuelle. *Bazard*, son principal disciple, entreprit d'achever l'édifice sur les bases posées par son maître. Pour supprimer, autant que possible, l'inégalité et l'injustice du mode actuel de propriété, il réclamait

la transformation complète de *l'hérédité*. Au lieu de s'appuyer sur la consanguinité, on ne doit, à ses yeux, tenir compte que du *mérite*, ou plutôt, l'Etat, héritier unique et universel, doit partager les successions entre les plus dignes.

2. Vers le même temps, *Charles Fourrier* (1772-1837) entra en lice avec un nouveau système socialiste. En voici les fondements. La passion est pour lui la même force, la même impulsion qui joue un si grand rôle dans la nature physique sous le nom d'attraction et dans la nature animale sous le nom d'instinct. Elle est la seule forme sous laquelle la volonté divine se manifeste dans la conscience ou dans la nature humaine et lui résister n'est pas seulement folie, mais une impiété. Aussi le rôle de la raison n'est-il pas de la combattre mais de lui aider à se satisfaire en variant, en multipliant ses jouissances et en combinant entre eux nos différents penchants de manière que tous soient assouvis. De cette assouvissement nait le bonheur. Mais le moyen d'y parvenir? Par *l'organisation du travail*. Voici en quoi consiste cette organisation.

Les propriétaires, sans perdre pour cela

leur droit de propriété, réunissent leurs biens en un fonds commun d'exploitation. Le travail commence : il est commun et varié. Chacun ne travaille qu'à ce qu'il lui plaît et avec qui il lui plaît. Le goût, le caprice du moment : telle est l'unique règle de conduite ; en sorte que chaque ouvrier peut changer plusieurs fois dans un jour ses occupations. Grâce à cette variété, le travail devient un véritable plaisir, une passion. Voilà pour la théorie.

En pratique, Fourrier préconise les dispositions suivantes : On commencera par réunir environ deux mille individus. La *phalange* ainsi formée, sera installée dans un domaine d'une lieue carrée et logée dans un bâtiment ou palais appelé *Phalanstère*. Des préposés nommés *unarques* régiront chacun une de ces phalanges. Celles-ci seront à leur tour divisées en *séries* et les séries en *groupes,* parmi lesquels se répartiront à leur gré les travailleurs. Le bénéfice annuel sera divisé en trois parts inégales : 5/12 seront réservés au travail ; 4/12 aux intérêts du capital et 3/12 au talent.

On le voit : ni Saint-Simon, ni Fourrier n'osèrent supprimer complètement la propriété personnelle.

Au reste, il y a dans la théorie de ce dernier contradiction manifeste. Impossible, en effet, d'accorder le droit de propriété individuelle avec l'obligation faite au propriétaire de la livrer à l'utilité commune.

3. Ainsi que Bazard, *Louis Blanc* (1811-1882) attribue toutes les souffrances matérielles et morales sans exception à un vice unique : la libre concurrence. Il ne voit pour l'économie nationale qu'un seul moyen de salut : l'organisation publique du travail. Le gouvernement doit être considéré comme le régulateur suprême de la production. Producteur lui-même, il doit, petit à petit, arriver à supplanter les particuliers ses rivaux, jusqu'à l'anéantissement complet de l'industrie privée. Une fois ce but atteint, il règlera les forces économiques de la nation et les dirigera lui-même législativement. C'est encore Louis Blanc qui proclama le premier un droit jusqu'alors inconnu : le *droit au travail.* Les ateliers nationaux fondés en 1848 en faveur des ouvriers sans ouvrage ne furent que l'application de cette théorie absurde.

4. L'Allemagne ne devait pas rester étrangère à ce mouvement qui gagnait peu à peu du terrain en Europe. *Karl Rodbertus* (1805-

1875) fraya le premier la voie au socialisme « scientifique » (1). Lui-même présente sa théorie comme « une déduction logique de la thèse d'Adam Smith, reprise et approfondie encore par l'école de Richardo », thèse d'après laquelle *toutes les richesses doivent être considérées en économie uniquement comme produit du travail et ne coûtent que du travail.*

Supposons maintenant que la répartition du produit national se fasse sans contrôle, qu'arrivera-t-il? Rodbertus répond : A mesure que la production prend un accroissement plus considérable, le salaire de l'ouvrier devient une part de plus en plus minime du produit national, ce qui conduit au paupérisme et aux crises industrielles (2). Ces maux sont-ils irrémédiables? Oui, continue Rodbertus, à moins d'amener insensiblement la société à convertir tous les biens-fonds et tous les capitaux en revenus du mérite ou du travail.

(1) Voici les écrits où *Rodbertus* développe surtout ses idées : *Sociale Briefe an. v. Kirchmann*, 1850-1851, 3 parties; *4. Brief* 1884; *Briefe und Socialpol. Aufsätze*, 1882. Voir aussi à ce sujet *R. Meyer, Der Emancipationskampf des vierten Standes*, I., 44.

(2) Par suite de la surabondance créée par une production déréglée. (Note du Tr.)

5. Le socialisme « scientifique » était encore à sa période d'incubation. Il allait bientôt accuser plus nettement ses prétentions et susciter un vif courant d'opinion en Allemagne et à l'étranger, grâce à un homme dont le nom devait faire oublier celui de Rodbertus; nous avons nommé *Karl Marx* (1).

Comme Saint-Simon et Rodbertus, Marx part du principe que le *travail est la source unique de la valeur d'échange.* Il distingue, en effet, entre la valeur usuelle ou d'usage et la valeur vénale ou d'échange. La *valeur d'usage* consiste, selon lui, dans l'utilité d'un objet pour la satisfaction des besoins humains et a son fondement dans les propriétés physiques et chimiques de cet objet; la *valeur d'échange*, au contraire, se fonde sur la proportion dans laquelle des valeurs d'usage d'espèce différente peuvent s'échanger l'une contre l'autre.

---

(1) Né à Trèves en 1818, il mourut à Londres en 1883. Son principal ouvrage « *Das Kapital* » devait former quatre volumes; deux seulement ont paru: encore le dernier n'a-t-il été publié qu'après la mort de l'auteur. Le R. P. Castelein S. J. a présenté dans la *Revue générale* (septembre 1890), une analyse claire et méthodique de cet ouvrage. Ceux qui s'intéressent à la question sociale liront avec profit cette réfutation substantielle et décisive des principes et des arguments du père de l'Internationale. (Note du Tr.)

La valeur d'usage du pain, par exemple, réside dans la somme de ses propriétés nutritives; sa valeur d'échange, au contraire dans son aptitude à servir à la vente ou au troc contre d'autres marchandises. Mais d'où naît la valeur d'échange des objets? Uniquement de la quantité de travail qu'ils ont absorbée. Le travail et la valeur se servent donc de mesure réciproque; ils sont proportionnels l'un à l'autre et la valeur d'échange doit toujours être l'expression de la somme de travail « représentée » par l'objet. Ces prémisses posées, Marx conclut que le simple troc de marchandises contre des marchandises ne peut engendrer aucune plus-value, attendu que dans l'échange la valeur livrée doit être égale à la valeur reçue. La même loi doit régler les transactions capitalistes proprement dites, où l'argent s'échange contre des marchandises et les marchandises, à leur tour, contre de l'argent. Comment donc le capitaliste arrive-t-il, malgré cela, à réaliser des profits représentés souvent par une accumulation de capitaux énormes? C'est le secret de l'*exploitation des forces du travailleur* que Marx appelle une escroquerie, une *rapine* (Plusmacherei).

Dans son livre sur le « Capital », il s'attache surtout à mettre ce point en lumière. Ecoutons son raisonnement :

La force de travail est considérée de nos jours comme marchandise et, ainsi que toute marchandise, elle représente une valeur d'usage et une valeur d'échange. La *valeur d'échange* de la force de travail se fixe, comme la valeur de toute marchandise, sur la mesure de travail-social moyen absorbé, ou sur le prix des vivres communément nécessaires à l'entretien et à la conservation de la puissance du travail. Mais la force de travail a en outre une *valeur d'usage,* une propriété naturelle « qui ne coûte rien au travailleur mais qui rapporte beaucoup au capitaliste ». En effet, la force de travail a la propriété *d'attribuer aux produits une valeur d'échange supérieure à celle qu'ils possèdent par eux-mêmes.* Un exemple. Supposons que le prix des moyens de subsistance communément nécessaires au travailleur soit de trois schellings : c'est là la *valeur d'échange* de la force de travail et par conséquent aussi le *salaire* qu'il en reçoit. Le travailleur consacre seulement une fraction de « temps de travail », six heures

par exemple, à produire sous une autre forme la valeur qu'il reçoit sous forme d'argent (3 schellings). Cette fraction de temps de travail, Marx la nomme le temps de travail nécessaire. Mais le travailleur, l'ouvrier doit, outre ce temps de travail, rester douze heures peut-être à l'ouvrage. « Cette seconde période d'activité qu'on exige de l'ouvrier au delà des bornes du travail nécessaire, lui coûte, il est vrai, du travail, mais cette nouvelle dépense de force *n'est productive d'aucune valeur pour lui. Elle forme une plus-value qui sourit au capitaliste de tout l'agrément d'une création ex nihilo.* » (1) Cette plus-value, le capitaliste se l'approprie sans bourse délier. Elle s'accroît naturellement avec la durée du temps de travail journalier, le nombre des ouvriers employés et l'exiguité du salaire accordé.

Jusqu'ici nous avons parlé de l'oppression et de l'exploitation actuelles de l'ouvrier par le capitaliste. Or, en vertu des mêmes lois, ce dernier se voit bientôt contraint de céder le pas aux grandes compagnies mieux outillées.

---

(1) Kapital (2e éd. p. 207, 1e éd. p. 184) Ed. franç. p. 93. Cette seconde partie de la journée, Marx la nomme *temps extra* et le travail dépensé en elle *surtravail*. (Note du Tr.)

Le cercle des concurrents devient toujours plus étroit et leur puissance plus écrasante, mais en même temps s'accroît aussi le nombre des déshérités, et leur misère devient toujours de plus en plus insupportable. La socialisation du travail et la centralisation de ses ressorts matériels d'une part, et de l'autre la résistance de la classe ouvrière sans cesse grossissante et de plus en plus disciplinée, unie et organisée, arrivent à un point où les chaînes, qui retenaient le capital captif entre les mains du petit nombre, se brisent. Alors « les expropriateurs sont à leur tour expropriés » et la propriété individuelle est rétablie, mais « sur la base des acquêts de l'ère capitaliste, sur *la coopération des travailleurs libres, possédant la terre et les moyens de production en commun.* »

« Pour transformer la propriété privée et morcelée, objet du travail individuel, en propriété capitaliste, il a naturellement fallu plus de temps, d'efforts et de peine, que n'en exigera la métamorphose en propriété sociale de la propriété capitaliste, qui de fait repose déjà sur un mode de production collectif. »

« Là il s'agissait de l'expropriation de la

masse du peuple par quelques usurpateurs; ici, *il s'agit de l'expropriation de quelques usurpateurs par la masse du peuple.* » (1)

Cette citation a son importance. Elle nous permet de pénétrer d'un regard l'avenir que le socialisme réserve à la société dans la pensée du fondateur de l'Internationale. Si nous comparons ce passage avec d'autres déclarations de Marx dans le « *Kapital* », nous pourrons nous faire une idée assez exacte des institutions sociales qu'il rêve pour l'Etat de l'avenir.

En voici le sommaire :

A) *Propriété collective de tous les moyens de production.* On y arrivera par l'*expropriation* des usurpateurs (capitalistes) par la *masse du peuple*, donc par voie démocratique.

B) *Exploitation* (utilisation) *sociale des moyens de travail,* fondée sur la *cooporation des travailleurs libres ;* en d'autres termes, organisation publique du travail, mais toujours sur des bases démocratiques. (2)

---

(1) Op. cit. (2e éd. p. 793 ; 1e éd. p. 745). Ed. franç. p. 342.

(2) Rapprochez ce passage de cet autre également tiré du *Kapital* (2e éd. p. 56, Ed. fr. p. 31). « Représentons-nous une *réunion d'hommes libres travaillant avec des moyens de production communs,* et

c) Le *revenu* (produit net) du travail est un produit social. Une partie de ce produit est employée à la reproduction. L'autre partie, destinée seulement à la consommation, doit passer à la distribution et devenir propriété privée. C'est là ce qu'il faut entendre par « la propriété privée fondée sur le travail personnel » dont Marx parle si souvent.

d) Quelle mesure faut-il adopter dans la distribution du revenu social du travail? Il

---

dépensant de concert leurs nombreuses forces de travail individuelles comme *une seule et même* force de travail social. Tout ce que nous avons dit du travail de Robinson se reproduit ici, mais *socialement* et non plus *individuellement*. Il y a pourtant une différence essentielle. Tous les produits de Robinson étaient son produit exclusivement personnel et conséquemment des objets d'utilité immédiate pour lui. Le produit total des travailleurs unis est un produit *social*. Une partie sert de nouveau comme moyen de production et reste sociale ; mais l'autre partie est consommée et, par conséquent, doit *se répartir* entre tous. Le mode de répartition variera suivant la nature même de l'organisme producteur de la société et le degré de développement historique correspondant des travailleurs. Supposons, pour mettre cet état de choses en parallèle avec la production marchande, que la part accordée à chaque producteur pour ses moyens de subsistance soit en raison de son temps de travail. Le temps de travail jouerait ainsi un double rôle. D'un côté, sa distribution dans la société règle le rapport exact des diverses fonctions du travail aux divers besoins ; de l'autre, il mesure la part individuelle de chaque producteur dans le travail commun, et en même temps la portion qui lui revient dans la partie du produit commun réservée à la consommation. »

faudrait d'après les principes de Marx — qui lui-même ne s'exprime pas clairement — prendre pour mesure l'*accomplissement de travail* social utile ou le *temps de travail* socialement nécessaire employé par chacun.

6. Comme agitateur, *Ferdinand Lassalle* († 1863) a contribué plus efficacement que Karl Marx — au moins en Allemagne — à l'extension du socialisme; mais, au point de vue de la théorie, le « roi des ouvriers » reste tout à fait sur le terrain du fondateur de l'Internationale. Il le suit notamment dans sa théorie de la valeur (1). Ce qui appartient en propre au grand agitateur, c'est ce qu'on appelle d'après lui « *la loi d'airain des salaires.* » Sans doute cette loi était déjà connue auparavant, mais Lassalle sut le premier la formuler d'une manière saisissante et bien propre à favoriser ses projets d'agitation.

---

(1) Au moins déclare-t-il le suivre. La vérité est que Lassalle a interprété très librement la doctrine du maître, à telles enseignes que celui-ci se crut même obligé de désavouer publiquement son disciple. Dans son ouvrage *das Kapital* (préface de la 1re éd.) où se trouve exposée la *théorie de la valeur*, Marx dit en note qu'il s'est efforcé de rendre son langage aussi clair que possible, ce qui lui « a paru d'autant plus nécessaire que même l'écrit de F. Lassalle, contre Schultze-Delitzsch, dans la partie où il déclare donner la « quintessence » de ses idées sur ce sujet, *renferme de graves erreurs.* » (Note du Tr.)

Pour éviter des répétitions inutiles, nous remettrons l'exposé et la critique de cette loi du salaire à l'examen critique du socialisme.

7. Si nous jetons maintenant un dernier regard sur la forme présente du socialisme, nous y distinguons deux tendances principales : celle des *socialistes-démocrates allemands* et de leurs congénères les collectivistes de France et d'Angleterre, et celle des *anarchistes*. La première tendance reste entièrement sur le terrain des principes marxistes. Les socialistes-démocrates allemands et leurs représentants attitrés, entre autres les députés au Reichstag : Bebel, Liebknecht et Grillenberger, se réclament en toute occasion du programme suivant, formulé d'abord à Gotha, en 1875, et souvent approuvé depuis lors. (*Programme de Gotha*) :

« I. Le travail est la source de toute richesse et de toute culture (civilisation). Or, le travail d'utilité générale n'étant possible que par la société (1), c'est à la société, c'est-à-dire à tous ses membres, qu'appartient le produit collectif du travail. De plus, étant donné l'obligation

(1) Ce mot est pris ici dans le sens de la collectivité de tous les individus d'une même nation. (Note du Tr.)

générale de travailler, ce produit appartient au même titre (avec droit égal) à chacun dans la mesure de ses besoins raisonnables.

Dans la société actuelle, les moyens ou instruments de travail sont le monopole de la classe des capitalistes. L'étroite dépendance de la classe ouvrière qui résulte de cet état de choses, est la cause de la misère et de la servitude sous toutes ses formes.

L'affranchissement des travailleurs exige, outre la transformation des moyens de travail en bien commun et la réglementation corporative du travail collectif, l'utilisation dans l'intérêt commun et la distribution équitable du revenu du travail.

L'émancipation du travail doit être l'œuvre de la classe ouvrière, vis-à-vis de laquelle toutes les autres classes ne sont qu'une masse réactionnaire.

II. Partant de ces principes fondamentaux, le parti ouvrier socialiste de l'Allemagne poursuit par tous les moyens l'établissement de l'Etat libre et de la société socialiste, l'abolition de la loi d'airain des salaires par la suppression du système du travail salarié, la cessation de l'exploitation sous quelque forme

qu'elle se présente, et la disparition de toute inégalité sociale et politique.

Le parti ouvrier socialiste de l'Allemagne, bien qu'exerçant principalement son action dans les limites nationales, a pleinement conscience du caractère international du mouvement ouvrier et il est résolu à remplir tous les devoirs que ce caractère impose aux travailleurs en vue d'amener le règne de la fraternité de tous les hommes.

Le parti ouvrier socialiste d'Allemagne, voulant hâter la solution de la question sociale, réclame l'institution d'associations productives socialistes (sociétés coopératives), subventionnées par l'Etat, sous le contrôle démocratique du peuple travailleur. Les associations productives, tant pour l'industrie que pour l'agriculture, doivent être créées dans des proportions telles qu'il en résulte naturellement l'organisation socialiste de la collectivité. »

Cette partie du programme contient les projets *économiques* et par conséquent la quintessence des revendications socialistes démocratiques. Vient ensuite une autre partie dévoilant les visées *politiques* du socialisme. On

y distingue fort bien, d'abord les réformes définitives et permanentes, puis les mesures purement transitoires qui doivent fondre la société actuelle dans l'Etat socialiste.

« Le parti ouvrier socialiste de l'Allemagne demande que l'Etat soit constitué sur les bases suivantes :

1. Droit de suffrage électoral *(Wahl und Stimmrecht)* universel, égal et direct (1) par scrutin secret et obligatoire pour tous les membres de l'Etat, âgés de vingt ans ou au dessus dans les élections à tous les degrés, soit de l'Etat soit de la commune Le jour des élections doit être un dimanche ou jour férié. — 2. Législation directe par le peuple (Referendum Suisse). Il décide de la paix et de la guerre. — 3. Conscription universelle. Milices nationales au lieu des armées permanentes (2). — 4. Abrogation de toutes les

(1) Allusion au système d'élection indirecte ou à deux degrés qui existe en Allemagne et suivant lequel on désigne (*wahlrecht*) dans une première élection, les électeurs du second degré, lesquels ont seuls le droit d'élire (*Stimmrecht*) les députés au Parlement.

(2) Le Congrès marxiste international de Paris (juillet 1889) condamna également les armées permanentes. Il préconisa le système du peuple en armes et recommanda l'exemple de la milice suisse. (Notes du Tr.)

lois d'exception, notamment en matière de presse, de réunion et d'association et en général de toute loi réprimant la libre manifestation des opinions, la libre pensée et le libre examen (libre recherche). — 5. Sentences juridiques rendues par le peuple. Administration gratuite de la justice. — 6. Education universelle et égale du peuple par l'Etat. Instruction obligatoire. Enseignement gratuit dans tous les établissements d'instruction. Enseignement de la religion, considéré comme une affaire privée.

Le parti ouvrier socialiste de l'Allemagne réclame en attendant de la société actuelle :

1. La plus grande extension possible des droits et des libertés politiques dans le sens des revendications ci-dessus formulées. — 2. Un impôt progressif et unique sur le revenu pour l'Etat et la commune, au lieu de toutes les charges présentes et en particulier des impôts indirects qui pèsent sur le peuple. — 3. Droit illimité de coalition. — 4. Journée normale de travail correspondant aux besoins de la société. Interdiction du travail le dimanche. — 5. Prohibition du travail des enfants et de tout travail des femmes, nuisible à la

santé et à la moralité. — 6. Lois protectrices de la vie et de la santé des ouvriers. Contrôle sanitaire des habitations ouvrières. Surveillance des mines et de l'industrie dans les fabriques, les ateliers et les maisons, confiée à des employés choisis par les ouvriers. Une loi efficace de coercition. — 7. Réglementation du travail des prisons (1). — 8. Administration entièrement indépendante pour toutes les caisses ouvrières de secours et d'assistance (2). »

(1) Le travail des prisons devrait, au gré des socialistes, être soumis aux mêmes conditions que le travail libre et consacré, autant que possible, à de grands travaux publics. (Note du Tr.)

(2) Au mois de Février dernier, M. Frédéric Engels mettait la main sur un document intéressant, dont la publication dans la *Neue Zeit* jeta l'émoi dans le monde socialiste allemand et ébranla profondément l'autorité et le crédit des chefs du parti. Ce document est une critique écrasante du programme que nous venons de citer. Voici comment Karl Marx a été amené à le rédiger. Avant de présenter leur programme au Congrès de Gotha, Bebel et Liebknecht voulurent avoir l'avis de Marx qui était à Londres. Celui-ci en fit une critique vigoureuse et irréfutable, mais les chefs socialistes n'en tinrent aucun compte et firent adopter leur programme sans modification notable. Ce qui n'empêchait pas le comité central de Berlin, composé surtout de Bebel, Liebknecht et Auer de se réclamer en toute occasion et récemment encore au Congrès de Halle de la doctrine sacro-sainte de Karl Marx « le père de la doctrine socialiste allemande. » Le document qu'on vient de publier étant sur un grand nombre de points la critique de leurs

8. Voici maintenant d'après *Albert Schäffle* (1) le programme et le véritable but du socialisme international. Cet écrivain, ayant consacré de longues années de sa vie à l'étude des théories socialistes, croit pouvoir en tracer l'esquisse suivante :

Remplacement du *capital privé* — c'est-à-dire du mode de production spéculateur privé, sans autre règle sociale que la libre concurrence — par le *capital collectif*, c'est-à-dire par un mode de production qui, fondé sur la *possession collective* de tous les *moyens de production* par tous les membres de la société, produirait une organisation unitaire, sociale, collective, du travail national.

---

théories, sa divulgation est un véritable coup de massue asséné sur le comité central de Berlin. (Note du Tr.)

(1) *Die Quintessenz des Socialismus*, 9e édit. 1885, p. 2. Dans cette brochure devenue classique, l'ancien ministre autrichien expose les principes fondamentaux du socialisme ou plus exactement de la doctrine collectiviste.

D'après Schäffle, ce que veut le collectivisme c'est en première ligne la suppression des moyens privés de production et leur transformation « en une propriété commune de la société dont les organes collectifs, d'une part, coordonneraient toutes les forces séparées de travail pour les fondre dans l'organisation du travail collectif, et, d'autre part, distribueraient tous les produits de cette coopération sociale au prorata du travail de chacun. »

Ainsi donc la communauté c'est-à-dire l'Etat serait le proprié-

Ce mode de production « collectiviste » supprimerait la concurrence actuelle en plaçant les parties de la production des richesses qui peuvent être exécutées collectivement (socialement, coopérativement) sous la direction des organisations professionnelles (berufsanstaltliche) et en effectuant, sous cette même direction, la *répartition des produits communs* (sociaux) de tous entre tous, en raison de la valeur d'usage sociale du travail de chacun.

Dans l'Etat socialiste par conséquent, continue Schäffle, il n'y aurait plus de propriété privée quant aux moyens de production et, par suite, plus d'entreprises privées, plus de concurrence entre entrepreneurs privés. Tous

---

taire général de tous les moyens de production ; l'Etat serait le capitaliste général.

Ce point constitue au dire de Schäffle la base essentielle de la doctrine marxiste.

L'accueil enthousiaste que les socialistes démocrates firent à cette analyse succincte du socialisme nous en garantit la fidélité. Les chefs du parti ouvrier la répandirent au nombre de 20.000 exemplaires parmi leurs adhérents et la firent même traduire en français. Schäffle est encore l'auteur de plusieurs autres ouvrages sur l'économie sociale. Un critique a remarqué qu'à chaque nouveau livre il avance plus à gauche. Dans un de ses derniers ouvrages : *La structure et la vie du corps social* (Bau und Leben des socialen Körpers) il n'est pas loin d'affirmer la légitimité du socialisme. (Note du Tr.)

les instruments de travail seraient la propriété collective de l'Etat ou de tous les membres de l'Etat. La production s'effectuerait par le travail productif et public de tous « dans des établissements de production et de débit socialement organisés avec le capital collectif. Les rapports de gain (pour les capitalistes) et de salariat (pour les ouvriers) seraient abolis. Les travailleurs seraient, pour ainsi parler, à la *solde* de la collectivité qui distribuerait à chacun une part du produit collectif social en raison de sa participation au travail collectif. *La somme des besoins relativement à chaque genre de produits devrait être fixée par une enquête officielle et continue des administrations de débit et des comités directeurs de la production : l'industrie sociale se règlerait sur ces déterminations.* Le déficit ou excédant occasionnel des produits réalisés pour faire face aux besoins de chaque période prévus par le plan d'exploitation, serait périodiquement balancé par une mise en réserve dans des magasins publics qui remplaceraient les entrepôts particuliers d'aujourd'hui. »

Ces applications sont en parfait accord avec les principes fondamentaux posés par Marx

dans le « Kapital » et avec les revendications du programme de Gotha. Les mêmes pensées se font jour en toute occasion dans presque tous les écrits des démocrates-socialistes. Ainsi, dans une brochure (1) que les démocrates-socialistes répandent depuis des années parmi les ouvriers les jours d'élection, on lit entre autres : « A bas le système du salariat! voilà le cri de ralliement de la démocratie socialiste. Au travail salarié, avec son aristocratie de classes, doit succéder le travail corporatif, l'association (la production coopérative). Les moyens de travail doivent cesser d'être le monopole d'une classe et devenir le bien de tous... Réglementation de la production et distribution des produits, conforme aux intérêts de la généralité. Abolition tant de la production actuelle que du *commerce actuel* fondé uniquement sur la fraude. Sous le régime de l'égalité, les travailleurs devront accomplir les travaux nécessaires à la collectivité de tous les membres de l'Etat... Le travail étant pour tous un devoir, n'est une peine pour personne...

(1) Was die Socialdemokraten sind und was sie wollen. Zurich, Herter.

Et comment réaliser ce programme ? par le *Gouvernement populaire* — gouvernement de tous en faveur de tous, gouvernement qui n'est autre chose que la société organisée selon la raison et la justice, la banque d'assurance universelle du bonheur et de la civilisation, la communauté fraternelle des hommes libres et égaux en droits. »

Telle est brièvement esquissée l'idée fondamentale du socialisme. Pour démontrer l'exactitude du tableau que nous venons de mettre sous les yeux de nos lecteurs, nous pourrions encore invoquer le témoignage d'*Auguste Bebel* (1), de *J. Stern* (2) et autres socialistes de marque. On verrait que leurs conceptions concordent de point en point avec les idées exposées ci-dessus. Bebel, il est vrai, affirme ne parler qu'en son nom personnel mais, vu le crédit incontestable dont il jouit dans les

---

(1) Bebel expose ses idées sur le socialisme dans deux de ses principaux ouvrages : « Unsere Ziele » 5e édit., 1875 ; « Die Frau in der Gegenwart Vergangenheit und Zukunft. » Zurich 6e édit., 1887. Eug. Jaeger nous fait aussi connaître les tendances qui caractérisent les « social-démocrates » dans son livre fort instructif : « Der moderne Socialismus. » Berlin, 1873 Voir par ex. page 334.

(2) Thesen über den Socialismus. Stuttgart, 1890

cercles socialistes, on peut considérer les idées qu'il émet comme l'expression de sentiments partagés par le grand nombre des socialistes. L'examen critique du Socialisme nous ramènera souvent aux théories de Bebel. Nous nous abstiendrons donc d'en parler ici de peur de tomber dans des redites qui fatigueraient inutilement le lecteur (1).

---

(1) Quoique dans toute la suite de ce travail nous nous en tenions surtout à l'exposé des théories des « social-démocrates » *allemands*, il est bon de remarquer que leurs idées fondamentales sont partagées par la plupart des socialistes-progressistes de tous les pays. Citons par exemple : le « Protocole du Congrès international des ouvriers à Paris (14-20 Juillet 1889) » dont il existe une traduction allemande avec un avant-propos par Wilh. Liebknecht. Nuremberg, 1890. Quant à l'Amérique, on consultera spécialement **Ely**, *The Labor Movement*, p. 366 et suivantes. *New-York.* Le développement tout récent qu'a pris le Socialisme français est très bien esquissé dans **Zetkin**, *Der Socialismus in Frankreich; Berlin*, 1889. Les *collectivistes* français (marxistes) sont en parfaite communauté d'idées avec les « social-démocrates » allemands ; les *possibilistes*, un peu plus modérés, diffèrent de la « social-demokratie » allemande moins dans le but poursuivi que dans des questions de tactique. (Note de l'auteur.)

C'est aussi l'opinion de l'abbé Winterer (Le socialisme international p. 2. Lecoffre, 1890) : « Une question de tactique a séparé les deux groupes (marxistes et possibiiistes) qui admettent l'un et l'autre la théorie de la propriété collective de Karl Marx. Reconnaissant que nous sommes encore loin de la propriété collective possédée par l'*Etat* ou par la société, l'un des deux groupes pense qu'il faut d'abord arriver à la propriété collective possédée par la

commune; il veut avant tout atteindre ce qui lui paraît *possible.* De là le nom de *Possibilistes* qu'on a donné aux membres de ce groupe. Les *Possibilistes*, à leur tour, ont reproché aux membres du groupe opposé d'être trop dépendants de Marx et de son système; ils les ont appelés, en conséquence, les *Marxistes.* » (Note du Tr.)

DEUXIÈME PARTIE.

VICES RADICAUX DU SOCIALISME.

CHAPITRE I.

Présuppositions philosophiques et religieuses

ART. I. — L'ÉGALITÉ DES DROITS DE TOUS LES HOMMES.

Le socialisme implique l'égalité absolue de tous les hommes. — Paulsen et le parti de la justice. — L'égalité devant la loi et l'égalité dans la vie réelle. — Les droits et les devoirs de l'homme considéré *in abstracto* et *in concreto*. — L'égalité des conditions d'existence dans la famille et dans la société. — Bebel et l'émancipation de la femme. — L'égalité des conditions d'acquisition.

1. Les présuppositions fondamentales du socialisme ne sont pas du domaine de l'économie politique; elles relèvent de la méta-

physique. C'est de cette dernière science notamment que dépend la théorie de *l'égalité* de tous les hommes sinon sous le rapport *physique* au moins au point de vue des *droits*. Nous ne disons donc pas que les socialistes revendiquent *l'égalité absolue* de tous : ils réclament simplement la pleine *égalité des droits*. Toutefois cette prétention présuppose implicitement l'égalité absolue. On doit donc bien distinguer la revendication socialiste du principe sur lequel on prétend l'appuyer.

On a discuté la question de savoir si la supposition d'où partent les socialistes actuels est essentielle au socialisme. Schäffle semble le nier dans sa « Quintessence ». Paulsen dit ouvertement qu'il faudrait, à proprement parler, que le socialisme se présentât « non comme le parti de l'*égalité*, mais comme le parti de la *justice*; non comme le parti d'une fausse démocratie mais comme le parti de l'aristocratie morale et intellectuelle, c'est-à-dire naturelle » (1).

On ne pourrait toutefois méconnaître plus complètement l'essence intime du socialisme

(1) System der Ethik, p. 729.

en tant que parti *ouvrier*, en tant que parti du *quatrième* état. Assurément, les socialistes se targuent d'être les représentants du parti de la justice. Mais de quel droit osent-ils bien s'intituler ses champions et flétrir l'iniquité de l'ordre social actuel ? A cette question ils ne peuvent répondre qu'en invoquant *l'égalité* de tous les hommes d'où découle nécessairement l'égalité des droits, ou bien en affirmant que le *travail* est l'unique source de propriété légitime. En vérité, l'expropriation de l'aristocratie moderne au profit d'une aristocratie naturelle dont la définition échappe à tout le monde, n'apporterait aucun soulagement à la grande masse des ouvriers et la misère sociale que les socialistes veulent supprimer ne serait pas près de disparaître.

Aussi les socialistes sont-ils loin de se contenter de pareille réforme. Nous connaissons leurs cris de ralliement : « mêmes droits et mêmes devoirs pour tous ! »; « abolition de toute inégalité sociale et politique ! » (Programme de Gotha). *Bebel* (1), *Stern* (2) et d'autres

(1) Die Frau, 6e édit., p. 150.
(2) Thesen über den Socialismus, p. 19.

veulent l'égalité des *conditions d'existence* pour tous. D'après *Liebknecht*, dans l'Etat futur règne « *l'égalité absolue des droits* » et l'égalité des droits est l'unique frein posé à la liberté (1). Il ne s'agit évidemment pas ici de la simple *égalité devant la loi*. Celle-ci existe déjà, en effet, presque sans aucune restriction, tant au point de vue politique qu'au point de vue juridique et social. En Allemagne, par exemple, la loi ne fait aucune distinction d'état ni de classe dans la collation des droits politiques : l'*égalité politique* existe donc devant la loi. Elle ne fait non plus acception de personne dans l'administration de la justice : là surtout règne l'égalité des droits au sens strict du mot. Enfin, même au point de vue social, pour tout ce qui regarde la vie de famille et l'acquisition des richesses, il n'est personne qui ait à souffrir de la moindre inégalité devant la loi. Chacun peut choisir l'industrie ou la profession qu'il lui plaît, à la seule condition de rester dans les bornes des prescriptions légales communes à tous.

Si donc les socialistes inscrivent sur leur

(1) Berliner Volksblatt, 1890, n° 253.

drapeau la pleine égalité des droits de tous et combattent en vertu de ce principe la société actuelle, c'est qu'ils n'entendent pas simplement par là l'égalité devant la loi, mais bien l'*égalité réelle et entière des droits dans la vie pratique*. Car, en dépit de l'égalité devant la loi, il existe *de fait* aujourd'hui la plus grande diversité de droits sous le rapport politique et sous maint autre rapport Autres sont les droits politiques des députés, des ministres et des employés du gouvernement, autres ceux des simples électeurs (*wähler*) et malgré le droit abstrait que nous avons tous d'aspirer aux fonctions de député, de ministre ou de conseiller fédéral, le fait est que le petit nombre seul y parvient. Encore moins trouve-t-on la réelle égalité des droits au point de vue social : il y a les riches et les pauvres, les savants et les ignorants, les entrepreneurs et les ouvriers, les hommes qui commandent et les hommes qui obéissent, et, pour parler en général, la société se ramifie en d'innombrables états auxquels se rattachent des droits et des devoirs tout différents. Or, c'est surtout cette inégalité des droits sous le rapport social que les socialistes entendent supprimer. Cette

prétention apparait hautement dans le programme officiel de Gotha : « Abolition de toute inégalité sociale et politique »; exigence absurbe et qui ne peut revêtir une apparence de justice qu'en s'appuyant sur la prétendue égalité de tous les hommes. L'égalité pleine et entière de tous, telle est donc la seule base possible de l'organisation socialiste, si toutefois cette organisation n'est pas elle-même une utopie irréalisable. La suite de cette étude mettra ce point dans tout son jour. En attendant, examinons de plus près le postulat des socialistes.

2. Il y dans la théorie socialiste un côté vrai qu'il ne faut pas confondre avec l'erreur. Il est parfaitement juste de dire que les hommes, ayant tous la même essence, sont par conséquent tous pleinement égaux entre eux, tant qu'on ne considère que leur nature séparée des circonstances et des déterminations concrètes qui l'accompagnent nécessairement dans la réalité. Tous ont un même créateur, un même but et une même fin ; tous sont soumis, sous le rapport des mœurs, à une même loi naturelle ; tous ne forment en Dieu qu'une seule grande famille. D'où il

résulte également que les droits et les devoirs essentiels à la nature humaine et qui lui appartiennent comme un apanage nécessaire, sont les mêmes pour tous les hommes. Chacun, par conséquent, a toujours et partout le droit d'être traité humainement; chacun aussi a droit aux conditions rigoureusement *nécessaires* à son existence. Mais que ces conditions d'existence doivent être *les mêmes* pour tous, c'est ce qui ne suit aucunement du principe de l'égalité des hommes.

3. En effet, dès que, quittant l'abstraction, nous revenons au monde des corps et que nous considérons les hommes dans la réalité de leur être et de leur vie, nous rencontrons aussitôt une variété infinie de conditions d'où émanent nécessairement des droits et des devoirs distincts. Ici, des enfants faibles et chétifs et des adolescents dans toute la fleur de la première jeunesse; là, des hommes dans la force de l'âge et des vieillards usés et décrépits avançant à grands pas vers la tombe. Ces différences d'âges et de forces entrainent nécessairement aussi des différences de droits et de devoirs. Car, qui admettra jamais que, entre enfants et vieil-

lards, jeunes gens et hommes faits, sains et malades, hommes et femmes, il y ait parité complète de droits et de devoirs? C'est pourtant là, nous le savons, ce que nombre de socialistes ne craignent pas d'avancer. N'ont-ils pas écrit sur leur drapeau, comme une de leurs premières revendications, la pleine égalité des droits de l'homme et de la femme? Et le mariage n'est-il pas pour eux « comme à l'origine des âges un contrat privé qui se passe sans l'intervention d'un fonctionnaire quelconque? La femme, dit Bebel, est maîtresse de son cœur : elle le partage avec qui elle veut et aussi longtemps qu'elle le veut. Une relation cesse de lui plaire? libre à elle de la rompre et de porter son affection ailleurs. Dans le mariage et hors du mariage, elle doit être placée vis-à-vis de l'homme sur un même pied d'égalité (1).

Que Bebel nous permette de lui poser ici une question : les maris devront-ils à l'occasion remplacer leurs femmes auprès du berceau des enfants, à la cuisine, aux travaux de l'aiguille et dans les mille autres soins du

(1) Bebel. Die Frau, p. 192.

ménage et, vice-versa, verra-t-on les femmes prendre la place de leurs maris au fond des mines, faire leur métier de camionneur ou de marins ou même aller à la guerre sac au dos? Il faudrait revenir aux temps de la plus grossière barbarie pour établir le règne d'une pareille égalité : encore se heurterait-on toujours à l'évidente disproportion des natures. Est-ce donc en vain que la nature a donné à la femme non seulement un corps autrement organisé que celui de l'homme, mais encore d'autres talents, d'autres goûts et des qualités de caractère harmonieusement appropriées à son organisme? Cette différence d'esprit et de corps n'est-elle pas un signe manifeste des fonctions différentes que l'auteur de la nature leur a respectivement assignées dans la société?

Tel n'est pas l'avis de Bebel. Selon lui, cette diversité de génie et de goûts est un simple résultat de l'éducation ou plutôt de « l'esclavage » dans lequel la femme a gémi de tout temps. Supposez pour la femme une éducation plus virile et une position sociale plus convenable, toute différence aura bientôt disparu. Assertion toute gratuite et d'ailleurs manifestement erronée. Le seul fait que cette

différence s'est rencontrée toujours et partout chez tous les peuples, suffit à en démontrer la fausseté. Pas n'est besoin, par conséquent, de montrer que cette différence résulte nécessairement de l'organisme du corps de la femme, ainsi que des devoirs et des soins inséparablement attachés aux fonctions de la maternité.

Au reste, même en laissant de côté ces différences d'âge et de sexe, si nous nous représentons des hommes ou des femmes dans des circonstances absolument identiques, l'égalité des conditions d'existence pour tous n'en est pas moins incompatible avec la nature humaine. Pour s'en convaincre il suffit d'observer combien les hommes diffèrent entre eux au point de vue des goûts, du talent, du caractère, de la santé et des forces corporelles. Que serait-ce si nous parlions des facultés morales essentiellement variables! Tel homme brille par son intelligence, tel autre se distingue par son adresse ; celui-ci est sobre, celui-là prodigue et intempérant ; l'un, actif au travail, est ami de l'épargne ; l'autre ne rêve que chômages et dissipe en un jour le fruit de ses sueurs. De cette opposition jailliront inévitablement des différences d'honneur ,

d'estime, de crédit, de possession et de position sociale, différences si naturelles que l'intervention continuelle de l'autorité parviendrait à peine à les empêcher.

Une supposition va nous permettre de toucher du doigt pour ainsi dire l'impossibilité pratique de l'égalité des conditions d'existence. Figurons-nous quatre frères de caractères fort ressemblants. Les trois premiers se marient, le quatrième préfère rester célibataire. Dès ce moment, les droits et les devoirs de ce dernier ne peuvent plus être assimilés à ceux de ses frères. Poursuivons notre supposition. Des trois frères mariés, le premier est sans enfants, le second en a trois et le troisième huit : voilà de nouveaux changements dans leurs droits et leurs devoirs respectifs. Même en admettant que ces quatre frères aient été tout à fait également partagés dans le principe sous le rapport de l'habitation, de la fortune et des occupations, après huit ou dix ans leurs conditions d'existence sont devenues bien différentes. Tandis que le cadet ne doit pourvoir qu'à sa propre subsistance, l'aîné doit travailler pour lui et pour sa femme, le second doit veiller à l'entre-

tien de cinq personnes et le troisième a dix bouches à nourrir. Ajoutez maintenant les différences de talent, d'activité au travail et autres; il deviendra évident que, dans un quart de siècle, les conditions de ces quatre frères ne seront plus du tout égales. Il ne faudrait même qu'une maladie un peu grave, un revers de fortune, un de ces accidents inopinés qui viennent si souvent troubler le bonheur des familles, pour détruire toute égalité dès la première génération. On conçoit facilement que ces différences ne feraient qu'augmenter à la génération suivante qui entrerait dans la vie dans des conditions si inégales.

Les socialistes trouveront peut-être à redire à ce tableau sous prétexte qu'ayant pris pour base l'ordre social actuel qu'ils réprouvent, nous avons pu noircir nos couleurs à plaisir. Si, comme ils le demandent, le soin des vieillards, des enfants et des infirmes incombait à la communauté; si la femme partageait les travaux de l'homme; si, enfin, chacun ne vivait que du produit de son travail, un dénoûment si fâcheux ne serait plus à craindre. C'est fort juste. Aussi, soutenons-nous

simplement que l'inégalité est un phénomène si naturel, *dès qu'on n'entrave pas le libre développement des hommes,* que le socialisme ne pourrait l'empêcher que par la contrainte extérieure de l'autorité. Un jardinier peut également faire en sorte que tous les arbres de son verger soient également hauts ou mieux également bas, mais pour cela il faudra qu'il contrarie par un émondage incessant leur croissance naturelle. Un état aussi contraire à la nature ne peut être durable.

4. Jusqu'ici nous nous sommes bornés à considérer la famille. Cependant, en dehors et tout autour du cercle de la famille il se forme, à raison des goûts et des besoins multiples et variés, des ordres sociaux d'une infinie variété. C'est grâce seulement à une grande *division du travail* que les hommes peuvent pourvoir à leurs besoins et s'élever à un plus haut degré de civilisation. La division du travail amène inévitablement à son tour le partage de la société en différentes professions répondant aux aptitudes et aux goûts différents de ceux qui s'y destinent.

Or, qu'on s'imagine une société aussi civilisée qu'on voudra, toujours il y aura des

ignorants et conséquemment aussi des professeurs : élèves et professeurs auront-ils mêmes droits et auront-ils mêmes devoirs ? Toujours il y aura des écoliers et par conséquent aussi des maîtres : existera-t-il entre eux égalité de droits et de devoirs ? Toujours il y aura des malades et des vieillards et par conséquent aussi des médecins, des chirurgiens et des infirmiers : leur attribuerez-vous à tous les mêmes droits et les mêmes devoirs ? Toujours on s'appliquera à l'agriculture, au commerce, à l'industrie, aux sciences et aux arts : tous ceux qui vivent de ces professions seront-ils dans des conditions parfaitement égales d'existence ? Tous seront-ils appelés indistinctement et moyennant la même rétribution à les exercer et à les diriger ?

Des socialistes plus modérés (1) ne sont pas opposés à ce que même dans l'Etat futur les différentes professions soient diversement rétribuées. Les socialistes radicaux, au contraire, — et Bebel est de ceux-là — veulent supprimer toute inégalité entre les professions. Au moyen de l'éducation et de la formation

(1) Entre autres Schäffle dans sa « Quintessenz », p. 5.

unitaire, on peut, selon lui, arriver à rendre tout le monde également apte à exercer « tour à tour » toutes les fonctions sociales. Prétention absurde et paradoxale reposant, comme nous le démontrerons ailleurs, sur une exagération inadmissible de la capacité humaine; prétention *logique* cependant et conséquence nécessaire des principes fondamentaux du socialisme. Une fois qu'on veut, au nom de l'égalité, renverser l'ordre actuel et créer pour tous les mêmes conditions d'existence, on ne peut plus tolérer la division de la société en professions qui diffèrent entre elles sous le rapport des salaires, des fatigues et des dangers. Il n'est pas du tout égal, en effet, d'être simple valet d'écurie, mineur, chauffeur, mécanicien, ouvrier employé dans une filature ou dans une fabrique de produits chimiques.

On a émis tout dernièrement une autre opinion d'après laquelle le socialisme pourrait se contenter de réclamer *l'égalité des conditions d'acquisition* (Erwerbsbedingungen). De fait, dit-on, le socialisme préconise l'égalité des conditions d'existence et l'abolition de toute inégalité sociale, mais ses principes ne l'obligent pas à pousser si loin ses prétentions;

aussi, pourrait-il se contenter d'exiger : pour tous les mêmes conditions d'acquisition.

Mêmes conditions d'acquisition ! Voilà une expression bien vague et bien équivoque (1). Si l'on demande simplement par là que la loi, considérée en elle-même, garantisse à tous la même possibilité d'acquérir des richesses par son industrie : c'est ce qui existe déjà actuellement. En effet, la loi, de sa nature, ne favorise personne aux dépens d'autrui dans son activité productive. Les socialistes ne gagneraient donc rien à cette égalité.

Si l'on entend par là que l'Etat doit fournir à tous les mêmes moyens d'industrie et conséquemment distribuer la propriété en portions égales : après quelques mois ou quelques années de ce régime, nous retomberions dans la plus grande inégalité et il y aurait bientôt lieu à un nouveau partage.

---

(1) *Erwerbsbedingungen*. Nous traduisons littéralement : conditions d'acquisition. Mais, comme l'auteur le fait lui-même remarquer, ce mot a un sens fort élastique. Il signifie proprement acquisition, d'où gain, profit et spécialement : produit du travail industriel. Il s'agirait donc ici de l'égalité des conditions économiques industrielles, en vertu de laquelle tous les moyens de production seraient, grâce à la socialisation du capital, également la propriété de tous. (Note du Tr.)

Mais si l'on prétend par là que l'Etat doit, en enlevant aux particuliers tous leurs moyens d'industrie, les mettre dans l'impossibilité de s'approprier les richesses productives et de ramener ainsi les grandes différences de fortune : c'est là une revendication manifestement socialiste. On se demande dès lors immédiatement en vertu de quel titre l'Etat s'arrogerait le droit d'enlever au commerce privé les moyens de production et d'imposer de force l'égalité des conditions d'acquisition ou, pour parler plus exactement, *d'empêcher forcément*, par la nationalisation des moyens de production, les plus habiles, les plus actifs et les plus forts d'acquérir beaucoup plus que d'autres moins habiles ou plus paresseux. Pourquoi vouloir faire passer tous les citoyens sur le lit de Procuste de l'égalité? Pourquoi les soumettre tous *uniformément* à l'ordre et à la direction de la collectivité dans tout ce qui concerne l'acquisition des richesses? Une telle prétention ne peut s'appuyer que sur la fausse hypothèse de *l'égalité* de tous les hommes et de leur *égal droit* aux biens de cette terre. Et ainsi nous revenons de nouveau à la supposition implicite mais inadmissible du socialisme : l'égalité de tous les hommes.

ART. II. — LA PRÉDOMINANCE EXAGÉRÉE DE LA VIE ÉCONOMIQUE.

Tout le monde producteur. — L'individu au service de l'Etat. — La production des richesses, but suprême de la vie. — Rôle prépondérant de la classe ouvrière. — Conséquences pour la science et la religion.

A l'hypothèse fondamentale de l'égalité des droits se rattachent intimement plusieurs autres suppositions non moins gratuites. Les socialistes veulent que tous, sans exception, *concourent à la production organisée par l'Etat.* « L'obligation de travailler est commune à tous. » Tout le monde est à la solde de la collectivité et reçoit de la collectivité sa tâche de travail déterminée. Personne ne peut posséder en propre de propriété productive ni rien produire de son propre mouvement. Pour parer aux besoins communs, on établit des magasins approvisionnés par l'Etat. L'éducation de la jeunesse et son instruction sont des fonctions de l'Etat, tout comme le soin des malades. Bref, chacun n'a en fait de liberté et de droits que ce que la collectivité veut bien lui accorder. C'est d'ailleurs un point qui sera bientôt traité plus à fond. Mais nous pouvons

déjà faire remarquer ici que cette prétention suppose implicitement une société armée d'*un droit discrétionnaire sur l'individu* dont elle réclame avant tout les services pour l'œuvre de la production.

Toute cette théorie n'est autre que la théorie païenne de l'Etat, telle que nous la rencontrons déjà dans Platon. Elle ne reconnaît à l'individu aucun droit naturel vis-à-vis de la collectivité (1); elle nie même implicitement la fin principale et suprême de l'homme, à savoir le respect de la loi de Dieu en ce monde et l'obtention du bonheur éternel dans l'autre. Par une conséquence toute logique de cette notion païenne de l'Etat, le socialisme *attache une importance démesurée á la vie économique* ou à la production des biens d'utilité matérielle. Mais, de même que, dans la vie de l'individu, l'acquisition des richesses matérielles n'occupe que le dernier rang en dignité parmi les différentes opérations de l'activité humaine; de même, dans la vie sociale, l'acquisition des moyens

(1) D'après Platon, toutes les classes de la société doivent obéir aveuglément à l'impulsion supérieure et le comble de la vertu politique est de rendre l'Etat parfaitement un c'est-à-dire autocrate. (Note du Tr.)

d'existence est généralement subordonnée aux aspirations intellectuelles plus relevées. Ceux-ci, en effet, ne doivent que préparer en quelque sorte un terrain favorable à l'épanouissement des biens d'un ordre idéal supérieur.

Or, parce qu'il est impossible que tous s'emploient de la même manière aux différentes opérations de l'activité humaine, il faut qu'il y ait diverses espèces de professions et d'états lesquels, exigeant des études préparatoires et un apprentissage plus ou moins long, n'obtiennent par conséquent pas tous la même considération mais se subordonnent hiérarchiquement les uns aux autres. De leur nature, les travaux manuels et les services d'alimentation accomplis par les ouvriers, les artisans et les cultivateurs occupent *le plus bas degré* de l'échelle et au-dessus d'eux s'échelonnent graduellement les autres états plus relevés. Cela ne veut pas dire que la classe productive ne soit pas parfaitement honorable et digne de toute notre estime ou que ceux qui en font partie aient moins de mérite devant Dieu. Nullement. Cela signifie tout simplement que les autres fonctions sociales occupent un plus haut rang dans la société, qu'elles exigent des

aptitudes moins communes et que par suite elles peuvent justement aussi demander des égards particuliers.

Mais que fait aujourd'hui le socialisme? Il prétend élever la classe ouvrière au rang de classe *dominante* et prendre le travail effectué (arbeitsleistung) (1), la création des « valeurs », comme *base de l'organisation sociale* et de la position hiérarchique des membres de la société. Selon lui, la société entière ne doit plus former qu'une grande association productive. Personne ne pourra plus refuser de prendre part à la production. Les existences inutiles, c'est-à-dire improductives, ne seront plus tolérées.

Il va sans dire que dans une telle organisation, où tout se subordonne et se lie à la production, c'en est fait des professions plus élevées; par conséquent, plus de place au sacerdoce exclusivement voué au service de Dieu, plus rien qui rappelle les ordres religieux d'aujourd'hui. De là au matérialisme, il n'y a qu'un pas

(1) Arbeitsleistung : plutôt l'effort dépensé que le résultat obtenu ou le résultat obtenu mais mesuré sur l'effort dépensé.

(Note du Tr.)

ART. III. — LA CONCEPTION MATÉRIELLE DE LA VIE.

Incompatibilité du socialisme avec l'idée religieuse. — Renversement du principe de l'autorité. — Négation du droit de propriété personnelle. — Un article du Programme socialiste officiel. — Le *Socialdemokrat.* — Déclarations significatives de la part des chefs du socialisme.

1. Le socialisme n'envisage la vie humaine qu'au point de vue purement terrestre; l'« au delà » n'existe pas pour lui. Or, un système partant de l'idée que l'homme, créé de Dieu pour l'éternité, ne vit ici-bas sur la terre que pour mériter le ciel par l'accomplissement de la volonté divine, pourrait-il jamais prendre la production des richesses comme suprême critérium de l'organisation sociale et n'admettre à l'usage des biens de la terre que ceux qui concourent à leur production? Pourrait-il reléguer la religion au rang des choses indifférentes dont on n'a pas à se soucier? Il est donc hors de doute que l'idée fondamentale du socialisme est en contradiction, non seulement avec le christianisme mais avec toute religion. Les droits de l'homme, voilà son

décalogue; son Dieu, c'est l'Etat populaire démocratique; sa fin dernière et universelle, les jouissances terrestres, son culte, la production.

2. Il y a plus. La revendication capitale du socialisme repose implicitement sur l'athéisme. Il revendique la pleine égalité du droit et des conditions d'existence pour tous au point de vue social et à tout autre. Toute inégalité l'irrite : il y voit un déni de justice insupportable ou un préjudice. Si la raison et la révélation exigent, au nom de la conscience ou par un commandement spécial de Dieu, que le serviteur obéisse à son maitre, le sujet à son supérieur, la femme à son mari, l'enfant aux auteurs de ses jours, ce sont là pour le socialisme autant d'attentats à l'égalité des droits et des devoirs de tous. Au point de vue socialiste, chacun a le droit de ne se soumettre qu'aux lois et aux chefs qu'il s'est lui-même choisis et reconnus. C'est donc renverser *le principe de l'autorité* en tant qu'elle émane de Dieu et qu'elle nous fait un devoir de conscience de la soumission. Que le socialisme batte en brèche et ruine par les fondements la société conjugale, même au point de vue pure-

ment naturel et à plus forte raison au point de vue chrétien, c'est un point que nous démontrerons plus loin en traitant des conditions de la famille en face du socialisme (1).

3. La position que le socialisme a prise vis-à-vis de la *propriété* est également en contradiction avec la doctrine chrétienne. De même que le Christ a condamné énergiquement le désir immodéré des richesses et qu'il a conseillé et recommandé la pauvreté d'esprit comme un degré supérieur de perfection ; de même il a reconnu la propriété privée, même quant aux instruments de travail. Il n'a pas abrogé les préceptes moraux de l'ancienne alliance tels qu'ils sont contenus dans le *décalogue*, mais il les a promulgués de nouveau avec plus de force (2). Sous la nouvelle comme sous l'ancienne loi, c'est une faute contre le commandement de Dieu de voler le champ, la maison ou le bœuf du prochain. C'en est même une que de convoiter ses biens injuste-

(1) C'est à bon droit que le pape Léon XIII insiste particulièrement sur ce point dans son encyclique « *Quod apostolici* » du 28 Décembre 1878.

(2) Vide. Wilmers. Lehrbuch der Religion. 4e édit., vol. III, p. 72 et suiv.

ment. Au jeune homme désireux de s'instruire de ses devoirs, le Sauveur répond d'abord : « observez les commandements; » puis, sous forme de conseil seulement, il ajoute : « si tu désires être parfait, va, vends tout ce que tu as, donne-le aux pauvres, viens et suis moi. » Le Christ aurait-il pu parler de la sorte si la propriété privée dans laquelle ici on doit assurément comprendre aussi les maisons et les champs, eût été illégitime à ses yeux? Saint Pierre répond à Ananias qu'il aurait pu garder son champ s'il l'avait voulu. Parmi les premiers disciples du Christ et parmi les apôtres, il s'en trouvait beaucoup qui avaient conservé leurs propriétés privées, témoin Marthe, Joseph d'Arimathie et Philémon. Comme le Christ et les apôtres, l'Eglise chrétienne a toujours reconnu la propriété privée, sans excepter les moyens de subsistance, tels que les champs, les prés, etc.

Donc, en condamnant comme illégitime et comme un « vol » toute propriété de ce genre, le socialisme se met en contradiction manifeste avec l'enseignement du christianisme.

De ce que nous venons de dire, il ressort clairement que le socialisme et le christia-

nisme sont aussi incompatibles que la nuit et le jour et que tout homme, sachant ce qu'est le socialisme et ce qu'il veut, ne peut donner son adhésion aux démocrates-socialistes sans rompre par là même avec le christianisme et même avec toute religion.

4. Mais à quoi bon tant insister sur l'incompatibilité essentielle du socialisme avec l'idée religieuse, alors que nous pouvons invoquer sur ce point les témoignages peu suspects des socialistes eux-mêmes? La démocratie-socialiste allemande, dans son programme officiel, considère la religion « comme une affaire privée. » C'est bien là, à coup sûr, rendre *l'Etat* au moins *indépendant de toute religion*, impie et athée. La communauté, comme telle, ne se soucie ni de Dieu ni de la religion : elle regarde tout cela comme des choses indifférentes. Une telle manière de voir ne peut naître que dans un esprit qui méconnaît et méprise la religion et quand on parle ainsi, on est bien près d'en venir à la persécution.

Supposons, par exemple, que l'Eglise veuille fonder des diocèses et des paroisses, nommer des curés avec charge d'âmes, prendre en main l'instruction religieuse, réglementer le mariage

et fixer les jours de fêtes d'obligation ; croit-on par hasard que l'Etat socialiste la laissera faire en paix? Conçoit-on que l'Eglise et l'Etat, qui exercent cependant leur action sur les mêmes individus, puissent passer l'un à côté de l'autre comme des inconnus sans froissements réciproques? Et si l'Etat socialiste incorpore de force les prêtres et les religieux, voire même les évêques, dans l'organisation de la production et les détourne ainsi des devoirs de leur vocation, ne serait-ce pas là une criante injustice et une cause perpétuelle de conflits dont l'issue serait la persécution ouverte contre l'Eglise? Qu'arrivera-t-il quand l'Eglise réclamera du terrain pour ses temples, ses couvents, ses presbytères, ses hôpitaux, ses séminaires, et qu'elle demandera les forces de travail et le matériel nécessaires à ces constructions? L'Etat socialiste ne sera-t-il pas forcé, au point de vue où il se place, de se refuser carrément à toutes les exigences ecclésiastiques, de violer, par conséquent, les droits les plus sacrés de l'Eglise et de la réduire à une condition voisine de la mort.

L'apparente tolérance qu'on accorde à la religion comme affaire privée n'est donc qu'un

leurre. Bien sot qui s'y laisserait prendre. On ne veut pas alarmer ceux qui ont encore conservé au fond du cœur un reste d'attachement pour la religion en exigeant d'eux une rupture formelle. Mais, dans son essence intime, le socialisme est l'ennemi de toute religion qui ose élever le regard de l'homme de la terre vers le ciel et lui dire qu'on ne vit pas seulement de pain.

5. Il y a un fait patent, que avec la meilleure volonté du monde on ne peut attribuer au hasard : les socialistes les plus fameux ne font aucun mystère de leurs haines anti-religieuses et se complaisent même dans les plus odieux blasphèmes contre Dieu. On connait entre autres le dédain qu'ils affichent habituellement pour toutes les tentatives chrétiennes de réformes. Parler à l'ouvrier d'une vie meilleure, faire luire à ses regards les espérances éternelles c'est, disent-ils, leur donner « des lettres de change pour l'autre monde » (wechsel auf das Jenseits). Le « *Social-Demokrat* », jusqu'ici l'organe officiel (1) des socia-

(1) Le *Social-Demokrat* cessa de paraître le 1er Octobre 1890. Il a été remplacé par la *Neue-Zeit* (l'Ere nouvelle) qui paraît toutes les semaines et qui a surtout pour but d'entretenir les relations

listes allemands, se livre presque à chaque page à des attaques haineuses contre la « domination du clergé » et se répand souvent en d'ignobles blasphèmes. *Marx* ne laisse échapper aucune occasion de faire une sortie ouverte ou déguisée contre le christianisme. Avec le frivole Heine, *Auguste Bebel* abandonne « le ciel aux anges et aux moineaux » (1). La théologie, si nous l'en croyons, est en contradiction avec les sciences naturelles et disparaîtra dans la société future (2). Convaincu que « le ciel » est sur la terre et que « mourir est synonyme de finir », chacun sera amené à vivre conformément aux exigences de la nature (3). Et dans un autre endroit, le chef actuel des démocrates-socialistes caractérise comme suit leur conception du monde : athéisme en religion, républicanisme démocratique

internationales. Les principaux socialistes de tous les pays fournissent des articles à la *Neue-Zeit* quoique la rédaction en soit essentiellement allemande. (Note du Tr.)

(1) Unsere Ziele, p. 38.

(2) Die Fraù, p. 183.

(3) Die Fraù, p. 188. Le dernier livre de Bebel : « Die mohammedanisch-arabische culturperiode » (La période de civilisation mahométano-arabique) n'est qu'un vil et grossier pamphlet contre le christianisme.

dans l'Etat, collectivisme en économie politique (1).

Il en est un cependant qui dépasse tous les autres par la violence de ses attaques contre la religion ; nous voulons parler de *Dietzgen* dans ses prédications blasphématoires sur « la religion de la démocratie-socialiste » (2). Qu'on en juge par le passage suivant ; il est caractéristique :

« Si la religion consiste à croire à des forces et à des êtres matériels extra ou supramondiaux, à des dieux et à des esprits supérieurs ; *en ce cas, la démocratie est sans religion.* En son lieu et place, elle met dans l'individu la conscience de son insuffisance personnelle. Elle lui fait sentir la nécessité de son absorption dans le grand tout pour son perfectionnement et l'amène ainsi à se subordonner volontiers au bien général. *La civilisation de la société humaine, voilà le plus grand être auquel nous croyions.* L'établissement de cette société sur une base démocratique, voilà notre espérance. Alors seulement la charité sera autre

---

(1) Schäffle, Aussichtslosigkeit der Socialdemocratie, p. 3.
(2) Die Religion der Socialdemokratie, Leipzig, 1872.

chose qu'un vain mot au service du fanatisme religieux des fantasques et des exaltés » (1).

(1) Voir Notes : pp. 33-34. Les pensées les plus intimes des socialistes sur la religion se révèlent notamment dans les brochures suivantes de date plus récente : *J. Stern, Die Religion der Zukunft* (La Religion de l'avenir) ; *G. Lommel, Jesus von Nazareth ; F. Heigl, Spaziergänge eines Atheisten* (Promenades d'un athée) ; *A. Dulk, Der Irrgang des Lebens Jesu* (La fausse voie suivie par Jésus); *Stamm, Die Erlösung der darbenden Menschheit* (La délivrance de l'humanité pauvre), etc. Tous ces écrits manifestent à l'envi leur mépris pour tout ce qui est saint et sacré.

CHAPITRE II.

Les principes fondamentaux de l'économie politique.

ART. I. — LA THÉORIE SOCIALISTE DE LA VALEUR.

Distinction entre la valeur d'usage et la valeur d'échange. — Le travail humain abstrait, mesure de la valeur d'échange. — Répudiation tardive du libéralisme. — La valeur, d'après Aristote. — Critique de la théorie socialiste de la valeur. — La valeur d'usage est un facteur déterminant la valeur d'échange. — Insuffisance de la simple théorie du coût de la production comme mesure de la valeur d'échange de la force de travail.

Le capital, d'après Karl Marx, vient au monde « suant le sang et la boue par tous les pores de la tête aux pieds. » (1) De sa nature, c'est tout simplement du travail non payé, volé aux ouvriers ou, comme dit Lasalle, « le bien d'autrui » (2). Pour justifier cet arrêt

(1) Das Kapital, 2e édit., p. 790. Edit. franç., p. 340.

(2) Das *Eigenthum* ist *Fremdthum* geworden : la propriété est devenue l'appropriation du bien d'autrui. La force de l'expression allemande ne peut pas se rendre parfaitement en français.

(Note du Tr.)

de mort contre le capital, Marx, nous l'avons vu, se fonde sur sa *théorie de la valeur* (1). Il distingue une double valeur : la *valeur d'usage* et la *valeur d'échange*. La *valeur d'usage* consiste dans l'utilité d'une chose pour la satisfaction de besoins humains; la *valeur d'échange*, au contraire, réside dans le rapport suivant lequel les marchandises peuvent se troquer l'une contre l'autre. Les valeurs d'usage sont, il est vrai, génératrices de la valeur d'échange, en tant que les choses utiles seules sont susceptibles d'être échangeables, mais, par ailleurs, la *valeur d'échange est tout à fait indépendante de la valeur d'usage*. On l'estime d'après le *travail représenté* dans un produit. Toutefois, sous le nom de travail on ne doit pas entendre du travail de telle ou de telle espèce déterminée,

(1) La théorie marxiste est-elle essentielle au socialisme ? C'est un point aujourd'hui fort contesté parmi les socialistes. Voir *Fischer*, Die Marx'sche Werththeorie. Berlin, 1889, p. 33 et suiv. Il semble que cette théorie les embarrasse eux-mêmes singulièrement. On peut accorder qu'elle n'est pas la seule et unique base du socialisme, mais que Marx l'ait considéré comme la pierre angulaire de tout son système, c'est ce qui ressort sans contredit de sa critique du « *Kapital* ». Toutes les négations du monde n'y changeront rien. Ce n'est pas sans raison que la « Social-demokratie » allemande a reproduit les grandes lignes de la théorie marxiste de la valeur en tête de son Programme officiel. Voir plus haut : *Programme de Gotha*, p. 42.

comme par exemple le travail du tailleur ou du cordonnier, mais du « travail humain abstrait » (1).

« Une valeur d'usage ou un article quelconque n'a donc de valeur (valeur d'échange) qu'autant que du travail humain abstrait s'y trouve représenté ou matérialisé. Comment mesurer maintenant la grandeur de sa valeur? Par le *quantum* de la substance « créatrice de valeur » contenue en lui, du travail. La quantité de travail elle-même a pour mesure sa durée dans le temps et le temps de travail, à son tour, possède sa mesure dans des fractions de temps définies, telles que l'heure, le jour, etc. » (2). Par temps de travail il faut entendre, ainsi que Marx le déclare plus loin, « le temps de travail socialement nécessaire » ou le temps de travail « qu'exige la confection d'une valeur d'usage quelconque exécutée avec le degré moyen d'habileté et d'intensité et dans des conditions qui, par rapport au milieu social donné sont normales » (3).

---

(1) C'est-à-dire abstraction faite de l'objet sur lequel il s'exerce; sans aucun égard à la forme particulière sous laquelle cette force de travail a été dépensée.

(2) Das Kapital, p. 12. Edit. franç., p. 15

(3) Das Kapital, p. 14. Edit franç., p. 15.

Nous avons vu plus haut comment Marx, voulant nous expliquer la production de la « plus-value » capitaliste, se fonde sur l'axiome que la valeur d'échange est quelque chose d'essentiellement indépendant de la valeur d'usage et ne consiste que dans « le temps de travail absorbé. » (Voir 1ière partie, p. 35.)

Quant à sa thèse fondamentale que la valeur d'échange d'une chose s'estime non par sa valeur d'usage mais *exclusivement* par le travail contenu en elle, Marx peut se réclamer des théories émises par Adam Smith (1), Ricardo et d'autres économistes nationaux célèbres. En ce point, comme en maint autre, le socialisme ne fait que recueillir l'héritage du libéralisme : il tire les déductions logiques des principes posés par celui-ci. C'est seulement depuis que Marx, Lasalle et d'autres se sont emparés de ce principe pour porter

(1) An inquiry into the nature and causes of the wealth of nations. (Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations.) 2 vol. in-4° : « Le travail est donc la vraie mesure de la valeur d'échange de tous les biens. » *Roscher* (Grundlagen der National ökonomie, 18e édit., § 77, p. 172) convient également que la légitimité de la propriété capitaliste repose, d'après la plupart des économistes nationaux depuis Locke, sur le droit qu'a tout ouvrier de consommer ou d'épargner le produit de son travail.

des coups si terribles au capital privé, qu'on a commencé à en comprendre toute la gravité. On s'est empressé alors de le désavouer. Malheureusement, cette répudiation tardive paraît par trop intéressée.

Marx a raison d'ailleurs de distinguer la *valeur d'usage* de la *valeur d'échange*. Cette distinction se trouve déjà dans Aristote et dans ses commentateurs.

Aristote (1), en effet, distingue un double usage des biens de possession : le premier est *propre* (χρῆσις οἰκεία) au bien possédé en vertu de la singularité de sa nature; le second lui est *commun* (χρῆσις οὐκ οἰκεια) avec tous les autres biens qui peuvent être l'objet de la possession. Il explique cette distinction par l'exemple du soulier. Un soulier a un double usage : l'un lui est tout *particulier* par opposition avec les autres biens et consiste en ce qu'il sert à chausser le pied; l'autre consiste en ce qu'on peut l'échanger contre d'autres biens de possession. Ce dernier usage est commun au soulier et à tous les

(1) Politic. I, 9, 1257 a. 6 et suiv.; S. Thom. In I. Pol. l. 7; Silvest. Maurus. In I. Pol. c. 6, n. 2.

autres biens qui peuvent être dans le commerce. On peut, pour cette raison, lui donner le nom d'usage *général* (1) ou encore d'usage secondaire

Si Marx s'était borné à distinguer ces deux sortes de valeur, on n'aurait rien à lui reprocher, mais *il les sépare complètement l'une de l'autre*. La valeur d'usage n'entre pas, selon lui, *comme facteur déterminant dans la fixation de la valeur d'échange*. Mais rien n'est moins prouvé et rien n'est plus faux que cette assertion.

1. **Rien n'est moins prouvé**. L'argument principal que Marx apporte à l'appui de

---

(1) Cette distinction de la valeur d'usage est bien plus claire, plus simple et plus rationnelle que celles de la plupart des économistes modernes. Beaucoup nomment *valeur d'usage* d'un objet sa capacité de servir à l'usage du possesseur lui-même et *valeur d'échange* le pouvoir d'acquisition qu'il possède grâce à l'échange, comme si l'échange n'était pas aussi un usage *du possesseur lui-même*. Cette distinction n'est donc pas fondée en raison. D'autres nomment valeur d'usage la *valeur d'utilité immédiate* et valeur d'échange la valeur d'utilité *médiate*. Enfin, plusieurs (entre autres *Neuman* Schönbergs Handbuch der politischen Oeconomie, 2e édit., I, p. 156. Rem. 70) rejettent cette distinction et divisent les valeurs en valeurs *subjectives* et *objectives*. Quant à nous, chaque fois que, dans le cours de ce travail, nous distinguons d'après l'usage reçu la valeur d'usage de la valeur d'échange, nous entendons par valeur d'usage la capacité qu'a une chose de servir à toute sorte d'usage *à l'exclusion de l'usage spécial qu'elle a dans l'échange*.

sa thèse est celui-ci : La valeur d'échange est nécessairement quelque chose de *commun* à toute marchandise. Or, ce quelque chose de commun ne peut être que le travail humain abstrait qui s'y trouve incorporé. Donc c'est celui-ci qui crée la valeur d'échange.

Nous concédons que la valeur d'échange doit être quelque chose de commun à toutes les marchandises puisque c'est par là qu'on peut les comparer entre elles, mais nous nions que ce rapport commun consiste uniquement dans le travail contenu en elles. Marx n'appuie d'ailleurs son opinion d'aucune preuve ; il se contente d'affirmations et présuppose constamment ce qu'il faut prouver. Ecoutons-le plutôt :

« Ce quelque chose de commun ne peut être une propriété géométrique, physique, chimique ou autre qualité naturelle des marchandises. Leurs propriétés particulières n'entrent généralement en considération qu'autant qu'elles leur donnent une utilité qui en fait des valeurs d'usage. Mais, d'un autre côté, il est évident (!) que l'on fait abstraction de la valeur d'usage des marchandises quand on les échange et que tout rapport d'échange est

même caractérisé par cette abstraction. Dans l'échange, une valeur d'usage vaut précisément autant que toute autre, pourvu qu'elle se trouve en proportion convenable... Comme valeurs d'usage, les marchandises sont avant tout de qualité différente; comme valeurs d'échange, elles ne peuvent être que de différente qualité et ne contiennent donc aucun atome de valeur d'usage » (1).

On le voit : Marx suppose ici ce qu'il fallait prouver. Bien plus, il en fait un principe évident et qui saute aux yeux (augenscheinlich). Et pourtant, c'est sur ce principe que repose toute sa théorie comme l'édifice sur sa base.

Une pareille désinvolture nous étonne. Sans preuve aucune, Marx ose affirmer que, en dehors du travail, il n'y a rien de commun entre les marchandises. *Aristote*, sur l'autorité duquel il affecte si souvent de s'appuyer, aurait pu mieux l'éclairer sur ce point. Ce grand penseur enseigne expressément qu'il faut qu'il y ait quelque chose de commun entre les marchandises puisqu'on peut les comparer entre elles

(1) Das Kapital, p. 12. Ed. franç. p. 14.

et les mesurer. Cette mesure commune de toutes les valeurs d'échange, c'est le *besoin,* c'est-à-dire la qualité qui rend les choses aptes à satisfaire un besoin humain, en d'autres termes l'*utilité* (1).

Le principe posé par Marx que le travail seul constitue la valeur d'échange n'est pas seulement dénué de preuves, mais encore

11. **Rien n'est plus faux.** Sans s'en douter, Marx s'est réfuté lui-même. Il dit : Dans le rapport d'échange, une valeur d'usage vaut précisément autant que toute autre, *pourvu qu'elle se trouve en proportion convenable*. Pourquoi faut-il que la valeur d'usage se trouve en proportion convenable? Evidemment parce que loin d'être une quantité négligeable ou indifférente, elle est un élément dont il faut absolument tenir compte dans la détermination de la valeur d'échange.

Mais n'y a-t-il pas pourtant des valeurs d'usage qui ne possèdent aucune valeur d'échange? L'air et la lumière du soleil, par

(1) Ethic. Nic. V. 8, 1133 à 25 : *δεῖ ἄρα ἑνί τινι πάντα μετρεῖσθαι…, τοῦτο δ'ἐστὶ τῇ μεν ἀληθείᾳ ἡ χρεία, ἥ παντα συνέχει.*

exemple, ne sont-ils pas des valeurs d'usage sans valeur d'échange? Sans aucun doute. Mais que suit-il de là? Tout simplement que le simple usage ne suffit pas pour former une valeur d'échange mais que d'autres conditions doivent encore s'y joindre. De là à dire que toutes les choses qui ont une valeur d'échange ne la doivent pas, au moins en partie, à leur valeur d'usage il y a loin Que dirait-on de ce raisonnement : il y a des hommes qui ne sont pas artistes, donc l'idée d'homme n'est pas contenue dans l'idée d'artiste? L'argumentation de Marx n'est pas plus concluante. Pour qu'une valeur d'usage ait une valeur d'échange, il faut qu'elle soit apte à devenir la possession exclusive de quelqu'un, sans se rencontrer pourtant en telle abondance que chacun puisse l'obtenir facilement et en quantité illimitée. Mais, cela supposé, sa valeur d'échange dépend avant tout de sa valeur d'usage ou de son utilité Le bois dans les forêts vierges de l'Amérique du Sud n'a pas de valeur d'échange, soit parce qu'il ne s'y trouve personne qui en fasse usage, soit au moins parce que tout le monde peut l'avoir pour rien comme l'eau chez nous.

Mais, imaginons-nous maintenant qu'un

marchand envoie vers un port d'Europe des vaisseaux chargés de différentes essences de bois : sur quoi se basera-t-on dans l'évaluation du prix de ce bois ? Sera-ce peut-être uniquement sur la dépense de travail, d'argent et de temps qu'a coûtée la fourniture du bois ? Assurément non ; car, à ce compte-là, toutes les essences de bois devraient se vendre au même prix. Or il n'en est pas ainsi. Ce que les acheteurs considèrent avant tout, c'est l'utilité du bois. Le meilleur, le plus solide sera le mieux payé. Le bois de cèdre ou d'ébène, abstraction faite de la dépense de travail qu'il a coûtée avant d'être amené sur le marché, a une plus grande valeur que le bois de sapin ou de bouleau.

Mille exemples de ce genre font voir que, dans l'appréciation générale des hommes, c'est l'utilité ou le parti qu'on peut tirer d'une chose qui en détermine tout d'abord le prix ou la valeur. Le bon vin se paie plus cher que le mauvais, quand bien même le vigneron se serait également fatigué pour produire l'un et l'autre. Pourquoi les propriétaires de nos charbonnages vendent-ils à des prix si différents la houille sortie d'un même puits ? Parce que la qualité n'est pas la même. Pareille-

ment, une prairie des bords de la Moselle ou du Rhin a une valeur d'échange incomparablement plus grande qu'une prairie de même superficie située dans le Harz ou l'Eisel et cela indépendamment de tout travail humain.

Mais pourquoi vouloir accumuler des raisons pour démontrer une vérité si évidente ? Ne serait-ce pas enfoncer une porte ouverte ? On ne peut objecter contre les exemples précités que partout le travail a été nécessaire pour la formation pleine et entière de la valeur d'usage ; car nous ne contestons pas que le travail n'influe *aussi* sur la valeur d'échange, mais seulement qu'il constitue à lui seul cette valeur. Au reste, le travail n'entre pour la plupart du temps en considération qu'autant qu'il augmente l'*utilité* de l'objet. Par ailleurs, il y a aussi, dans la nature, des objets qui ne demandent absolument aucun travail pour être utilisables mais qu'on peut s'approprier immédiatement ou échanger contre d'autres articles. Il en est ainsi, par exemple, du pétrole, des fruits sauvages, etc. (1)

(1) Voir sur la théorie marxiste de la valeur : *Hammerstein*, S. J., Stimmen aus Maria-Laach, vol. X, p. 426; *Hitze*, Kapital und Arbeit. Paderborn, 1880, p. 9 et suiv.

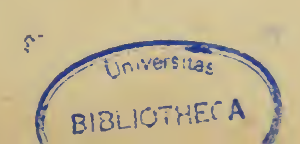
Si donc ce qui prête aux biens de possession leur valeur d'échange n'est pas le seul travail mais avant tout l'utilité et le service qu'on en peut tirer pour la satisfaction des besoins humains, tout l'échafaudage des accusations dirigées contre le capital privé actuel s'écroule avec la thèse marxiste qui en est la base. Marx est notamment tout à fait dans l'erreur quand il prétend fixer la valeur d'échange (y compris la valeur du louage) de la force humaine de travail par les frais de production de cette valeur. Car, en supposant même que deux ouvriers aient besoin de la même rétribution pour leur entretien et celui de leur famille, leurs forces de travail auront cependant une valeur d'échange toute différente si l'un est plus entendu, plus habile, plus industrieux et plus fidèle que l'autre. Ce qui détermine en premier lieu la valeur d'échange c'est, dans la force de travail comme dans tout bien de possession, l'utilité ou le service qu'on en peut tirer.

Pour prévenir une dernière difficulté qu'on pourrait nous faire, remarquons que, même dans l'Etat socialiste, la valeur d'échange continuerait à exister et ne pourrait être déter-

minée uniquement d'après les frais occasionnés par la production. Dans le commerce international d'exportation aussi bien que dans la répartition des produits, il faudrait fixer la valeur d'échange, de telle sorte que la valeur d'usage en demeurât le premier facteur. Si deux ouvriers ont travaillé autant l'un que l'autre, on ne pourra pas, sous prétexte que les frais de production ont été les mêmes de part et d'autre donner à l'un comme salaire une mesure déterminée de Johannisberg ou de Rudesheimer et à l'autre la même mesure de petit vin de Moselle ou de cidre. Même dans l'Etat socialiste, on pourra rétribuer plus de travail avec un hectolitre de bon froment qu'avec la même mesure de froment de mauvaise qualité, quand bien même les deux espèces coûteraient le même travail. Cette remarque s'applique à tous les autres objets de consommation.

ART. II. — LA LOI D'AIRAIN DES SALAIRES.

Exposé de cette loi. — Mal fondé des conclusions qu'on prétend en tirer contre la propriété privée. — La prétendue loi des salaires n'est pas une loi économique proprement dite. — Réfutation des arguments emprun-



tés par Lassalle à Ricardo.— La fécondité des mariages ne dépend pas nécessairement de la situation prospère des ouvriers. — L'offre de bras n'augmente pas immédiatement avec l'accroissement de la population. — L'offre et la demande de travail peuvent augmenter simultanément.

1. La « loi d'airain des salaires » a été l'arme favorite dont Lassalle s'est servi contre le capitalisme moderne. Ici encore les économistes libéraux, tels que Adam Smith, Ricardo (1), Jean Baptiste Say et d'autres, avaient préparé la voie au socialisme. C'est avec une satisfaction marquée que Lassalle (2) invoque ces puissantes autorités en faveur de sa fameuse loi.

---

(1) D'après la doctrine de *Ricardo, le salaire moyen du travail tend à se confondre avec les frais de production de ce travail.* Il distingue le prix *naturel* du travail et son *prix de marché.* Le prix *naturel* est celui qui fournit aux ouvriers en général les moyens nécessaires à leur subsistance et à la reproduction de leur espèce. Le *prix de marché* est, au contraire, celui qui leur est réellement payé sous l'influence de la loi de l'offre et de la demande. Il peut tantôt s'élever au-dessus du prix naturel, tantôt descendre au-dessous, mais il finit toujours par y revenir. Tout en reconnaissant que Lassalle a présenté cette loi sous un jour plus odieux, si nous faisons la part de la sourde haine qui animait l'agitateur allemand, nous ne trouvons entre sa doctrine et celle de Ricardo aucune différence essentielle.

(2) Surtout dans son « Arbeiter-Lesebuch » (Manuel des travailleurs), p. 7 et suiv.

« *La loi de fer économique* qui, dans les conditions actuelles de la production, met le salaire sous la *dépendance de l'offre et de la demande de travail* s'énonce comme suit : La moyenne du salaire de travail reste toujours réduite à l'entretien *nécessaire* communément en usage chez le peuple pour la conservation de la vie et la reproduction Tel est le point autour duquel s'agite continuellement, en oscillations de pendule, le salaire réel sans pouvoir jamais s'élever longtemps au-dessus ni s'abaisser longtemps au-dessous. Il ne peut s'élever longtemps au-dessus de cette moyenne ; car autrement, par suite de l'amélioration du sort des travailleurs il se produirait bientôt un accroissement de population ouvrière, suivi d'une offre plus grande de bras, laquelle ferait retomber le salaire du travail à son premier état de baisse. »

« Le salaire du travail ne peut non plus rester longtemps fort en dessous de cet entretien nécessaire à la vie, car alors on voit apparaître l'émigration, le célibat, l'interruption de la génération des enfants et finalement, par une suite naturelle de la misère, une diminution dans le nombre des travailleurs, suivie

d'une offre moindre de bras, laquelle a pour conséquence de ramener le salaire de travail à son premier état de hausse. Le salaire moyen réel du travail consiste donc dans le mouvement perpétuel autour de ce centre de gravité où il faut qu'il retombe continuellement, chaque fois qu'il est resté, tantôt un peu au-dessus, tantôt un peu au-dessous. » (1)

Il s'en suit par conséquent que ouvrier et salaire de travail oscillent perpétuellement autour de l'extrême limite de ce qui, selon les besoins du temps, est *absolument nécessaire à l'entretien de la vie.* C'est là un point qui ne change jamais. Lassalle convient cependant que ce strict nécessaire communément en usage, est aujourd'hui plus élevé qu'autrefois ; mais il n'en reste pas moins établi d'après lui que la classe ouvrière est constamment réduite à ce qui est indispensable dans les circonstances données de la société, pour la *conservation* de sa vie et la reproduction et que, par conséquent, elle est condamnée à mourir peu à peu d'inanition. (2)

(1) Offenes Antwortschreiben (Lettre ouverte) p. 10 et Arbeiter-Lesebuch, p. 5.

(2) Arbeiter Lesebuch, p. 27.

2. Telle est la loi affreuse, inexorable dont les socialistes se sont emparés, jusque dans ces derniers temps pour ébranler le droit de propriété privée (1). Toutefois ils versent là dans une profonde erreur car, même en admettant cette loi comme parfaitement exacte. on n'en pouvait encore tirer aucun argument contre la propriété privée. Cette loi présuppose la *concurrence illimitée* dans le domaine économique et le régime tyrannique et sans frein de l'offre et de la demande, alors que rien n'empêcherait d'y mettre des bornes sans entamer le moins du monde la propriété privée.

---

(1) Qu'on se rappelle le Programme de Gotha cité plus haut p. 42. On sait d'ailleurs que Marx lui-même n'a jamais reconnu la loi d'airain des salaires. Chose digne de remarque, Liebknecht a déclaré tout dernièrement au Congrès socialiste de Halle et une seconde fois dans le « Berliner Volksblatt » (1890, nos 254 et 256) qu'il avait toujours rejeté la loi d'airain des salaires ; ce qui ne l'a pas empêché cependant de combattre quinze ans durant pour le Programme de Gotha où cette loi est expressement formulée. Ainsi donc, voilà vingt ans que les socialistes, appuyés sur cette loi de fer, prêchent aux ouvriers l'absolue impossibilité d'améliorer leur condition par leurs propres efforts et à présent les meneurs du parti viennent dire qu'ils n'ont jamais pris au sérieux cette loi. Une telle manière d'agir n'est-elle pas le comble de la frivolité ? — Quoi qu'il en soit d'ailleurs, cette loi d'airain fait encore partie du Programme socialiste et nous attendons la réponse que les « compagnons » feront aux explications données par Liebknecht.

Le fait est que presque partout jusque dans ces derniers temps on a maintenu la concurrence dans certaines limites sociales qui assurent aux faibles une protection contre l'oppression et l'exploitation injustes. C'est à la politique sociale de rechercher comment, grâce au concours de la législation civile en haut et de l'initiative privée en bas, on pourrait arriver à une organisation appropriée aux conditions modernes de la production de façon à sauvegarder les droits des faibles contre toute spéculation préjudiciable à leurs intérêts. Ce résultat une fois obtenu, « la loi du salaire », au sens étroit que Lassalle lui a donné dans son interprétation, disparaîtra du même coup.

Les démocrates-socialistes s'y prennent très adroitement dans leurs attaques contre l'ordre existant mais ils ne font pas toujours preuve de beaucoup de loyauté. « Voyez cette terrible loi des salaires, véritable joug de fer qui vous rive au besoin et à la misère ! Seule, la démocratie-sociale peut vous venir en aide ! » C'est ainsi qu'ils s'adressent aux masses ouvrières dans leurs meetings. Comme si on ne pouvait se déclarer l'adversaire de la concurrence illimitée sans devoir passer avec armes

et bagages dans le camp socialiste. Les socialistes avoués savent fort bien qu'il n'en est rien. Nous aussi catholiques — et je crois que les protestants de bonne foi seront d'accord avec nous sur ce point — nous voulons que la législation protège les classes industrielles et agricoles contre la prépondérance exagérée du capital ; nous aussi nous voulons contribuer, dans la mesure de nos forces, à procurer le bonheur de la vie de famille au dernier des travailleurs. Mais notre but n'étant pas ici de faire de la politique sociale, nous n'avons pas à détailler quelles seraient les conditions requises pour améliorer la situation de l'ouvrier.

Nous soutenons seulement que le socialisme n'est pas le remède aux maux dont souffre actuellement la société. Sans doute, il veut la suppression de la libre concurrence mais il n'y parvient qu'en anéantissant toute liberté d'action et en emprisonnant tous les citoyens dans cette camisole de force qui s'appelle l'organisation civile de la production.

3. La réfutation que nous venons de faire pourrait suffire à sauvegarder la propriété privée, mais comme la loi d'airain des salaires

joue un rôle si important dans la littérature socialiste, nous croyons utile de la soumettre à une critique encore plus attentive.

a) Si, en formulant sa loi de fer des salaires, Lassalle a simplement voulu dire que, sous l'influence de l'offre et de la demande, il se manifeste une tendance fatale à réduire la rétribution du travail à ce qu'exige la stricte nécessité pour l'entretien du travailleur : c'est un point qu'on pourrait lui concéder sans danger. Il faut voir dans cet inconvénient une suite presque inévitable de l'égoïsme des riches qui sont les puissants. Tout homme tient généralement à acheter bon marché et à vendre cher. Si l'ouvrier cherche à louer sa force de travail au plus haut prix possible, de son côté, l'entrepreneur cherchera à l'engager au plus bas. Mais, en règle générale, le riche est le plus fort et, par suite, le salaire atteindra difficilement une juste mesure qu'il dépassera plus rarement encore. Faut-il en conclure que cette tendance générale, suite de l'égoïsme humain, est une loi économique? Nullement. Sans quoi on devrait voir aussi une loi économique dans les falsifications alimentaires que les marchands se permettent

si souvent dans le but de faire plus facilement fortune.

B) On ne peut donc considérer le principe posé par Lassalle comme une loi économique proprement dite : au moins cela reste-il complètement à prouver : (1)

Pour qu'un phénomène puisse constituer proprement une loi économique, il faut qu'il se manifeste toujours et partout en vertu de causes déterminées. Or, tel n'est pas le cas de la prétendue loi lassallienne : au moins, nous le répétons, cela n'est-il nullement prouvé. Examinons de plus près les arguments que Lassalle emprunte manifestement à Ricardo. Le salaire, dit-il, « ne peut s'élever longtemps au-dessus de la moyenne de ce qui est communément nécessaire à la vie, autrement il se produirait bientôt une augmentation dans la population ouvrière et par suite dans l'offre des bras, ce qui ramènerait le salaire du travail à son premier état de baisse. » Mais est-il bien vrai d'abord que la population ouvrière se multiplie par voie de génération en pro-

(1) Voir *Hammerstein*, Stimmen aus Maria-Laach, X, p. 442 et *Mithoff* dans Schönbergs Handbuch der politischen Oekonomie, I, p. 638 et suiv.

portion de sa situation prospère? C'est là une assertion absolument gratuite que l'expérience semble plutôt démentir. Celui qui veut trouver en Angleterre les familles les plus nombreuses ne les rencontrera pas dans la demeure des ouvriers les mieux rétribués ou chez les riches bourgeois ; il faut qu'il aille les chercher dans les plus pauvres quartiers irlandais. Il n'y a peut-être pas de pays où la moyenne de la population jouisse d'une aisance plus grande qu'en France et cependant il n'y en a pas non plus où l'accroissement de la population soit plus faible. On en devine facilement la raison, même en faisant abstraction de l'influence religieuse. Plus la famille ouvrière est prospère, plus aussi elle cherche à soutenir son rang de fortune et à s'élever à un degré supérieur dans la société. Aussi dans cette classe les mariages inconsidérés sont-ils bien plus rares que dans les derniers rangs de la société. Naturellement, il ne faut pas en conclure que, dans les classes supérieures, le niveau moral soit plus élevé.

Cette question peut encore s'envisager à un autre point de vue que Lassalle néglige complètement. Admettons un moment qu'une

amélioration dans le sort des ouvriers entraîne un accroissement de population : sur quoi se fonde-t-on pour dire que la concurrence entre les ouvriers va aussitôt augmenter dans la même proportion? Avant que cet accroissement puisse amener un résultat sensible il faut qu'il s'écoule encore un laps de temps d'environ seize à vingt ans. Les enfants n'entrent pas dans la concurrence en naissant. Ainsi, même en supposant avec Lasalle un accroissement de la population, il pourra se faire que, durant toute une génération, un travailleur gagne un salaire supérieur aux exigences de son propre entretien et de l'éducation de ses enfants.

Enfin, si la demande s'accroît avec l'offre, il peut fort bien arriver que l'augmentation de l'offre des bras n'amène aucune baisse dans le prix du travail. En effet, si la demande de travail s'accentue dans une proportion aussi forte que l'offre, le salaire de travail reste au même niveau. Il peut encore arriver qu'en plusieurs endroits de nouvelles entreprises (constructions de voies ferrées, routes, canaux, etc.) augmentent constamment la demande pendant des années et empêchent ainsi l'af-

fluence de nouveaux travailleurs d'amener nécessairement une baisse de salaires.

Par conséquent, il n'est pas prouvé que le salaire ne peut demeurer longtemps supérieur à l'entretien nécessaire. Lassalle n'a pas démontré non plus que le salaire ne peut longtemps rester au-dessous de cette moyenne. « Cette situation amènerait, dit-il, l'émigration, le célibat, l'interruption de la génération, elle provoquerait enfin une diminution de population ouvrière et, par suite, une diminution dans l'offre du travail ; la conséquence de ces effets eux-mêmes serait le retour du salaire à son premier état de hausse. »

La misère, nous l'avons déjà fait remarquer ci-dessus, n'est pas un obstacle à la génération à moins que le travailleur ne meure littéralement de faim. Il peut très bien se faire, et le cas n'est malheureusement pas rare, qu'en plusieurs lieux la situation vraiment misérable des ouvriers (et nous donnons au mot misérable la même valeur que Lassalle) se soit prolongée fort longtemps sans amener une diminution sensible dans le développement de la population. La misère n'empêche pas les mariages des pauvres et ne les rend

pas inféconds. Les pauvres gens sont, sous ce rapport, souvent plus consciencieux que d'autres qui s'intitulent les « civilisés » par excellence. Au reste, quand bien même la misère amènerait une diminution de la fécondité ; avant que le contre coup de l'influence se fit sentir sur le marché du travail, il s'écoulerait des années toutes à l'avantage des salariés. Dans l'entretemps, les vides occasionnels pourraient se remplir peu à peu grâce à l'appoint fourni par les ouvriers venus des pays voisins. Marx a démontré clairement en s'appuyant sur les enquêtes des médecins anglais et des inspecteurs de fabriques, qu'en plusieurs contrées industrielles les ouvriers vivent pendant des dizaines d'années dans une misère noire sans que le salaire se soit relevé. (1)

La loi de Lassalle est donc — aussi bien dans son sens favorable à l'ouvrier que dans son sens défavorable — dénuée de fondement et qui plus est absolument fausse. On ne peut donc pas s'en faire une arme contre l'ordre social actuel ni en tirer des conséquences à

(1) Das Kapital (2e édit.) p. 506 et suiv.

l'avantage du socialisme. Quant aux exemples invoqués par Lassalle à l'appui de sa loi d'airain, nous n'en voulons pas contester toute l'exactitude ; et si le lecteur en concluait que la concurrence *sans limite et sans frein* est un mal, nous serions parfaitement d'accord.

CHAPITRE III.

Le socialisme en face du libéralisme.

Le socialisme est une évolution naturelle et nécessaire du libéralisme athée et matérialiste. — Les libéraux, défenseurs-nés des principes de la révolution française. — La théorie socialiste de la valeur est une création du libéralisme — Les pionniers du socialisme. — Le catholicisme seule force capable de lutter victorieusement contre le socialisme.

On connait à présent les principes fondamentaux du socialisme. C'est le moment d'aborder la solution d'un problème qui préoccupe vivement tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de la société : nous voulons parler de la situation du socialisme vis-à-vis du libéralisme moderne.

Les socialistes sont les premiers à se prévaloir en toute occasion des principes posés par les libéraux : ils ne font, disent-ils, qu'en tirer les conséquences logiques. De leur côté, les catholiques attribuent fréquemment au libéralisme la paternité du socialisme. Les libéraux, au contraire, désavouent énergiquement cette

parenté. Le libéralisme, à en croire ses adhérents, veut l'affranchissement de la propriété et non sa suppression. Rien de plus opposé à ses vues qu'une organisation servile de la production. Liberté illimitée pour tous, voilà sa formule!

Malgré ces énergiques protestations et quoi qu'il en coûte aux libéraux de reconnaître une paternité gênante, nous n'en persistons pas moins à voir dans le Socialisme *un fils légitime du libéralisme*. La question est simplement de savoir si, oui ou non, *les principes libéraux conduisent logiquement au socialisme*. Or, à notre avis, l'affirmative s'impose.

1. Le Socialisme — et c'est là un vice radical — conçoit le monde à un point de vue *athée et matérialiste*. Ce n'est pas à dire que tous les incrédules se glorifient d'être *matérialistes*. Le nom répugne à plusieurs. On préfère se déclarer simplement partisan du *Monisme* : c'est de meilleur ton. Au fond, cependant, c'est bonnet blanc et blanc bonnet. Qu'on élève la matière jusqu'à la confondre avec Dieu ou qu'on abaisse Dieu au point de l'incorporer dans la matière ; en pratique, cela revient au même. Dans l'une et l'autre hypo-

thèse, le socialisme apparaît caché comme la plante en son germe.

Germe de mort hélas! car comment une semence gâtée pourrait-elle produire un fruit sain?

Tout, selon nous, finit avec la vie et le sort de l'homme ne diffère en rien de celui des autres mammifères (1) qui se vautrent dans la fange? Fort bien; mais n'exigez pas alors que les pauvres et les opprimés, dont la vie est une lutte continuelle pour l'existence, supportent avec patience et résignation le joug de l'adversité et assistent de loin, spectateurs muets et impassibles, à vos fètes joyeuses et à vos somptueux festins. — Nous n'avons tous qu'une même nature capable d'égales jouissances et le véritable bonheur consiste à jouir le plus possible des biens d'ici-bas? — Encore mieux; mais pourquoi dès lors, Dieu n'existant pas, trouverais-je juste et équitable

(1) « L'homme est un ANIMAL MAMMIFÈRE, de l'ordre des primates, famille des bimanes, caractérisé taxinomiquement par une peau à duvet ou à poils rares, etc. » *(Littré, Dictionnaire des sciences médicales*, Art. *Homme.)* D'après ces philosophes, tout se réduit donc chez l'homme à la matière organisée, au jeu des organes matériels. Ame, esprit, idée, jugement, amour, entendement, raison, société, M. Littré matérialise tout. (Note du Tr.)

que les uns traînent ici-bas les haillons de la pauvreté et de la misère, tandis que les autres, revêtus de pourpre et de soie, nagent dans l'or et l'abondance? De quel droit les biens de la terre appartiendraient-ils aux uns plutôt qu'aux autres? Il est facile à des hommes gorgés de nourriture de prêcher aux autres l'abstinence. Mais est-ce justice? Dans sa logique inexorable le socialiste répond au matérialiste : Non, cela n'est pas juste; non, cela ne sera plus. Nous allons changer tout cela. A chacun sa part égale de biens et de maux! Plus de palais magnifiques pour le riche ni de bouges infects pour le pauvre! On ne verra plus, chez nous, le capitaliste opulent se prélasser à l'aise au sein de faciles plaisirs alors qu'un peuple de prolétaires, dont ces plaisirs représentent les travaux et les sueurs, ne trouvent souvent, après une journée laborieuse, pour toute nourriture qu'un morceau de pain et pour abri qu'un réduit humide où une mansarde froide et nue sous un toit en ruine.

Or, répondez. Qui a prêché l'athéisme sous toutes ses formes? Qui l'a vulgarisé parmi les masses? Qui a combattu, par tous les moyens

et de toute manière, l'influence chrétienne toute-puissante jadis au foyer de la famille, dans les écoles publiques et dans toutes les manifestations de la vie sociale ? Qui a érigé en dogme le darwinisme le plus absolu et en a rendu le poison accessible à l'intelligence des faibles et des petits ? Quels sont ceux qui, aujourd'hui encore, par leurs discours et par leurs écrits, dans l'enseignement professionnel et dans les réunions politiques, se posent en partisans déclarés de l'athéïsme le plus grossier? Quels sont ceux qui, du haut de la tribune parlementaire, se sont glorifiés de ne croire ni à Dieu ni au diable ? Ne sont-ce pas *les adeptes du libéralisme ?* Oui ce sont eux qui, depuis les Encyclopédistes jusqu'à nos modernes professeurs d'universités, n'ont jamais cessé de combattre et de ridiculiser la croyance en Dieu et au Christ Rédempteur des hommes. Ils ont tourné en ridicule la foi du charbonnier ; ils se sont moqués des charrues croyant en Dieu ; ils ont ravi aux classes souffrantes l'espérance d'une vie meilleure; et voici qu'à présent ce peuple qu'ils ont armé se retourne contre eux en réclamant sa part de richesses et de jouissances. C'est le cas de le

dire : on n'est jamais puni que par où l'on a péché. (1)

2. La seconde base fondamentale du grand

---

(1) Au cours des débats qui agitèrent le *Reichstag* en 1883 au sujet de la prolongation de la loi contre les socialistes, M. de Herling ayant relevé vivement une déclaration d'athéïsme faite par Bebel, celui-ci l'interrompit froidement en disant : « Y a-t-il là un crime ? » Dans une autre occasion, Bebel lança ces traits d'une sanglante ironie en réponse aux accusations des nationaux-libéraux: « L'athéïsme est il donc une invention socialiste ? Sont-ce les socialistes qui l'ont introduit dans le monde ? Sont-ce des écrivains socialistes qui les premiers l'ont défendu et propagé ? Faut-il donc que je vous parle sans cesse des Encyclopédistes du dernier siècle, des auteurs moraux de la révolution française ? Etaient-ils socialistes ? .. » Il arrache ensuite le masque à ces hypocrites qui d'une part protestent de leur respect pour la Religion et de l'autre achètent, propagent et lisent avec délices des livres enseignant ouvertement l'athéïsme. Enfin en termes d'une sanglante ironie ; « Vous reprochez au livre du socialiste Christensen de demander que la religion soit bannie de l'école primaire; les socialistes sont-ils seuls à le demander ? Vous, Messieurs les libéraux, n'avez-vous pas proclamé de semblables principes depuis de longues années ? Contesterez-vous que la séparation de l'Eglise et de l'Ecole est un dogme libéral, que vous avez tous accepté ! (Windthorst, « Très bien ! Ecoutez ! Ecoutez ! ») Oui, Messieurs, vous tous qui siégez de ce côté, (du côté des libéraux), vous avez proclamé les principes que M. le ministre vient de nous présenter comme quelque chose d'inouï et d'horrible... » En Belgique, le *Vooruit*, organe du socialisme flamand, aspostrophait comme suit l'édilité gantoise : « Multipliez les écoles neutres, fondez contre les patronages catholiques des patronages libéraux, nous applaudissons des deux mains, car vous travaillez pour nous, *vous semez de la graine de socialistes.* » (Note du Tr.)

parti révolutionnaire, c'est *le fanatisme de la liberté*. Ici encore le socialisme combat sur le terrain et avec les propres armes du libéralisme : seulement il est plus logique que lui dans ses conclusions. Qui a le premier ébranlé la société au cri de *Liberté, Egalité, Fraternité* : et glorifié ainsi la révolution comme un droit et même comme un devoir ? Ne sont-ce pas encore *les adeptes du libéralisme ?* Les fauteurs de la révolution, jacobins et girondins, ces vrais ancêtres des modernes libéraux amis de l'équivoque, avaient toujours à la bouche les mots sacrés de liberté et d'égalité. C'est au nom de la liberté et de l'égalité qu'ils ont renversé l'ancien ordre de choses, aboli les privilèges de la noblesse et du clergé, effacé par de nouvelles délimitations jusqu'au souvenir de l'ancienne France, déclaré le peuple souverain et enfin conduit à l'échafaud comme un vulgaire assassin l'infortuné roi Louis seize.

Sans doute, lorsque la bourgeoisie libérale eut pris en mains les rênes de l'Etat, elle s'efforça de modérer l'ardeur de ceux qui voulaient pousser trop loin l'application de ses principes subversifs. On commença par la persécution ; on annihila autant que possible

l'influence de l'Eglise sur les masses. Il fallait pourtant au peuple une religion : on inaugura le culte de l'Etre suprême. Robespierre en fut à la fois l'inventeur et le pontife. Cependant les habiles n'avaient pas perdu leur temps au milieu de la perturbation générale. Ils s'étaient enrichis des dépouilles de la noblesse et du clergé; ils s'étaient réservé leur part dans les biens de la nation. C'était le moment ou jamais de faire déclarer dans la Constitution la propriété individuelle sainte et inviolable. On n'y manqua pas. Il ne convenait pas de s'arrêter en si beau chemin. L'aristocratie de la naissance et de la religion était abolie : on créa l'aristocratie de l'esprit et de la richesse. Etait-ce logique ? Avait-on bien le droit d'exiger du peuple qu'il se contentât de cette égalité qui tout en lui apportant, je le veux bien, une liberté formelle entière, le laissait pratiquement sans défense et livrait l'ensemble des masses ouvrières à l'arbitraire des capitalistes? Le peuple n'avait-il pas plutôt le droit d'exiger qu'on prit enfin au sérieux cette égalité tant vantée ? Poser la question, c'est la résoudre.

3. Pour mettre dans tout son jour l'origine

libérale du Socialisme, il faut se rappeler ici *la théorie de la valeur*. En effet, si l'on s'accorde avec les socialistes pour ne reconnaitre en toute valeur d'échange que le produit du *travail* ou du travail accumulé, on ne peut en aucune façon approuver une distribution des revenus industriels où l'ouvrier n'a presque aucune part Par conséquent, pour être logique, on devra appuyer les revendications ouvrières, et se jeter en plein dans le socialisme. Mais d'où la théorie socialiste de la valeur tire-t-elle son origine ? Où a-t-elle trouvé son premier défenseur ? Est-elle peut-être d'invention socialiste ? Nullement : c'est un legs du libéralisme. Adam Smith, Ricardo, Jean-Baptiste Say, en un mot les classiques de l'économie politique, tous partisans déclarés du libéralisme ; voilà les hommes qui les premiers ont fixé en principe, comme unique base d'appréciation de toute valeur, la somme de travail qu'elle représente. Lassalle pouvait donc à bon droit, ainsi que nous l'avons vu plus haut, invoquer en faveur de sa théorie de la valeur un nombre respectable d'économistes libéraux. Mais avec le temps la lumière se fit. Aujourd'hui cette théorie ne trouve plus

guère de défenseurs chez les libéraux. Les uns la rejettent absolument; les autres ne l'admettent plus sans des restrictions qui la modifient essentiellement. On s'est aperçu mais trop tard qu'elle était devenue une arme redoutable aux mains du socialisme. Le mal était fait. Les libéraux ont beau se récrier : on ne supprime pas d'un trait de plume un fait accompli à la face du monde et il reste à présent acquis que le libéralisme a forgé l'arme la plus dangereuse dont se serve aujourd'hui le Socialisme pour le renversement de l'ordre existant.

4. Mais ce n'est pas seulement par ses théories que le Libéralisme a préparé le terrain au Socialisme : il s'est fait *dans l'ordre pratique* son plus infatigable champion. C'est le pionnier qui a ouvert la voie à l'armée des prolétaires. Ce sont, en effet, les libéraux qui ont prôné partout inconsidérément *la concurrence économique illimitée* avec toutes les libertés qui s'en suivent. Laissez faire, laissez passer, tel fut toujours leur mot d'ordre. Je me trompe, il y avait une exeption à la règle : c'est quand il s'agissait des véritables libertés populaires et des droits sacrés de l'Eglise.

Alors la force et la violence étaient permises. C'est ainsi que les corporations, les corps de métiers, toute les institutions protectrices nées dans la suite des siècles non d'un cerveau malade en quête de théories nouvelles, mais des besoins réels de la société, furent supprimés par la force au nom de cette même liberté. Les lois prohibitives de l'usure mettaient des bornes à la rapacité des capitalistes : on les abolit, toujours dans l'intérêt de la liberté. La suite se devine : nous ne faisons d'ailleurs que résumer l'histoire. Le corps social se désagrégea insensiblement ; l'individualisme succéda au collectivisme des corporations. Les plus faibles sous le rapport économique, atomes perdus dans la société, tombèrent peu à peu dans l'isolement et devinrent une proie facile, pour le despotisme du capital qu'une concurrence sans frein rendait tout-puissant.

Ajoutez à ces désastreux résultats, l'influence des nouvelles inventions techniques et les découvertes de la science dont généralement le capitaliste est à peu près seul à profiter ; la désagrégation toujours plus sensible des classes moyennes qui formaient autrefois le plus

ferme appui de l'ordre existant ; la scission de la société en deux classes rivales : d'une part, la riche bourgeoise avec sa haine invétérée de l'Eglise et de la noblesse, son insatiable cupidité, son mépris pour la classe inférieure des ouvriers qu'elle croit encore toujours taillables et corvéables à merci ; d'autre part, la foule innombrable de gens sans fortune composée principalement d'ouvriers des fabriques, avec leurs sourdes rancunes et leurs convoitises inassouvies, leurs colères impuissantes contre le capital dont ils se croient les victimes, leurs sombres désirs d'une revanche prochaine; et vous devrez reconnaître qu'en vérité, jamais terrain plus favorable ne fut offert aux entreprises de la démocratie-sociale. Restait à trouver des agitateurs. Ceux-ci sont venus. Nous pouvons déjà juger de leur force, car c'est en plein jour qu'ils manœuvrent ; c'est en rase campagne qu'ils veulent l'emporter. Ils s'en vont par les villes et les campagnes, appelant à eux tous les déshérités de la fortune et distillant goutte à goutte dans ces cœurs ulcérés, le venin des perfides conquêtes de la science moderne. A l'heure qu'il est, ils n'attendent plus que le moment propice

pour jeter au sein des masses les torches incendiaires de la révolution sociale. Ce sera le signal d'une guerre à mort entre le Capital et le Travail. Qui sera vainqueur? Le doute n'est pas possible : ce sera la force et le nombre; ce sera la démocratie.

Voilà un discours bien dur à entendre. Mais sachons-le reconnaître : il n'y a que la vérité qui blesse. Du reste, en mettant sous les yeux du Libéralisme ces amères vérités, en l'accusant d'avoir donné naissance au Socialisme et contribué à son dévoloppement, nous ne prétendons nullement vouloir justifier, ni même excuser ce dernier. Notre exposé n'avait d'autre but que de montrer l'intime parenté du libéralisme et du socialisme et l'absurdité de ceux qui chercheraient dans le premier un rempart contre le second. Ne cherchons pas à bâtir sur le sable : ce serait travailler nous-mêmes à notre ruine et nous réserver pour l'avenir d'amers regrets. Le Libéralisme n'a qu'une seule arme contre le Socialisme : la police. Dès qu'il recourt à d'autres moyens il trahit sa faiblesse et fait ouvertement preuve d'inconséquence. Quiconque veut opposer à la démocratie-sociale une digue solide, quiconque veut

réellement contribuer à l'amélioration de la société, doit commencer par renoncer au libéralisme. Ce pas fait, qu'il vienne grossir les rangs des catholiques et lutter franchement avec eux sur le terrain du vrai christianisme.

TROISIÈME PARTIE.

IMPOSSIBILITÉ PRATIQUE DU SOCIALISME.

CHAPITRE I.

Précision de l'état de la question.

Dans quelles conditions le socialisme serait réalisable. — Le socialisme moderne est dans son ensemble un système absurde. — Le règne de la terreur. — Le socialisme collectiviste : ce qu'il répudie et ce qu'il préconise.— Le rôle de l'État vis-à-vis des communes et des associations productives.— La production unitaire soumise au contrôle d'un comité central.

Avant d'aborder la réfutation du socialisme et de démontrer l'absurdité de ses projets positifs de réformes il importe de fixer d'une manière bien précise l'objet de la discussion.

1. Quand nous disons que les revendications socialistes sont absurdes ou irréalisables, nous

avons toujours uniquement en vue le socialisme démocratique *moderne*. Ainsi donc nous ne prétendons nullement qu'un ordre économique répondant au plan des socialistes implique en soi contradiction ou qu'il soit absolument et dans toute hypothèse irréalisable. Si l'abnégation et le renoncement étaient des vertus plus communes ici-bas ; si les hommes étaient en général pleins de désintéressement, amis du travail, affectionnés à l'obéissance, dévoués au bien public, toujours prêts à se sacrifier pour autrui et à rechercher partout le poste le plus pénible et le moins honorable ; en un mot, si les hommes au lieu d'être ce qu'ils sont, étaient des anges : alors — nous l'admettrions volontiers — l'ordre économique rêvé par les socialistes pourrait avoir quelque chance de réussir. Malheureusement dans le socialisme actuel on ne peut s'arrêter un instant à une telle supposition.

2. Allons plus loin. Laissons pour le moment de côté la question de savoir si l'Etat viendrait oui ou non à bout d'introduire l'organisation de la production collective et la répartition des richesses *sur une base rigoureusement absolue*. Imaginons un monde organisé sur le pied d'un

vaste pensionnat, d'une école régimentaire où les pupilles obéissent aveuglément aux ordres d'un chef dont les décisions sont sans appel : ce sera peut-être un milieu favorable à l'application des projets de réformes prônés par les socialistes. Que ne vit-on pas dans l'antique royaume des Incas ? N'était-ce pas la réalisation des plus beaux rêves socialistes ? (1) Mais l'Incas, fils du Soleil, jouissait des honneurs divins et sa puissance n'avait pas de limite. Tout le monde n'a pas les mêmes prérogatives; nous n'en dirons pas davantage sur une civilisation grossière et primitive qu'il serait absurde de vouloir comparer à la nôtre.

Mais là n'est pas le point en litige. Il s'agit de prouver que, dans la supposition de *l'égalité de tous les hommes*, la réalisation des plans socialistes sur une *base démocratique* est, dans

---

(1) *Lassalle* rapporte qu'au Pérou, dans cette empire des Incas qui jouissait d'une haute civilisation (sic), on *travaillait* et on *produisait* prodigieusement sans pourtant rien gagner. (*Capital et travail* p. 29. Traduction française par B. Malon.) — William Prescott ajoute qu'on n'y connaissait aucune espèce de monnaie quoique la fabrication et l'art y fleurissent. (*History of the conquest of Peru* p. 147.) Voir aussi *Notice sur le Communisme dans l'empire des Incas*, par Ch. Wiener. (*Actes de la Société philologique t.* IV nº 6. 1874.)

(Note du Tr.)

leur ensemble du moins, en dehors des choses possibles. Nous disons *dans leur ensemble,* c'est-à-dire en tant qu'ils forment un système cohésif, un corps de doctrine. Que l'une ou l'autre revendication prise à part puisse se réaliser, peu importe. Nous n'avons pas à nous en inquiéter : ce n'est pas là le socialisme. Aussi bien, disons-le en passant, l'union est si intime et si essentielle entre la plupart des revendications socialistes, que l'existence ou la chute de l'une doit nécessairement entrainer le triomphe ou la chute de toutes les autres. C'est le cas, par exemple, pour l'organisation unitaire de la production et la répartition des fruits du travail d'après une mesure déterminée commune pour tous.

3. Le socialisme ne pourrait-il pas se réaliser dans une heure de violente *transition?* Autre question oiseuse et que nous ne voulons pas décider. On ne peut estimer d'avance les effets momentanés produits sous l'empire de la terreur par une violente commotion sociale. Les ravages de l'ouragan et les bouleversements de la mer ne sont pas l'objet des prévisions de la science et les événements qui échappent le plus au calcul des probabilités

sont des accidents signalés dans l'histoire du monde. Qu'il suffise de rappeler la révolution d'Angleterre au XVII[e] siècle et la révolution française au XVIII[e]. Mais, comme institution stable, comme œuvre viable, l'établissement d'une société socialiste est impossible; elle est en contradiction flagrante avec les penchants et les instincts les plus impérieux de l'humanité.

4. Dans la réfutation qui va suivre, nous avons uniquement en vue le socialisme tel que l'entendent les démocrates-socialistes ou collectivistes modernes : deux expressions que nous considérons comme synonymes. Cette forme du socialisme compte aujourd'hui ses représentants les plus nombreux et les plus influents parmi les adversaires de l'ordre social existant et comme elle présente l'idée la plus rationnelle du socialisme, c'est aussi celle qui compte le plus sur sa future réalisation. Démontrer son inanité sera donc *a fortiori* renverser toutes les théories rivales.

5. Nous avons exposé dans notre première partie (p. 42) les points essentiels du système socialiste que nous avons l'intention de réfuter. Cependant, le lecteur nous permettra d'attirer

encore toute son attention sur un point d'une importance capitale pour nos recherches ultérieures, à savoir : *la main-mise de l'Etat* (nationalisation) *sur tous les moyens de production.* C'est mal représenter le socialisme d'Etat que de lui prêter la pensée d'abandonner la propriété des instruments et l'organisation du travail à des *communautés* (communes) particulières ou à des *groupes d'ouvriers*. Cela, c'est l'anarchisme ou le communisme ; ce n'est pas le Socialisme. *L'anarchie de la production*, voilà précisément ce que celui-ci cherche à supprimer. Il y voit la source de tous les maux dont souffre la société. Pour y remédier, il propose *la réglementation sagement ordonnée de la production*. Or, ce but ne peut être atteint *qu'à la condition* que l'Etat se constitue propriétaire de tout le capital et distributeur impartial du travail et de son produit net.

Il existe déjà des associations professionnelles et des administrations communales et cantonales. Rien n'empêcherait naturellement que l'Etat ne se servît de ces organes collectifs comme moyens d'organisation socialiste. Il y aurait tout simplement à établir entre eux *une stricte subordination* d'après un ordre hiérar-

chique, mais toujours sous la dépendance de l'autorité suprême que l'État ne peut en aucun cas abdiquer. Qu'arriverait-il, en effet, si l'on consentait à laisser aux communes la propriété des moyens de travail, et conséquemment aussi le produit net et l'organisation du travail en leur laissant ainsi une liberté illimitée pour tout ce qui regarde la qualité et la quantité des produits? Ce serait le retour de la concurrence; seulement, au lieu d'avoir à subir la concurrence des capitaux privés, on aurait à subir celle des communes. L'anarchie de la production serait à son apogée. La moindre méprise dans la production affecterait non un individu en particulier, mais des communes entières. On verrait les unes, par leur activité au travail et grâce à certaines circonstances plus favorables, s'enrichir outre mesure ; les autres, moins bien avantagées, tomber dans la plus extrême misère. Et puis, chaque commune étant économiquement indépendante et unique propriétaire dans sa sphère d'action, sera-t-il loisible aux administrés de passer d'une commune dans une autre ? Sera-t-on obligé d'admettre cette affluence de l'élément étranger ? Si vous dites non : nous

voilà retombés dans une véritable servitude au lieu de la liberté présente; si vous dites oui, impossible de régler encore d'une manière fixe le travail des communes. Aucune ne pourrait jamais se rendre compte de la puissance de travail qu'elle possède ni du temps pendant lequel elle en pourra disposer. Le mouvement de la population se porterait vers les centres plus prospères au détriment des autres communes dont les habitants seraient moins bien partagés.

Ajoutez que les communes abandonnées à elles-mêmes seraient dans l'impossibilité absolue de subvenir seules à tous leurs besoins. Elles devraient donc ou bien avoir recours à la production étrangère ou entrer en relations d'affaires avec les communes voisines : occasion perpétuelle de conflits et de froissements réciproques. Les communes économiquement plus puissantes et plus riches pourraient-elles résister à l'envie de se donner sur les autres une prépondérance politique et d'amener ainsi le triomphe de l'aristocratie sur la démocratie? Dans les cercles socialistes on s'entretient parfois, il est vrai, de je ne sais quels projets d'*alliance* et de *fédération* entre les communes,

mais, je le demande, quelle garantie de stabilité offrira cette alliance tant que les communes garderont l'indépendance au point de vue économique et la propriété de leurs capitaux respectifs? Ne verra-t-on pas, comme dans l'ancienne Grèce, les communes lutter avec âpreté pour l'hégémonie et les plus puissantes finir par s'assujettir les plus faibles? Qui sera chargé de partager la propriété entre les différentes communes? Ce partage se fera-t-il à la satisfaction générale?

En attendant la solution de ces graves questions, on nous permettra de considérer comme une utopie absurde cette organisation de communes indépendantes, respectivement propriétaires de leurs biens. En fait, les socialistes les plus marquants ne songent pas à fractionner ainsi la vie économique d'une nation. Dans leur idée, l'Etat socialiste recueille la succession des états modernes : un comité central élu par le peuple prend la place des monarques et de leurs ministres, et s'attribue la direction de toute la vie économique. Il s'en faut cependant que l'accord soit fait sur ce point. Bebel et d'autres socialistes ne veulent entendre parler ni d'une autorité populaire du nom de « gouvernement » ni

d'un corps social constitué à la façon d'un « Etat ». A leur avis, le comité central aura purement et simplement à tracer le plan de la production et à lui donner une première impulsion. Cela fait, la machine sociale, avec les rouages si compliqués de la production, continue à se mouvoir par ses propres forces dans un ordre parfait. L'impossibilité de réaliser une telle supposition saute aux yeux! Mais, accordons encore la réalisation de la plus irréalisable des choses. Cette opinion n'est d'ailleurs pas celle de la masse influente des socialistes. Ceux qui savent ce qu'ils veulent, les gens pratiques, font tous leurs efforts pour centraliser l'organisation économique dans des circonscriptions d'étendue à peu près analogue à celle des états modernes. Aussi Schäffle, nous semble-t-il juger exactement la question quand il soutient que « l'unique Socialisme concevable consiste et repose pour le moment dans *l'organisation centraliste de la production collective. exclusive et universelle* de la social-démocratie. » (1)

(1) Aussichtslosigkeit der Socialdemokratie, p. 5. *Kleinwachter* émet la même opinion, cfr. Schoenbergs, Handbuch der polit. Oekonomie, I., p. 259 et *Leroy-Beaulieu*, Le collectivisme. Paris, 1885, p. 338.

« Le mode socialiste de production est, retenons le bien, forcément unitaire. Supprimez ce principe fondamental, tout l'édifice s'écroule. Cette unification de la production prendrait-elle une forme centrale ou fédérale, absolue ou démocratique ? C'est ce qu'il importe peu de savoir pour le moment... Mais quant à la nécessité de la forme sociale et par conséquent unitaire de la production, quant à la coagulation intelligente du procès de la production : ce sont deux points auxquels le socialiste *doit* même tenir en principe comme à la base de tout son système.

« L'anarchie » de la concurrence individualiste est, d'après ses propres prémisses, la source de tous les maux, de toutes les duperies, de toute la désorganisation, de toute l'instabilité, de toutes les exploitations et de toutes les iniquités de la société économique actuelle. L'*Etat socialiste* ne sera réalisé que lorsque les moyens de production sociale seront propriété collective. (1)

M. *Fr. Hitze* a tracé le tableau suivant de l'Etat futur parfait : « L'état est donc l'unique détenteur de tous les moyens de travail, de

(1) Quintessenz des Socialismus, p. 55.

toute la terre, de toutes les fabriques, de tous les moyens de transport, de tous les outils, de tout le commerce, voire même de toutes les écoles, etc. En haut siège un gouvernement tout-à-fait démocratique, éligible par le peuple tous les deux ans environ ; ce gouvernement dépend lui-même d'un comité ou d'un président. point central de tout le système et détenteur de toute autorité. A ce comité revient en effet la mission de diriger tout l'Etat ; et cet exercice ne se borne pas aux seules questions législatives, administratives et judiciaires, qui sont du domaine de la politique ; il consiste encore à réglementer toute la production. toute la distribution, toute la consommation. Sur ce dernier article pourtant on veut bien restreindre l'intervention de ce comité à quelques points généraux, comme serait, par exemple, de déterminer la part qui doit être soustraite à la consommation pour les nécessités de la reproduction.

Libre à lui également de s'en rapporter à des sous-divisions et à des sections pour la répartition du travail, entre les particuliers ; mais il faut qu'il existe toujours *une autorité suprême embrassant toutes les opérations sociales et*

décidant en dernière instance. A cette autorité centrale se subordonnent hiérarchiquement les autorités provinciales, cantonales et communales. Toutes jouent dans leur ressort le même rôle que l'autorité centrale dans l'Etat, en sous-ordre cependant, et dans les limites déterminées par la direction suprême. » (1)

Adolphe Wagner n'est pas moins explicite : « On ne pourrait donc, si l'on veut être conséquent au point de vue socialiste, laisser aux *associations la propriété* du *capital* et des *biens-fonds.* La formation, l'évaluation et l'emploi du capital national dépendraient donc toujours d'une surintendance centrale ou tout au moins, serait soumis au *contrôle forcé et illimité d'un comité central suprême.* Quant au capital, il demeurerait, tout comme les biens-fonds, la propriété *de la collectivité.* » (2)

R. Meyer n'est pas d'un autre avis : « La production *ordonnée et régularisée par l'Etat* sur la base corporative » (3), voilà, selon lui, ce que veut avant tout le Socialisme.

---

(1) Kapital und Arbeit, 1880. Voir aussi le tableau de l'Etat socialiste de l'avenir, par un socialiste dans le *Vorwärts*, par Todt dans *Der radicale deutsche Socialismus* (1878), p. 218. Stern *Thesen*, page 8.

(2) Grundlegung, p. 614. Rem.

(3) Emancipationskampf des 4 standes, I p. 78.

CHAPITRE II.

L'organisation de la Production

ART. I. — SOCIALISATION DE LA PROPRIÉTÉ PRODUCTIVE.

Fausse distinction entre les biens productifs et les biens de jouissance. — Difficultés insurmontables auxquelles cette distinction donnerait lieu.

Les socialistes, nous l'avons vu, veulent convertir en propriété exclusive de la collectivité non seulement les biens-fonds mais encore les fabriques, les machines, les outils, les matières premières : laine, coton, houille, minerai, etc., en un mot tout le capital. Seuls les moyens de jouissance (consommation) pourront devenir propriété individuelle, comme solde du travail accompli. Nous ne sommes qu'au début et déjà nous voici grandement embarrassés. Car enfin, que faut-il entendre par biens productifs et par biens de jouissance ? Où commencent les uns ? Où finissent les autres ? Il est vrai, aussi longtemps que je m'en tiens à la théorie et au sens abstrait des

mots, je puis assurément me former de ces deux sortes de biens une idée distincte, mais une fois descendu aux détails pratiques, je me sens dans un cruel embarras quand il s'agit de décider si tel ou tel bien en ma possession, appartient à la classe des biens productifs ou des biens de simple jouissance. Pour la plupart des objets, la catégorie où il faudra les ranger, dépendra souvent de la destination que leur donne leur possesseur.

Un jardin est assurément un bien de jouissance. Propriétaire, je puis me nourrir de ses fruits, jouir du spectacle de ses fleurs et de l'ombre de ses arbres. Mais ne pourrais-je pas également vendre les fruits et les légumes, soit sous leur forme naturelle soit après les avoir transformés en moyens de jouissance plus précieux ? Où donc établir la ligne de démarcation ?

Ce que nous disons d'un jardin, peut s'appliquer à une infinité d'autres biens : maison, cheval, voiture, ustensiles de ménage, etc., etc. S'il est un article d'un usage constant et indispensable dans une famille, c'est à coup sûr du fil et des aiguilles. Mais qui empêche de s'en servir à l'usage d'autrui soit pour confectionner

de nouveaux habits, soit pour racommoder les vieux ? (1) Veut-on au contraire que tous ces objets usuels deviennent propriété commune? Ne voit-on pas que ce serait placer tout le monde sous la dépendance de la communauté même dans l'usage des moindres choses ?

La vie de famille avec les mille petits services réciproques qu'elle suppose deviendrait impossible. Tout au plus pourrait-on obvier à la difficulté par un expédient. On laisserait aux particuliers ces objets qui peuvent servir aussi bien à la production qu'à la jouissance mais avec la recommandation expresse de les réserver pour leur usage personnel. Une loi interdirait au besoin d'en user autrement. (2)

---

(1) Dans son remarquable travail sur : *Le Collectivisme* p. 13, M. Leroy-Beaulieu appuie tout particulièrement sur la difficulté que nous ne faisons qu'indiquer ici.

(2) Paulsen (System der Ethik 716) prétend en effet que « non seulement les meubles. les livres et les objets d'art et de toilette, mais encore les habitations et les jardins pourraient demeurer propriété individuelle. Il va même jusqu'à admettre toutes les conséquences actuellement inhérentes au droit de propriété. On pourrait par conséquent disposer de ces biens par testament ou les donner de la main à la main, les détruire ou les conserver, les vendre ou les prêter. » En vérité ce serait là ouvrir la poite à bien des abus et c'en serait vite fait du Socialisme. Cette concession rendrait

Mais cela nécessiterait une surveillance policière très étendue et donnerait lieu à des malversations plus ou moins préjudiciables au bien général. Tel père de famille, par exemple, aurait reçu de la communauté la jouissance d'un verger à condition de livrer aux magasins publics tous les fruits qui ne seraient pas strictement nécessaires à sa consommation personnelle. Je doute fort pour ma part que la communauté goûte jamais beaucoup des fruits de ce verger. La charité pour ses frères portera-t-elle le possesseur à user de son bien avec parcimonie ? Se donnera-t-il beaucoup de

possible l'acquisition par achat, héritage ou donation, des maisons, des jardins et d'autres biens de rapport. Finalement plusieurs en arriveraient à vivre de leurs *rentes:* crime énorme d'après le système socialiste. — Peut-être un socialiste me répondra-t-il pour sauver Paulsen, que l'on pourra sans le moindre inconvénient laisser aux particuliers la propriété des maisons et des jardins, attendu que, dans un système où chacun devrait concourir journellement à l'œuvre de la production pour se procurer le nécessaire, il ne servirait à rien d'être rentier. Raisonnement faux. La richesse, même dans l'Etat socialiste, procurerait puissance et considération et conséquemment ne serait certainement pas méprisée. Et puis quel stimulant au travail pourrait encore éprouver celui qui posséde assez pour vivre en rentier ? Ne devra-t-on pas le faire travailler de force ? Non : si tant est que le Socialisme a quelque chance de réalisation, il ne peut s'arrêter à mi-chemin, il faut qu'il soit appliqué dans toute la rigueur de ses principes. Les demi-mesures lui seraient fatales.

peine pour le conserver en bon état ou pour en augmenter la valeur? Ne préférera-t-il pas donner en cadeau à ses amis ou vendre peut-être secrètement une partie de son superflu?

ART. II. — DÉTERMINATION DES BESOINS.

Insuffisance de la statistique actuelle. — Restrictions apportées à la libre détermination des besoins individuels. — Inconvénients de l'enquête pour la vie de famille. — Ingérence du public dans les affaires particulières. — Personnel et comptabilité énormes.

Nous supposons donc tout arrangé pour le mieux. L'accord s'est fait sur la séparation à établir entre les biens productifs et les biens de jouissance. Tous les moyens de production sont socialisés : ils appartiennent à la communauté. Il ne reste donc plus qu'à fixer la mesure de la production nationale. Pour y arriver, il faut commencer par déterminer au moins approximativement, la somme des *besoins de la collectivité*, but et limite de toute la production. Il faudra donc qu'on fasse des relevés statistiques journaliers, hebdomadaires, mensuels ou annuels selon les circonstances, d'après lesquels on fixera les besoins présents

et à venir. On règlera les provisions en conséquence.

Besogne inutile, direz-vous. Ne suffirait-il pas de s'en rapporter simplement pour la production socialiste à la moyenne de la consommation actuelle? Nullement. Même en supposant, ce qui n'est pas, la consommation actuelle soumise jusque dans ses derniers détails aux lois d'une statistique exacte et bien renseignée, on ne pourrait, en aucune façon, en faire la base de la production socialiste. Autres seraient les conditions de fortune et de travail, autre, par conséquent, serait aussi la production. La consommation actuelle suppose, en effet, d'une part, les grands revenus des capitalistes et, d'autre part, les bénéfices relativement minimes des ouvriers; elle s'appuie tout spécialement sur la condition des salaires et des gages et se trouve étroitement liée avec la production privée. (1)

On ne peut non plus donner à l'autorité centrale supérieure un pouvoir absolu pour

(1) *A. Wagner* dit avec raison que jusqu'à présent la consommation dépend de la répartition actuelle des revenus et de la fortune, et particulièrement des rentes que les individus retirent de leurs terres et de leurs capitaux. Il ne servirait donc à rien de s'en référer aux renseignements fournis par les statistiques actuelles. (Grundlegung, p. 617. Anm.)

établir l'espèce et la quantité des besoins à satisfaire et régler la production en conséquence. Ces procédés arbitraires sourient à plusieurs, je le sais, et je ne prétends pas qu'ils soient absolument inconcevables. Mais, sans compter qu'ils seraient en contradiction avec l'organisation démocratique au sens socialiste du mot, leur application serait le comble de l'asservissement. Si l'on veut que la liberté ne soit pas une amère ironie, chacun doit incontestablement pouvoir déterminer lui-même, à son gré, sa façon de vivre, prendre la nourriture qui lui convient, porter les vêtements qu'il lui plaît, choisir l'habitation, les divertissements, la culture intellectuelle en rapport avec ses dispositions et ses aptitudes naturelles. Etre privé de ces libertés, voir l'autorité s'immiscer dans ces mille détails de la vie pratique, c'est, en dépit du titre de « libres compagnons » que les socialistes se décerneraient de concert, tomber dans une condition pire que l'esclavage. D'ailleurs, sans la liberté de déterminer soi-même ses besoins, point de civilisation, point de progrès possibles. (1)

---

(1) Schäffle, p. 44, lui-même en convient : « La libre détermination de ses besoins est indubitablement la base fondamentale de la liberté en général : Si les moyens d'entretien et d'instruction

Nous admettrons donc comme établi en principe que chacun sera libre dans la détermination de ses besoins. Nous disons *en principe*, car le manque de revenus suffisants rendrait cette liberté *pratiquement* illusoire. L'ouvrier actuel des fabriques est également tout à fait libre en principe dans la détermination de ses besoins, mais, en pratique, cette liberté lui sert peu, faute de revenus. Il en serait de même dans l'Etat socialiste où chacun n'aurait réellement d'autres ressources que l'apport de son travail quotidien... Cela n'empêche pas les socialistes de nous dépeindre la multiplication des produits sous les plus brillantes couleurs (1). Malheureusement, ce

étaient mesurés d'après une règle, prise en dehors de l'individu et fixés par je ne sais quelle liste officielle des besoins, personne ne pourrait vivre ni s'instruire d'après les exigences de son individualité. Ce serait enlever à la liberté ses conditions d'existence et comme lui couper les vivres (es wäre der « Brodkorb » der Freiheit beseitigt). C'est pourquoi on se demande si le Socialisme abolit ou non la liberté individuelle de la détermination des besoins. S'il l'abolit il est hostile à la liberté, à toute individualisation et, par conséquent, il est contraire à toute civilisation et il ne pourra jamais prétendre à satisfaire les instincts les plus profondément enracinés dans la nature humaine. » (Quintessenz, p. 23.)

(1) Ecoutons J. Stern : « Quiconque ose révoquer en doute que l'Etat démocratico-socialiste procure à tous le plus grand confort est « un grand Philistin », un cuistre si l'on préfère ce

nouveau miracle de la multiplication des pains nous laisse parfaitement incrédule. Le lecteur nous permettra d'en donner plus loin nos raisons. Au reste, les principaux représentants du Socialisme partagent nos doutes à ce sujet. Bebel entre autres dit en propres termes : « alors plus d'orgies, mais aussi plus de pauvreté ni d'indigence » (1). En effet, si tous jouissent à peu près du même revenu, il est à craindre que la portion congrue de chacun soit bien mince. En un autre endroit, Bebel estime que la détermination des besoins sera chose facile attendu que *les articles de luxe* proprement dit, qui sont actuellement le partage d'une infime minorité, *disparaîtront*. Quant à décider jusqu'à quel point les produits devront satisfaire à des besoins nouveaux, c'est l'affaire de la collectivité. (2)

Notons cet aveu. Il est d'ailleurs en parfait accord avec les principes socialistes, en vertu desquels chacun ne reçoit les biens nécessaires

---

nom... Dans l'Etat socialiste il y aura abondance de tous produits et « chacun pourra s'en donner à bouche que veux-tu ». (Thesen über den Socialismus, p. 28.)

(1) Unsere Ziele, p. 30.

(2) Bebel, Unsere Ziele, p. 31.

à ses besoins qu'autant que la collectivité juge à propos de les produire. Il est certain aussi que la production augmente et diminue dans la même proportion que les besoins. Des besoins nouveaux multiplient nécessairement les rouages de la production Supposons donc de nouvelles institutions sociales nécessitant une augmentation du travail collectif: sera-t-il laissé au gré de chacun de commander les nouveaux objets qu'il juge nécessaires à son usage? Non, il faudra attendre sans doute que la collectivité ou son représentant décide, s'il y a lieu, d'obtempérer aux vœux des particuliers. Dès lors, la liberté de la détermination des besoins est de fait en majeure partie supprimée.

Ces restrictions apportées à l'usage de la liberté seraient loin de plaire aux individus. Mais que dirons-nous de la famille dont nous voulons bien, pour un instant, supposer l'existence dans l'Etat socialiste?

Peut-on rien imaginer de plus pénible que l'obligation de porter à la connaissance du public ses moindres besoins et de les faire enregistrer par les fonctionnaires établis à cet effet. D'un autre côté, il est impossible de se

faire une idée exacte de la qualité et de la quantité des objets à fournir, et, par suite, impossible de règler convenablement la production nationale, sans s'être au préalable rendu compte des besoins et des exigences de chaque individu. Voit-on d'ici le mari ou la femme, peut-être même les deux ensemble se rendre au bureau de l'enregistrement des besoins pour faire part aux employés du gouvernement de leur doléances et de leurs embarras plus ou moins sérieux : puis, à l'heure marquée, se présenter aux magasins publics d'approvisionnement pour y échanger contre des bons de travail les produits qui leur reviennent. Admettons, pour ne pas paraître, vouloir exposer gratuitement les socialistes au ridicule, qu'il y aura toujours dans ces magasins une provision suffisante d'objets de première nécessité et qu'il suffira de se présenter, muni de ses bons de travail, pour recevoir tout ce dont on aura besoin. (1) Evi-

---

(1) J. Stern, dont la naïveté n'a d'égale que l'audace dans les assertions, reproche à Schäffle ne n'avoir pas su pénétrer les intentions du Socialisme ; il le blâme de s'être imaginé que, dans la société socialiste, tout travail et tout article de consommation seront évalués d'après le temps nécessaire à leur production, et que

demment il ne s'agira ici que d'objets relativement communs et d'usage courant. La production actuelle, malgré ses efforts pour prévenir nos besoins, ne parvient même pas toujours à satisfaire la demande des acheteurs: comment y réussirait-elle dans la société

l'échange des produits sociaux se fera contre des chèques ou assignations. Schäffle nous semble au contraire avoir mieux saisi l'essence du socialisme que Stern lui-même. L'opinion de Schäffle est rigoureusement déduite du principe fondamental du socialisme : que le travail est la source unique de toute valeur et de toute richesse et que chacun, par conséquent, a droit au produit intégral de son travail. Franchement nous ne savons rien de plus ridiculement naïf que la manière dont Stern conçoit le partage des produits du travail. Nous lui laissons la parole : « Quiconque peut fournir la preuve d'avoir accompli son « Quantum » de travail, acquiert par là-même *le droit le plus illimité à tout article de consommation en quelque quantité qu'il le désire.* Il s'habille à sa guise dans les magasins publics ; il se fait servir ce qu'il lui plaît soit à l'hôtel, soit chez lui dans une demeure des plus confortables en communication directe avec les hôtelleries publiques par le télégraphe, le téléphone, la poste à air comprimé et mille autres inventions nouvelles, toutes plus ingénieuses les unes que les autres. Des traiteurs publics lui font parvenir les mets de son choix sans difficulté aucune (par la poste pneumatique ?). Il peut aussi les faire préparer chez lui (par qui ?) ou les préparer lui-même (ce serait, en effet, plus conforme à l'égalité). Voir *Thesen über den Socialismus*, p. 12 et 13. A la pensée de ce pays de Cocagne, dont on lui fait un tableau si riant, le crédule socialiste se forge une félicité qui le fait pleurer de tendresse et vraiment il y a de quoi. Qu'on se représente, en effet, l'heureux sort de l'ouvrier qui après avoir fourni le *minimum* de travail qu'on exige de lui, peut s'en donner à cœur joie tout le reste du jour. Les fontaines publiques ruissellent des boissons les plus exquises : bordeaux, bourgogne, champagne,

socialiste à moins de produire sans mesure et à tout hasard les valeurs d'usage et de les entasser dans les entrepôts de l'Etat ou de la commune ? Qui ne le voit ? ce système nous ferait tomber dans le défaut même que les socialistes reprochent à la société actuelle !

---

rhin, cognac, etc., le tout à profusion et à la portée du premier venu. Non loin de là s'élèvent des pyramides d'huîtres, de faisans, de fruits du midi, les plus succulents et de gibier de toute espèce. Avec quel mépris on se rappellera alors le temps où l'ouvrier devait se contenter de pommes de terre et de pain bis ! On dîne donc copieusement, après quoi l'on se rend au spectacle ou au concert; on fait une promenade en voiture ; enfin, le soir venu, on se repose de ses fatigues et de ses plaisirs sur un lit de plumes. C'est charmant en vérité et Stern n'a oublié qu'*un* point : qui nous procurera toutes ces belles choses ? qui les préparera ? qui les servira à point nommé à leurs seigneuries socialistes ? qui consentira à jouer sur ce théâtre et dans ce concert ? qui voudra être cocher de fiacre ? qui se chargera d'entretenir l'ordre et la propreté dans cette demeure si confortable ? Il est vrai que Stern pousse jusqu'au délire son admiration pour les inventions nouvelles de l'électricité. Mais pense-t-il sérieusement que l'électricité va se charger de tous les offices domestiques. L'électricité va donc préparer nos repas, balayer nos chambres, épousseter nos meubles et faire parler des acteurs de carton sur nos scènes de théâtres ? et puis : *où* trouvera-t-on jamais toutes ces belles et bonnes choses en quantité suffisante pour contenter les désirs de quiconque a fourni un minimum de travail ? On ne peut que s'étonner en voyant avec quelle désinvolture et quelle assurance, Stern ose présenter au public de pareilles utopies. Et pourtant il faut le croire sur parole, sous peine de passer à ses yeux pour un « Philistin » borné. Voilà certes une argumentation probante et sans réplique.

Un point cependant reste admis ; c'est que les employés des magasins publics devront dresser procès-verbal de toutes les demandes à eux faites par n'importe quelle famille de l'Etat. Si petit que soit l'objet demandé, il devra être consigné dans les registres publics. Tout au plus pourra-t-on faire une exception pour les besoins universels et journaliers. Malgré cela on aurait tort de croire que ce soit là une petite besogne. Dans l'état présent de la société, les hommes ne relèvent que d'eux-mêmes. Ils sont libres de demander à leurs bras ou de puiser dans leurs revenus les ressources nécessaires pour subvenir à leurs besoins. Ils se procurent ce qu'ils veulent, où bon leur semble, chez le fournisseur qui leur plait, ami ou étranger. Les secrets du ménage échappent ainsi aux regards des curieux. Ajoutons que le devoir professionnel et l'intérêt défendent aux marchands, aux journaliers, aux médecins et aux pharmaciens de divulguer les secrets des familles. Dans l'Etat socialiste, au contraire, chacun pourra s'immiscer dans les affaires d'autrui, vérifier ses comptes, scruter les coins et les recoins de sa maison ; bref, le pot au feu lui-même ne

sera pas à l'abri des investigations du dehors. Par ailleurs, aucun intérêt n'engagera plus le fonctionnaire public à garder le silence, attendu que ses registres demeurent toujours soumis à l'inspection et au contrôle du peuple souverain.

Il est encore un point que nous ne pouvons passer sous silence. Où trouvera-t-on jamais le nombre de commis nécessaires pour la tenue des registres publics ? A-t-on bien réfléchi aux immenses travaux d'écriture qu'exigerait la détermination des besoins dans toute commune de quelque étendue? Les socialistes nous répondent : N'existe-t-il pas actuellement des sociétés en commandite par actions, des associations professionnelles et des agences gouvernementales ? Rien de plus simple que de nous servir de ces organes tout préparés à l'action ! Raisonner ainsi, c'est ne tenir aucun compte de la différence énorme qu'il y a entre une société particulière relativement petite, ne poursuivant qu'un seul but et une grande communauté sociale contenant des millions d'individus. (1) Que d'écritures, par exemple,

---

(1) « Le Socialisme ne peut se réaliser que sur une grande échelle. » *J. Stern.* Thesen p. 50.

nécessitent le recensement d'une population et l'exposé annuel d'un budget d'Etat ! Et cependant ces travaux sont un véritable jeu auprès des opérations qu'on propose.

Personne ne pouvant rien produire ni rien vendre sans l'autorisation de la communauté, il faudrait porter sur les registres publics tous les objets destinés à l'usage des co-partageants: nécessités matérielles et intellectuelles, habits, aliments, remèdes, logements, objets d'amusement ou d'instruction, moyens de communication ; imaginez tout ce que vous voudrez, vous ne trouverez rien qui puisse échapper au contrôle du public. Voit-on déjà les bureaux du gouvernement envahis par une armée de plumitifs chargés du travail écrasant de vérifier les comptes et de dresser les statistiques ? Il ne s'agira pas d'y aller trop à la douce ni de se contenter d'un coup d'œil rapide et sommaire. La moindre erreur dans une addition, la plus légère méprise aurait son contre-coup dans la production et amènerait des calamités publiques. Mais pourquoi nous arrêter si longtemps à de pareilles absurdités. De bonne foi, comment osera-t-on jamais règler la production sociale sur des données statistiques fournies par des

employés socialistes qu'aucun intérêt personnel ne pousse à la fidèle gestion de leur emploi ?

ART. III. — DISTRIBUTION DES FORCES DE TRAVAIL.

Difficulté de connaître les forces de travail disponibles.— Nécessité du domicile fixe. — La liberté individuelle dans l'Etat futur. — Le patriotisme et l'amour du foyer.

Oublions donc toutes ces difficultés et supposons que les listes officielles des besoins ont été fidèlement remises, par chaque commune et par chaque province, à l'autorité centrale et que l'on s'est heureusement entendu sur la somme des produits nécessaires à la société. Il s'agit maintenant d'organiser le travail national en conséquence. A cet effet, on doit d'abord s'occuper de la *distribution des forces de travail* ou, tout au moins, connaitre parfaitement le nombre, l'aptitude et la puissance des forces de travail sur lesquelles chaque commune ou chaque province peut compter. Il ne conviendrait pas, en effet, d'assigner à toutes

les provinces et à toutes les communes la même tâche, sans tenir compte des forces dont elles disposent. L'autorité centrale ou « conseil de production » ne sera pas tenue, je l'admets, de répartir elle-même la besogne entre les citoyens, mais elle ne peut échapper à la nécessité de fixer l'espèce et la quantité des produits à prélever sur chaque département. Cette opération supposant la connaissance des forces de travail disponibles, nous devons supposer que, avec la liste des besoins dûment catalogués, l'autorité a reçu de partout des relevés statistiques exacts sur le nombre et l'aptitude des forces ouvrières.

Nous nous heurtons ici à une nouvelle difficulté. Pour pouvoir assigner à chaque département ou commune la tâche de travail qui lui revient, il ne suffit pas que l'on connaisse simplement leurs forces respectives au moment même de la distribution, il faut, de plus, pouvoir compter sur la *stabilité* de ces forces pendant un temps donné, une année, par exemple, dans une même localité. On se demande dès lors ce que deviendra la liberté de circulation dont nous jouissons aujourd'hui? Bebel incline à croire qu'elle ne serait pas

incompatible avec le Socialisme (1). Seulement, il ne dit pas comment les déplacements perpétuels d'une population flottante pourraient s'accorder avec l'organisation du travail. Il est certain, par exemple, qu'une commune où l'émigration aurait fait des vides ne pourrait plus livrer les produits dans la proportion demandée. Si l'on veut donc songer sérieusement à réglementer la production, il faut de toute nécessité que la population conserve, au moins temporairement, un domicile fixe avec défense de le déplacer sans autorisation supérieure.

Mais nous ne sommes pas encore au bout de nos peines. Qu'arrivera-t-il lorsque après le laps de temps exigé par la loi, le flot de l'émigration se portera d'une contrée dans une autre? A moins de supposer, en effet, que le lieu de résidence de chaque individu soit fixé par la loi ou par décret de l'autorité, chacun doit pouvoir rester maître de s'établir dans la commune de son choix : autrement, plus de vraie liberté. On devine dès lors comment les choses se passeraient dans l'Etat futur.

(1) Die Frau, p. 188.

L'amour des voyages et l'esprit de vagabondage prendraient rapidement les proportions d'une véritable épidémie. Dans l'état social actuel, la plupart au moins de ceux qui ne sont pas complètement privés de ressources sont enchaînés par leurs *propres intérêts* à une résidence fixe qu'ils évitent de changer sans graves raisons. Les pauvres eux-mêmes, s'ils ne veulent pas mourir de faim, sont astreints à la résidence. Il n'en va plus de même dans le Socialisme. Tout compagnon sait qu'il est partout également chez lui dans sa patrie aussi vaste que le monde. Qu'il aille au Nord ou au Midi, à l'Orient ou à l'Occident, partout il sera admis à partager les droits communs, partout il se verra fournir également le vivre et le couvert. Le paysan de l'Eifel ou le pâtre des Alpes pourra, grâce au droit d'égalité, venir planter sa tente sur les rives fertiles du Rhin ou du Neckar. Pourquoi donc resterait-on habiter les bruyères du Luneberg ou les mines du Hartz, astreint toute l'année à un travail pénible, tandis que les autres iraient se fixer sur les bords enchanteurs du Rhin ou de la Moselle? Pourquoi tel homme, n'aurait-il pas le même droit qu'un

autre au titre de citadin ? Pourquoi le citadin à son tour, ne pourrait-il pas pendant la belle saison aller humer l'air pur des montagnes, sur les sites pittoresques de l'Eifel ?

Mais les enfants et les malades? si l'on veut leur donner les soins que leur état réclame, il faudra bien garder la maison. Malgré tout donc, il y aura des domiciles stables dans l'Etat socialiste. Quoi ! n'est-il pas convenu que c'est l'Etat seul qui se charge partout des soins à donner aux enfants et aux infirmes ? On pourrait donc courir le monde à son gré sans avoir à s'inquiéter des absents. Mais l'*amour du foyer* ne règnerait-il pas dans le cœur des compagnons socialistes ? Nous disons l'amour du foyer, car pour l'*amour du pays* au sens plus étendu d'amour de la grande patrie, le Socialiste pourra le satisfaire en quelque lieu que ce soit. Sa patrie, en effet, ce n'est ni une commune, ni un lieu déterminé, mais tout au plus le grand Etat, dans toutes les divisions duquel il jouit identiquement des mêmes libertés et des mêmes droits, que dans son lieu natal. Dans ces conditions, on ne voit pas ce qui pourrait l'y retenir. Par ailleurs, l'attachement au sol natal repose essentiellement sur

le *droit de propriété.* Le nomade est peu sensible aux charmes du foyer domestique ; seule l'espérance d'une vie plus facile ou des secours de la charité publique peuvent lui faire préférer un séjour à un autre. Mais quand une famille est établie depuis longtemps dans un pays, quand par son industrie et sa probité elle s'est acquis l'affection et les sympathies du peuple, quand elle a noué avec d'autres familles des relations de parenté ou de bon voisinage, alors on comprend qu'elle s'attache au foyer. Or, est-il besoin de le dire, tout cela suppose le droit de propriété individuelle. Si je ne possède en propre ni la terre que je cultive, ni même le toit qui m'abrite, il n'y a entre ces biens et moi aucun lien commun, aucun motif d'attachement. N'est-ce pas là précisément l'erreur du Socialisme, qui fait de chaque pouce de terrain la co-propriété de tous les membres de l'Etat? Et nous étonnerons-nous encore en entendant certains socialistes répéter sur tous les tons, que le patriotisme est un sot « préjugé » et une chose absurde. (1)

(1) Maudit soit le prétendu patriotisme ! « s'écrie-t-on entre autres dans un manifeste socialiste. (Voir R. Meyer, Der Emancipationskampf des 4 Standes, II, p. 116.

ART. IV. — DIVISION DU TRAVAIL ; CHOIX DES PROFESSIONS.

L'imposition de la tâche de travail par l'autorité. — Conséquence du libre choix des professions. — Les merveilles de la mécanique dans l'Etat futur. — La contrainte légale, seul moyen de fournir des bras aux travaux répugnants.

C'est à la commune ou plutôt à ses représentants élus par le peuple, qu'il appartient d'assigner aux différents ouvriers et ouvrières, la tâche qui leur échoit dans le travail demandé par l'autorité centrale. Serai-je agriculteur, industriel, mineur, distributeur des produits, paveur, terrassier, ingénieur des ponts et chaussées ? Je n'en sais rien, c'est au peuple à le décider. Que l'administration communale désigne elle-même directement à chacun le poste qu'il occupera dans telle ou telle fonction de la production, ou qu'elle se repose de ce soin sur des compagnons délégués à cet effet, peu importe. Toujours est-il qu'elle devra veiller à ce qu'aucune des nombreuses branches de travail ne languisse faute d'ouvriers. De plus, il faut bien le répéter ici, car c'est un point essentiel, le comité organisateur

de la production doit pouvoir compter sur une population stable. Impossible autrement de répartir sur une échelle convenable les travaux si multiples et si variés qui incombent à la collectivité.

Il se rencontre, je le sais, parmi les socialistes les plus exaltés, nombre de gens qui prétendent laisser *au bon plaisir de chacun* le choix de son occupation. C'était, nous l'avons vu, l'opinion de Charles Fourier et tout récemment Bebel (1) et Stern (2) s'en déclaraient aussi partisans : « L'individu, disait Bebel, détermine lui-même l'objet sur lequel il exercera son activité ; le nombre et l'immense variété des métiers permettant de tenir compte des désirs de chacun... Chaque corps de métier et ses divisions principales se choisissent un modérateur chargé de la direction des travaux. Ce ne sont pas — à la différence de la plupart des inspecteurs actuels des travaux — des tyrans, des maîtres piqueurs, mais de simples compagnons exerçant la fonction administrative qui leur est confiée à

(1) Die Fraù, p. 154.
(2) Thesen, p. 37 et suiv.

la place d'un travail directement productif. » La société socialiste peut même, si elle le désire, « s'appliquer davantage à la production agricole durant une saison et à la production industrielle durant une autre. » (1) Bien plus, sans négliger l'industrie, on laissera chacun libre de consacrer un certain temps à l'étude des arts et des sciences ou à d'autres travaux de son goût. (2)

Ne sont-ce pas là des rêves absurdes ? Du moment qu'on laisse chacun libre de se choisir sa profession, ne s'expose-t-on pas à voir tout le monde se jeter sur les emplois les plus faciles, les plus agréables et les plus considérés ? Les métiers sont de leur nature fort différents et le Socialisme ne peut rien changer à cette inégalité. Être « modérateur » des travaux ou membre du conseil de production, c'est une position plus facile que celle d'un chauffeur devant sa machine, « d'un houilleur » au fond de la mine, ou d'un ouvrier qui travaille dans une fabrique de produits chimiques, au milieu d'une température de feu et

---

(1) Die Fraù, p. 188.
(2) Bebel, ibid, p. 160.

d'une atmosphère imprégnée de vapeurs et de poussières délétères. Qu'on enrôle ces prétendus réformateurs parmi les ouvriers vidangeurs ou les balayeurs de rue de la ferme des boues, et qu'ils nous disent s'ils s'y trouvent aussi heureux qu'à la tête d'une équipe d'ouvriers ou sur le rond de cuir de leurs bureaux. Non, en dépit de tous leurs flots d'encre et de leurs brochures populaires, les socialistes ne parviendront jamais à nous persuader que nombre d'occupations ne sont pas, de leur nature, et conséquemment pour tous les hommes sans distinction, pénibles, humiliantes et nuisibles. Elles nous coûtent des efforts ; par conséquent, si le choix des professions est libre, nul doute qu'un certain nombre d'entre elles ne manquent du nombre de bras nécessaires.

Bebel lui n'est pas embarrassé pour si peu. Par une naïveté vraiment puérile, il croit éluder la difficulté. Selon lui, dans l'Etat socialiste, le balayage des rues, la lessive et les autres travaux répugnants se feront par des moyens mécaniques. Qu'on ne lui parle donc plus d'offices répugnants (1).

(1) C'est également l'opinion de *Stern*, Thesen, p. 38.

Ces inventions — si tant est qu'elles se réalisent jamais — seraient assurément dignes de tout éloge, mais dispenseront-elles dans toutes les choses pénibles du concours de la main d'œuvre ? Nous ne le croyons pas. D'ailleurs les machines devront être entretenues ; elles ne marcheront pas non plus toutes seules ; à moins que Bebel ne s'imagine réellement qu'il suffira de tourner un bouton et que tout sera dit : les machines dociles au commandement pénétreront dans la terre et reparaîtront bientôt à la surface chargées de pierres, de charbon, de cuivre ou de fer suivant les cas. Cela se lit peut-être dans les contes de fées et dans les romans du jour. Malheureusement jusqu'ici l'expérience nous apprend qu'en dépit des progrès économiques, que dis-je ? à raison même de ces progrès, les manipulations rebutantes ont plutôt augmenté que diminué. Nous ne contestons pas les grands avantages que les machines procurent à la classe ouvrière, en accomplissant pour elle les travaux pénibles tels que le transport des fardeaux, l'épuisement de l'eau, le martelage du fer, etc. Mais n'oublions pas pour cela leurs inconvénients : il suffit pour s'en convaincre d'interroger les personnes qui demeurent à proximité des

fabriques, aujourd'hui si nombreuses. Elles nous diront que les émanations chimiques et les déjections putrides, occasionnées par les travaux de ces établissements répandent souvent l'infection sur des contrées entières (1).

A moins donc d'admettre que le désintéressement, l'abnégation, l'amour de la souffrance et des abaissements animeront tous les citoyens de l'Etat futur, on conviendra qu'il ne reste plus qu'un moyen de fournir des ouvriers à ces occupations rebutantes : la contrainte légale de l'autorité ou la volonté formelle et expresse de la majorité du peuple. Mais, supprimer ainsi la liberté dans le choix des professions, c'est ouvrir la porte aux plaintes et aux mécontentements. N'oublions pas non plus ce principe fondamental de l'absolue égalité des droits de tous en vertu duquel tous les hommes jouissent des mêmes conditions d'existence. Etrange égalité que celle d'un État où la majorité peut imposer aux faibles des travaux bas et humiliants qu'elle épargne aux forts et aux puissants !

(1) Chose digne de remarque, au moment même où il exalte l'abolition de tout travail désagréable, Bebel se plaît à nous dépeindre le soin consciencieux avec lequel la société-socialiste tire parti de tous les genres de déjections.

ART. V. — DEUX EXPÉDIENTS ABSURDES.

Le système de primes ou le taux véritable des salaires imaginé par Schäffle. — Absurdité de la théorie de l'alternance préconisée par Bebel.

La liberté dans le choix d'une profession est une prérogative essentielle de la liberté humaine : sans elle, la vie n'est plus qu'un esclavage. Il n'est donc pas surprenant que les Socialistes et leurs partisans, malgré tous leurs beaux projets de réglementation méthodique du travail national, aient cherché le moyen de faire à cette liberté une petite place dans leur système social.

Schäffle pense que l'on pourrait trouver « un système de réglementation » qui concilierait parfaitement la liberté du choix des professions avec l'organisation publique du travail. Des bureaux de placement établis spécialement dans ce but pourraient, par la diminution des salaires, détourner de certaines professions la masse du peuple et par une augmentation correspondante d'autres salaires, ramener les bras où ils manquent. Mais ce projet est en contradiction manifeste avec la doctrine socialiste. Il suppose que « les

bureaux de placement » pourront, à volonté, diminuer ou augmenter la rémunération du travail selon les exigences de l'organisation de la production. C'est là, jeter par dessus bord « la théorie socialiste de la valeur », car la valeur des productions ne dépendrait plus alors du temps nécessaire de travail, mais de circonstances extérieures comme serait par exemple une augmentation dans les commandes ou dans les besoins de la société. Les ouvriers souffriront-ils bénévolement qu'on restreigne tout à coup le taux des salaires sous prétexte qu'une autre branche de travail manque de bras? On devine quel serait finalement l'effet de cette fausse mesure. Les occupations les plus basses et les plus désagréables qui n'exigent presque aucun effort intellectuel seraient les mieux rétribuées et les occupations plus relevées perdraient en salaire ce qu'elles gagneraient en considération : car, naturellement, on continuera toujours à rechercher les travaux les plus agréables et les plus considérés. Quoiqu'il en soit d'ailleurs, un pareil procédé ne serait pas seulement injuste en soi : il tendrait infailliblement à étouffer dans son germe toute

tentative de perfectionnement, toute noble ambition sociale.

Bebel imagine un autre moyen de sortir d'embarras. Il compte d'une façon toute spéciale sur le bon sens des travailleurs qui, au moindre signe de leurs directeurs, s'empresseront à combler les vides de la meilleure grâce du monde. Si les volontaires ne se présentent pas en nombre suffisant, alors il faudra que tous, à tour de rôle, soient chargés de ces travaux rebutants : « Chez nous, il n'y aura ni fausse honte ni mépris stupide pour un travail utile » (1). Ce n'est pas tout. Grâce à la haute formation des membres de la société future, tous les ouvriers pourront exercer, à leur tour, toutes les fonctions : « Quand l'organisation sera devenue plus parfaite et l'instruction plus étendue, rien n'empêchera les membres de la société de jouir des bienfaits de l'alternance dans l'exercice de leurs fonctions. Alors, à des intervalles fixes, tous les copartageants, sans distinction de sexe, passeront à leur tour d'une fonction à une autre. » (2) Bebel ne parle d'abord

(1) Die Fraù, p. 165.
(2) Ibid p. 154.

que des fonctions diverses d'une même branche de production. Mais, bientôt, il pousse plus loin ses prétentions. Dans la société socialiste, on tiendra grand compte du besoin de changement. Chacun aura l'occasion de s'exercer à tous les métiers : « On a toujours du temps de reste pour acquérir une grande dextérité dans l'exercice de tous les arts industriels. De grandes écoles manufacturières et des ateliers modèles parfaitement outillés et offrant tout le confort désirable, rendent facile aux jeunes gens et aux vieillards l'acquisition de toutes les connaissances. On apprendra comme en jouant. Des laboratoires de chimie et des cabinets de physique, sans cesse tenus à la hauteur des découvertes scientifiques, mettent tout le monde à même de s'instruire à l'école de maitres éminents dont l'enseignement est gratuit. On verra alors avec étonnement se révéler mille talents cachés. Ce sera comme le réveil de tout un monde d'esprits supérieurs que le système de production capitaliste tenait étouffés et abrutis. » (1)

Rien de plus logique que ces déductions,

(1) Ibid., p. 160.

mais aussi rien qui démontre mieux l'insanité du Socialisme. Nous verrons donc chaque compagnon chargé à son tour des corvées plus ou moins désagréables qui n'auront pas trouvé d'ouvriers volontaires. Chacun devra, à l'heure dite, manier le balai, le râteau ou l'étrille. Allons, Messieurs Bebel et Liebknecht, à votre tour, et surtout point de fausse honte ! Et dire qu'on ose encore parler de liberté chez ces gens-là !

Que penser maintenant de cette haute formation intellectuelle des membres de l'État futur et de cette habileté technique qui rendra chacun propre à exercer tous les métiers et toutes les professions ? Bebel mérite-t-il sérieusement qu'on prenne la peine de le réfuter ? Comprenez donc bien ce qu'il veut dire : Chacun à tour de rôle occupe toutes les fonctions sociales. Dans une fabrique, par exemple, un même ouvrier sera tour à tour directeur, contre-maître, patron, machiniste, commis et simple manœuvre.

Paulsen dépeint fort bien l'État futur en ces termes : « A l'avenir donc, voici comment les choses se passeront. Un matin le facteur vous apportera vos lettres et colis postaux ; le len-

demain vous trouverez, à votre grande surprise, le même homme installé en qualité de commis dans un bureau de la poste. Le jour suivant il prendra en main les affaires de l'inspecteur général — quant au titre il n'en a cure — et il se verra chargé de coordonner les éléments du compte rendu annuel et les rapports destinés au Congrès international des postes... Le quatrième jour, il ira reprendre sa place au guichet et, le cinquième, la sacoche de facteur sous le bras, il arpentera non plus les rues de Berlin, mais quelque route perdue dans un coin de l'Allemagne. Il convient, en effet, pour satisfaire l'amour inné du changement, que chacun goûte à son tour les agréments de la ville et de la campagne. Il en serait de même dans les sociétés minières, dans l'administration des chemins de fer, dans les usines, dans les ateliers pour la construction des machines, etc. Aujourd'hui l'on travaillerait en plein air ; demain, dans les profondeurs du sol, le pic du houilleur à la main. Tantôt on se verrait employé au martelage du fer, tantôt au récolement et au contrôle des billets sur les trains. Un jour on serait de service au bureau de la comptabilité

et des dépenses. La balance des comptes établie, on échangerait la plume contre le crayon et l'équerre de l'architecte ou contre l'alambic du chimiste. Un autre jour on serait chargé de la direction, on proposerait de nouveaux procédés de fabrication, des dessins de machines perfectionnées, des modifications ou améliorations à apporter au matériel d'exploitation ; enfin, on mènerait tout à sa guise. »

» En mer, les choses iraient de même. Tel passager embarqué comme pilote, céderait bientôt la barre au capitaine au second, au mécanicien et au cuisinier du bord, tandis que lui-même passerait successivement par tous ces emplois. Naturellement, les fonctions de l'État ne seraient pas non plus réservées comme aujourd'hui à un petit nombre de privilégiés. Chacun serait à son tour législateur, juge, général, officier de police, etc. Mais j'oublie où nous sommes : dans l'État de l'avenir, il n'y aura plus ni guerres, ni voleurs, ni faussaires, ni paresseux, ni vagabonds ; par conséquent il ne faudra plus désormais de juges ni de soldats, de lois ni de gouvernement. Comme dans l'île d'Utopie, on verra les loups prendre leurs ébats avec les moutons

sur la verte prairie et de fidèles baleines remorquer les vaisseaux sur des mers de limonade. L'envie, la haine, l'ambition, l'orgueil, la jalousie, la paresse, la folie et la vanité y seront des vices inconnus. Il n'y aura plus dans cet heureux royaume destiné à durer des siècles, que des personnes naturellement bonnes et douces qu'il serait inutile de vouloir soumettre à une règle et à des lois dont le besoin ne se fera pas même sentir. Et ainsi tout se combine à plaisir. A moins toutefois qu'on ne veuille sérieusement laisser au peuple la liberté de choisir et de révoquer, par voie de suffrage, les modérateurs de la chose sociale selon le besoin ou le caprice du moment. Mais qui ne voit les funestes résultats de ce principe appliqué à la société entière ? Dès que vous introduisez le système électoral populaire par voie de suffrages, attendez-vous à voir les coteries, la cabale, la polémique, l'intrigue et l'éloquence diviser jusqu'aux plus petites circonscriptions politiques. Il n'est pas même besoin de supposer pour cela du mauvais vouloir ou des intérêts contraires chez les administrés. La simple divergence des opinions sur l'opportunité, l'utilité et

la possibilité de n'importe quelle décision à prendre, suffira pour amener de graves désordres. » (1)

ART. VI. — RÉFUTATION D'UNE OBJECTION.

La liberté des professions loin d'être plus grande dans la société socialiste que dans la société actuelle, serait pratiquement impossible.

Quand on reproche aux socialistes de supprimer la liberté dans le choix d'un état en obligeant les individus à suivre la direction de l'autorité supérieure chaque fois que le bien général réclame le secours de leurs bras, ils répondent invariablement en rétorquant l'argument contre leurs adversaires : est-on vraiment libre aujourd'hui d'exercer la profession de son choix et ne serait-il pas plus exact de dire que la plupart des gens se voient contraints par le besoin d'embrasser la première profession venue, heureux d'y trouver de quoi vivre? Il n'est pas difficile de voir que cette objection exagère un mal réel et laisse dans l'ombre tout un côté de la difficulté. Que « la plupart » des hommes ne soient pas libres dans le choix

(1) Paulsen. *System der Ethik*, p 738.

d'un état, cela est faux et nous le nions. Il est en effet incontestable que la grande masse du peuple jouit de la plus grande latitude à cet égard.

Presque tous nos jeunes gens, au sortir du collège, voient s'ouvrir devant eux une foule de professions qui ne leur laissent vraiment que l'embarras du choix. Quant à jouir d'une liberté pleine et absolue à l'abri de l'influence des causes secondes, cela n'a jamais été et cela ne sera jamais. La société n'y est d'ailleurs nullement intéressée. Il est bien préférable pour elle que les professions s'assurent la stabilité et la durée en se renouvelant sans cesse de leur propre fonds. Une famille dans laquelle une même profession se transmet de père en fils depuis des générations jouit en règle générale, au point de vue moral et technique, de grands avantages sur un ouvrier novice qui en est à ses premiers pas dans la carrière.

Maintenant, que, en dehors de la loi générale, il se présente bien des cas où l'extrême pauvreté diminue considérablement la liberté du choix, nous en convenons sans peine. Mais cela tient à la concurrence moderne illimitée et à la désorganisation des classes inférieures,

qui en est la conséquence inévitable. Nous n'entendons en aucune façon justifier ces abus. On aurait donc tort de s'en faire un argument en faveur du Socialisme.

Enfin, remarquons le bien, car ce point tranche d'un coup la difficulté, la contrainte *purement morale* et indépendante d'ailleurs du caprice d'autrui qui influe parfois actuellement sur notre choix, devient dans le Socialisme une sorte de contrainte par corps, en revêtant le caractère d'une injonction formelle de l'autorité souveraine. Aujourd'hui c'est l'*intérêt personnel* qui nous pousse à embrasser tel état et à nous y rendre utile. Cette contrainte morale suffit à répartir les ouvriers dans les différentes professions sans qu'il soit besoin de loi ou de commandement exprès. Il n'est métier si vil et si rebutant qui ne trouve aisément et en nombre suffisant des ouvriers volontaires : ceux-ci se montrent généralement fort contents de leur choix aussi longtemps que leur emploi leur assure un bénéfice suffisant. Le mécontentement qui règne actuellement dans les milieux ouvriers ne doit pas s'attribuer à leur état, mais à la rétribution insuffisante d'un travail souvent excessif.

Améliorez leur situation et bientôt ils reprendront goût à leur profession pourvu que les excitations des socialistes doctrinaires ne les en détournent pas. Il va de soi, en effet, que si l'on répand parmi les ouvriers les idées modernes sur l'égalité absolue des droits et des conditions d'existence de tous les hommes, il devient impossible de les réconcilier avec leur état. Mais c'est précisément à ce fanatisme égalitaire que le Socialisme devra sa ruine parce que ses promesses sont absolument irréalisables.

ART. VII. — ABSURDITÉ DE L'ORGANISATION DE TOUS LES TRAVAUX PAR L'ÉTAT.

Le régime de la caserne. — La théorie socialiste et les établissements publics actuels. — Schäffle et l'entreprise privée des services domestiques.

Le socialisme, nous l'avons dit, considère l'Etat comme un entrepreneur général d'industrie de qui dépendent, comme d'un premier moteur, les mille rouages de la production nationale; ou bien il en fait encore comme le tronc sur lequel doivent venir se greffer toutes les branches de travail avec leur mille rami-

fications. On va même plus loin : on envisage, au moins implicitement, tous les services et offices sociaux comme des pièces pouvant s'adapter sans peine à un système de réglementation officielle de travail. Cette supposition est fausse. Il y aura toujours un grand nombre de services personnels qui, par leur nature même, échapperont à la centralisation du gouvernement à moins toutefois qu'on ne veuille réellement introduire le régime du bagne ou de la caserne. Tels sont, par exemple, tous les services relatifs aux soins immédiats à donner au corps, tout ce qui se rapporte à la nourriture, au vêtement, à la propreté, à la cuisine, au balayage, au lavage, au racommodage, etc. Sera-t-on forcé de porter son habit au tailleur public ? Devra-t-on confier le soin de sa toilette au barbier et au friseur reconnu par l'Etat ? Etablira-t-on des lavoirs publics et des repasseuses en titre ? Force serait cependant de passer par là. Car on ne peut oublier que le Socialisme proscrit en principe toute domesticité, tout système de salaire quel qu'il soit. Et puis, que faire dans une famille lorsque la mère tombe malade ou que ses infirmités la rendent incapable de travailler ? Les

socialistes s'imaginent-ils peut-être que dans l'Etat futur tous les services personnels s'accompliront automatiquement ?

A cette objection, l'on répond en nous montrant les somptueux hôtels modernes où tout le monde peut se faire servir à toute heure au gré de ses désirs et de ses besoins. Pourquoi dans la société de l'avenir, n'établirait-on pas sur un plus grand pied ce qui existe actuellement en petit ? Il y a des lavoirs publics ; il y a l'œuvre de la bouchée de pain ; il y a l'hospitalité de nuit ; il y a des ateliers de production. Ne suffit-il pas de multiplier et de généraliser ces institutions particulières ? Parfaitement ; mais a-t-on songé combien ces repas publics et, en général, cette promiscuité de toutes choses nuiraient à la vie de famille ? et ne voit-on pas d'ailleurs que ce serait pour les citoyens la pire des servitudes ? Quoi ? je ne pourrai plus satisfaire le moindre de mes besoins sans devoir recourir à la charité publique ? En vérité, nous doutons fort que ces services domestiques fonctionnent jamais à la satisfaction générale des intéressés. Dans la société présente, les établissements de ce genre reposent sur un tout autre principe. Ce sont

des entreprises privées dont les propriétaires ou les entrepreneurs sont intéressés à s'attirer des clients et à satisfaire leurs goûts dans la mesure du possible. Ils savent que les pratiques mécontentes de la qualité ou du prix des consommations iront se fournir ailleurs, car il y a tout près d'eux, des concurrents qui de leur côté n'épargnent rien pour capter leurs chalands.

Les restaurants socialistes seraient, au contraire, des établissements publics tenus par des fonctionnaires de l'Etat. Ils ne pourraient s'approvisionner que dans les magasins publics et n'auraient, par conséquent, aucun compétiteur à redouter. On peut se demander d'ailleurs si le maître-queux et ses gâte-sauces, les sommeliers et les autres garçons de service s'ingéniéraient à contenter leurs hôtes à l'exemple des garçons de cafés de nos hôtels particuliers. Quant à nous, nous en doutons fort. Le « compagnon » cuisinier n'est-il pas tout comme le sommelier l'égal de ses hôtes? Si l'on trouve à redire aux mets qu'il prépare, qu'a-t-il à y perdre ? « Que monsieur prenne sa place et montre à son tour son savoir faire. » Dans ces conditions la cuisine de la Sociale serait,

nous le craignons, de beaucoup inférieure à la gamelle de nos soldats. Les métiers ne s'apprennent pas en un jour. Il en résulte que le cuisinier d'aujourd'hui serait un fort mauvais serveur demain. D'ailleurs, il ne resterait pas longtemps dans cet état; suivant l'attrait personnel ou la volonté de l'administration publique il serait tour à tour, nous l'avons déjà dit, porteur d'eau, lessiveur, etc., etc., jusqu'au jour où l'on jugerait à propos de le renvoyer à ses fournaux. Arrêtons-nous ; il n'est pas possible de pousser plus loin l'illusion ou, pour mieux dire, la folie.

Cette difficulté n'a pas échappé au coup d'œil pénétrant de Schäffle : à son avis on pourrait confier provisoirememt les services domestiques à l'*entreprise privée*. Mais ce serait une nouvelle brèche aux principes fondamentaux du Socialisme, qui ne veut pas entendre parler de salaires sous quelque forme que ce soit. Or si l'on abandonne les soins domestiques à des entrepreneurs particuliers, il faut bien qu'on établisse un tarif rémunérateur proportionnel aux services rendus. On ne pourrait non plus exiger que ces entrepreneurs privés prennent part comme les autres

citoyens aux travaux publics. Ce seraient donc autant de forces ouvrières enlevées à la production nationale. Qu'arriverait-il encore ? Il n'est pas bien difficile de le conjecturer. On verrait bientôt l'un ou l'autre de ces entrepreneurs se distinguer entre tous par son habileté. Grâce à des circonstances favorables, à son amabilité ou à quelque nouveauté de son invention, il réaliserait, en peu de temps. de beaux bénéfices, tandis que d'autres de ses collègues languiraient dans le plus extrême dénûment et demanderaient peut-être en grâce de rentrer dans le corps régulier des ouvriers nationaux. On le voit donc : ces entreprises privées nuiraient grandement à l'égalité des conditions d'existence de tous les citoyens.

Au reste, dans un autre passage (1), Schäffle dit lui-même qu'il n'y aura plus de place pour les entreprises privées dans le socialisme et que ceux dont l'activité n'est pas directement productrice, comme c'est le cas pour les artistes, les juges, les penseurs, etc., recevraient pour subvenir à leur besoins une part du produit national proportionnelle à leur temps de

(1) Quintessenz, p. 3.

travail social. Mais tout en admettant que des traitements de ce genre, en rénumération de services personnels, n'atteindraient jamais l'étendue des ressources que le capital se procure aujourd'hui, le principe général qu'il ne doit exister que des ouvriers à la solde de la nation, ne laisserait pas d'être bel et bien renversé.

CHAPITRE III.

De la quotité des produits et du progrès dans le Socialisme

ART. I. — RÊVES SOCIALISTES.

Minimum de travail.— Maximum de jouissance — Les merveilles de l'alternance et des inventions mécaniques. — La fraternité universelle. — L'agriculture. — L'instruction harmonienne — L'ère nouvelle

Ceux qui se font les organes du Socialisme promettent monts et merveilles à leurs adhérents. Minimum de travail et maximum de jouissance, telle est la vraie quintessence du Socialisme. C'est ce que prouve abondamment, pour ne citer qu'un exemple, le livre de *Bebel* intitulé « La Femme ».

A en croire ce tribun du peuple, le travail dans le Socialisme grâce à l'alternance et aux excellentes installations mécaniques, devient presque un délassement : « on se livre à la plupart des occupations comme en se jouant. » En outre, par suite de la réglementation unitaire et du sage emploi des moyens, le travail

sera si productif, que deux ou trois heures tous les jours suffiront pour subvenir parfaitement à tous les besoins. Dans le Socialisme, l'égoïsme et le bien général s'harmonisent et « se font équilibre » (1). Il n'y a point de paresseux. Toute l'atmosphère morale excite les hommes à « se montrer pleins de prévenance les uns pour les autres. » (2)

Une foule « de goûts et de talents » qu'on ne soupçonnait pas et que le système capitaliste de production étouffait, apparaîtront au grand jour. (3) « Les crimes et délits politiques ou sociaux seront inconnus. » (4) Les casernes et autres édifices militaires, les palais de justice, les prisons, tous les locaux de l'administration devenus inutiles, attendront une meilleure destination. Les nations ne se regarderont plus comme des ennemies, mais « elles s'uniront par les liens de la fraternité la plus tendre ». Le temps de la « paix perpétuelle » est venu. Les dernières armes seront transportées dans les musées d'antiquités. Alors, grâce aux bienfaits de la paix, les peuples marcheront de progrès en progrès

(1) Die Fraù, p. 156. — (2) Ibid., 163-164. — (3) Ibid., p. 160. — (4) Ibid., p. 179.

Mais les transformations opérées par l'agriculture attireront surtout les regards. Les travaux de canalisation, le dessèchement des marais, le défrichement des bruyères, l'établissement d'admirables voies de communication changeront toute la terre en un vaste jardin et la population des villes émerveillée émigrera en foule vers la campagne. Elle y trouvera d'ailleurs des musées, des théâtres, des salles de jeu et de concert, des salons de lecture, des bibliothèques, des bureaux d'affaires, des écoles, (1) des parcs, des promenades, des bains publics, des laboratoires et des hôpitaux.

Le Socialisme s'occupera de plus à perfectionner parmi les hommes l'instruction harmonienne. On ne rencontrera partout que savants et artistes en tout genre. (2) Il n'y aura plus, il est vrai, ni musiciens, ni comédiens, ni savants, ni artistes de profession, puisque tous les citoyens devront prendre part au travail de la production, mais l'inspiration et la verve naturelle suffiront pour donner au génie son essor et faire arriver les

(1) Die Fraù, p. 177 et 186. — (2) Ibid., p. 161.

talents les plus brillants à leur entier épanouissement.

Une ère nouvelle, comme le monde n'en aura jamais vu ni connu, se lèvera pour les arts et les sciences dont les créations dépasseront tout ce que l'imagination peut rêver de plus merveilleux. (1) Chacun trouve l'occasion de satisfaire son goût pour la nouveauté. Chacun peut faire son petit « tour de vacances », visiter les pays et les continents étrangers, s'associer aux expéditions et aux colonisations de tout genre — et elles ne feront pas défaut — à la seule condition de se rendre utile à la Société. (2) Dis, mon cœur, que te manque-t-il encore ? L'âge d'or de Saturne va reparaitre sur la terre et la félicité sera le partage de tous les hommes.

ART. II. — L'ACTIVITÉ AU TRAVAIL ET L'ÉPARGNE DANS LE SOCIALISME.

Les conditions actuelles de la production. — Critique de l'organisation du travail préconisée par Bebel. —

(1) Die Fraù, p 185. — (2) Ibid., p. 188. Tout comme Bebel, Stern se donne libre carrière dans ses descriptions fantaisistes du futur paradis socialiste. Avec un peu d'imagination, tout le monde peut se procurer ce plaisir.

Schäffle et le système des primes et des amendes. — Nécessité de prolonger la journée de travail dans l'Etat futur. — La surveillance et le contrôle réciproque. — Un exemple classique.

Chose regrettable, entre le rêve et la réalité il y a un abîme. Et point de pont pour le franchir ! Il est incontestable que dans les pays où la population est fort dense et la civilisation fort répandue, la terre ne nourrit ses habitants qu'*au prix d'un travail assujettissant et d'une grande épargne dans l'emploi du capital.* L'ordre social actuel est bien fait pour nous contraindre à cette activité et à cette parcimonie. Un simple coup d'œil sur le monde nous en convaincra. L'intérêt personnel, la nécessité où chacun se trouve de pourvoir par lui-même à son entretien et à son avancement, condamnent la plupart des hommes à un labeur opiniâtre et continuel. L'activité industrielle, la concurrence et l'âpre soif du gain produisent des crises d'abondance plutôt que de disette. Quant aux moyens de travail (capital), il semble impossible d'en user avec plus de parcimonie. On arrive à tirer parti des moindres choses; on multiplie à l'infini les manières d'utiliser les matières premières, les outils,

les machines, les fabriques, les moyens de transport et autres instruments de travail. De ces détails précisement dépend dans la plupart des cas la réussite d'une entreprise.

Augmenter le plus possible le nombre de produits recommandables par leur bonne qualité et la modicité de leur prix, en diminuant dans la même proportion la dépense de forces, de matière et de temps : tel est le problème que tout entrepreneur privé est sans cesse appelé à résoudre. Evidemment, il se rencontrera toujours dans le nombre des charlatans et des chevaliers d'industrie, mais ils ne peuvent se flatter de rester longtemps impunis. Quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, la fraude se découvre et si elle réussit parfois, cela n'arrive pas d'ordinaire sans le concours d'acheteurs crédules et avides. Plus souvent encore il faut rejeter la faute sur les vices de la législation commerciale ou la coupable inertie d'un gouvernement qui ferme les yeux sur ces entreprises véreuses, alors qu'il serait de son devoir de les empêcher.

Veut-on savoir maintenant ce que deviendrait dans l'Etat socialiste cette activité soutenue au travail et la sage épargne des moyens

de production ? Demandons-le à Bebel : les belles promesses ne lui coûtent guère. Pour lui c'est une vérité qui « saute aux yeux » : une telle organisation du travail fondée sur la liberté et l'égalité parfaites, où chacun répond de tous et tous de chacun — éveille le plus vif sentiment de solidarité, provoque un esprit de joyeuses inventions et une émulation dont on n'a pas d'idée dans le système économique actuel.... Cet esprit réagit sur la productivité du travail et le perfectionnement du produit. (1) « De plus, chacun travaillant de son côté pour les autres, l'intérêt de chacun en particulier et de tous en général ne demande plus seulement que l'on s'efforce d'atteindre dans la confection des produits toute la perfection réalisable ; il exige en outre que ces produits soient livrés le plus promptement possible, soit dans le simple but de gagner du temps, soit pour utiliser ce temps en confectionnant de nouveaux produits destinés à répondre à des besoins d'un ordre plus relevé ». (2)

Mais ce sont là de belles paroles vides de sens. Quel intérêt l'ouvrier socialiste a-t-il

(1) Die Fraù, p. 154. — (2) Ibīd. p. 154.

donc à accomplir consciencieusement sa tâche journalière et à ménager les moyens de travail mis à sa disposition? Il ne retirera qu'une part bien minime du fruit de son activité au travail. Représentons-nous une république socialiste d'un million de « compagnons », où chacun ne reçoit que la millionième partie du produit de son travail. Un tel est paresseux; qu'y perd-il? A peine un millionième de ce que son activité aurait produit.

Schäffle lui-même, malgré sa grande sympathie pour le socialisme, parle comme suit : « Il ne suffit pas encore dans une communauté de production où entrent des millions d'hommes que le producteur sache que son revenu de travail social dépend de l'égale application de ses 999,999 coopérateurs. Cette connaissance purement théorique n'éveille pas encore l'idée du contrôle nécessaire; elle ne réprime pas le penchant à la paresse et à la malhonnêteté, n'empêche pas dans l'emploi du temps de travail les abus préjudiciables à la communauté, ne détruit pas l'égoïsme et la ruse qui se manifestent par la taxation injuste et exagérée des travaux isolés. Le socialisme devrait amener chaque individu en particulier

à prendre part aux travaux de la communauté, en alléchant son intérêt privé au moins aussi puissamment que dans le mode de production libérale actuel; il devrait savoir récompenser chaque section isolée pour les travaux collectifs extraordinaires et faire subir à chacun la peine de ses négligences dans l'économie des capitaux; il devrait également et mieux encore encourager par des distinctions matérielles certains progrès techniques et récompenser équitablement tout service rendu par l'individu à la société. Il devrait aussi savoir diriger les nombreuses forces de travail en les utilisant toujours de la manière la plus productive, non pas par l'autorité du commandement, mais par le puissant stimulant de l'intérêt personnel. » (1)

Mais ce puissant stimulant de l'intérêt privé fait complètement défaut au socialisme. D'un autre côté, celui qui voudrait avec Schäffle introduire un système de distinctions et de récompenses assez influentes pour déterminer les individus à produire pendant tout le cours de l'année sans s'accorder ni repos ni délai,

(1) Quintessenz, p. 31.

doit s'attendre à voir bientôt reparaître de grandes inégalités dans les conditions d'existence et avec elles les jalousies, les rivalités et les mécontentements qui en sont la suite inévitable. Ajoutons que la théorie socialiste de la valeur ne comporte en aucune façon de telles distinctions.

Dans ces conditions, nous croyons que le Socialisme, bien loin d'arriver à produire le superflu avec moins de travail, serait bientôt forcé, pour prévenir la misère, de prolonger encore le temps de travail actuel. D'après *Engel* (1), la Prusse, en 1881, avait pour une agglomération de 26,716,701 personnes, un revenu total de 9,530.706,262 marks. Dans ce calcul, tous les revenus avaient été surfaits d'un quart; en effet, d'après l'évaluation officielle, il ne montaient qu'à 7,889,547,862 marks. Répartie également entre tous les habitants, cette somme eût fait environ 357 marks pour chacun. En comptant en moyenne quatre membres par famille, on obtient pour chacune 1438 marks. Si aujourdhui donc que la production met en œuvre toutes les forces de travail,

(1) Der Werth des Menschen, 1883 (La valeur de l'homme, 1883).

on arrive à produire une si faible moyenne de revenus, il faudrait certainement s'attendre à voir cette moyenne baisser d'une façon plus inquiétante encore dans le socialisme. Qu'on vienne encore nous parler à présent de deux ou de trois heures de travail par jour? Les socialistes ont beau crier sur tous les toits que les fainéants d'aujourd'hui devront tous prendre part à la production dans l'Etat futur; cela signifie tout au plus que le collectivisme n'admet pas la liberté des professions mais il n'en résulte aucunement que la tâche individuelle s'en trouvera amoindrie. Dans tous leurs beaux plans d'avenir, les socialistes partent d'une supposition manifestement fausse à savoir que, une fois la société organisée à leur guise, tout le monde sera animé d'un même zèle et d'un même esprit de sage et judicieuse épargne dans l'usage des biens communs.

Nombre de socialistes parmi lesquels nous retrouvons encore Schäffle, se promettent monts et merveilles de la *surveillance* et du *contrôle* réciproques. Mais cette surveillance est impossible dans bien des cas, notamment celui où plusieurs paresseux feraient cause com-

mune. Fût-elle même efficace, elle conduirait à un vrai système d'inspection tracassière et d'espionnage. Un exemple classique confirme notre thèse. Nous voulons parler des ateliers nationaux fondés à Paris en 1848 avec l'appui du gouvernement à l'instigation de Louis Blanc. Dans une grande maison de confections, on avait introduit au lieu du travail à la pièce le travail à la journée. On espérait ainsi que la surveillance mutuelle exciterait le zèle des compagnons ouvriers. Mais bientôt cette surveillance dégénéra en un espionnage jaloux et mesquin, qui donna lieu à tant de reproches amers et de chicanes qu'on dût revenir au travail à la pièce pour rétablir la concorde et la paix. (1)

ART. III. — DU PROGRÈS DANS L'ÉTAT SOCIALISTE.

Le progrès dans l'Etat social actuel. — Impossibilité des inventions et des perfectionnements dans le socialisme. — Les savants et les artistes. — Difficultés insurmontables auxquelles donnerait lieu l'introduction des réformes jugés nécessaires.

Si, dans l'état actuel de la civilisation, la

(1) Leroy-Beaulieu. *Le collectivisme*, p. 354.

production socialiste serait impuissante à satisfaire tous les besoins : encore moins serait-elle susceptible de quelque *progrès*. Au contraire, que l'économie privée fondée sur la propriété personnelle contribue puissamment à ce progrès, c'est un fait que chacun peut constater. Quels gigantesques progrès n'a-t-on pas fait depuis quelques dizaines d'années ? Il suffit de rappeler la navigation à vapeur, les chemins de fer, le télégraphe, le téléphone, le phonographe et les dernières conquêtes dans le domaine de l'électricité. Presque chaque jour nous amène quelque nouvelle découverte, quelque perfectionnement inattendu. De plus, chacun se sent excité par le stimulant de l'intérêt personnel à se rendre utile à la société et à devancer ses rivaux. C'est à qui trouvera des applications plus commodes, plus utiles et plus avantageuses et celui qui a le bonheur de réussir dans ses recherches laisse bientôt derrière lui tous ses concurrents.

Qu'adviendrait-il du progrès dans le socialisme? Avec sa témérité habituelle, Bebel n'hésite pas à affirmer que dans l'Etat socialiste tous travailleront de concert à améliorer, à

simplifier et à accélerer le procès du travail (1). L'ambition d'inventer, de découvrir sera excitée au plus haut point. On cherchera à se surpasser l'un l'autre en fait de conceptions et de projets nouveaux » (2). Ce ton déclamatoire trahit seulement l'agitateur du peuple. Ainsi donc tout le monde s'occupera constamment d'améliorations et de découvertes? Mais quand bien même nous accorderions que les travailleurs, *grâce au degré égal de formation socialiste* (3), seront à même de faire de nouvelles inventions, ce dont nous doutons fort ; quel intérêt les poussera donc à ces découvertes

---

(1) Voici d'après Karl Marx, les éléments dans lesquels le *procès* du travail se décompose : 1° activité personnelle de l'homme ou travail proprement dit ; 2° objet sur lequel le travail agit ; 3° moyen par lequel il agit Quant au mot *procès*, pour désigner un développement considéré dans l'ensemble de ses conditions réelles, Marx observe qu'il appartient depuis longtemps à la langue scientifique de toute l'Europe. En France, on l'a d'abord introduit d'une manière timide sous sa forme latine *processus*. Puis il s'est glissé, dépouillé de ce déguisement pédantesque, dans les livres de chimie, de physiologie, etc., et dans quelques œuvres de métaphysique. Il a fini par obtenir droit de cité, ou plutôt par le récupérer car, ainsi que le remarque Littré, ce mot était souvent employé dans ce sens dans l'ancienne langue.

(Note du Tr.)

(2) Die Fraù, p. 154.

(3 Op. cit., 163-164, 183.

et à ces perfectionnements? Et lors même que le stimulant de l'intérêt ne ferait pas défaut, comment l'ouvrier trouvera-t-il moyen de faire des découvertes, lui qui sera sans cesse occupé au travail de la production des richesses ? Les découvertes et les inventions présupposent, au moins dans le domaine économique, la propriété personnelle de biens productifs qu'on puisse employer librement à toutes les expériences et à toutes les recherches jugées nécessaires. Il importe aussi que l'ouvrier ait une connaissance approfondie d'un métier dont il fasse son gagne-pain. A cet effet, on devra soustraire l'ouvrier à l'obligation de se laisser « diriger » — au gré d'un modérateur, d'un Conseil de production, d'une décision de la majorité ou parce que c'est son « tour » — d'un métier dans un autre sans autre espoir que d'arriver finalement à connaître superficiellement tous les métiers sans exceller dans aucun. *Schäffle* (1) parle, il est vrai, des savants, des artistes et des penseurs que le socialisme pourrait reconnaître, mais Bebel, qui s'était d'abord rallié à cette idée, nie à présent que

(1) Quintessenz, p. 5.

de tels états de vie soient compatibles avec le socialisme (1). Tous devront concourir « physiquement » à la production et l'on ne pourra s'adonner à des études favorites que dans ses « heures de loisir » (2). Pour notre part, nous doutons fort que les travaux généraux de la production laissent encore beaucoup de temps libre à l'activité scientifique et artistique, et il nous paraît encore plus douteux que les compagnons emploient ce temps à des études sérieuses et suivies, plutôt qu'à la jouissance et au repos.

Mais soit. Admettons qu'un socialiste ait fait quelque découverte importante. Il s'agit maintenant d'en estimer pratiquement la valeur. Sous le régime de la propriété privée, rien de plus facile. L'inventeur possède-t-il des capitaux ou parvient-il à trouver du crédit chez un bailleur de fonds, l'invention fera bien vite son chemin dans le monde si l'expérience en démontre l'utilité. Il en va autrement dans l'hypothèse socialiste. Ici tout inventeur doit premièrement s'adresser

(1) Unsere Ziele, p. 32.
(2) Die Fraù, p. 161.

soit au Conseil supérieur de production, soit directement au peuple souverain et chercher à gagner à sa cause la majorité des électeurs. Ce ne serait pas toujours chose facile. Les grandes corporations n'admettent pas aisément l'utilité des nouvelles inventions surtout si les membres de ces corporations, loin d'y rien gagner personnellement, devaient en conséquence entreprendre de nouveaux travaux. S'il s'agit, par exemple, de nouvelles machines, d'appareils de chauffage ou d'éclairage, de routes carrossables, de canaux, de tunnels et d'autres entreprises de ce genre, il est certain que ces innovations ne pourront s'introduire sans augmenter notablement la tâche du travail national. D'un autre côté, si l'on veut maintenir partout l'égalité des conditions de travail et d'existence, il faut, dès qu'une réforme est décidée, qu'elle ait force de loi dans toute l'étendue de la société socialiste.

Or, nous le demandons, l'accord pourra-t-il jamais se faire sur l'opportunité de ces réformes? N'est-il pas plutôt bien à craindre qu'on ne puisse réaliser dans la pratique les inventions mêmes qui *a priori* assureraient les

plus beaux bénéfices ? Que sera-ce donc de ces perfectionnements mille fois plus nombreux dont on ne parvient à démontrer l'utilité qu'au prix de recherches patientes et d'essais longtemps infructueux mais cent fois répétés ? (1)

Il est un autre point qu'il ne faut pas perdre de vue. De nos jours, plusieurs inventions ou améliorations de même nature peuvent surgir à la fois dans la pratique et donner lieu à des expériences comparatives qui en déterminent exactement la valeur. Grâce à cette concur-

---

(1) Dans un état social où la production collective des richesses serait réglée d'après un plan général et unitaire, il faudrait naturellement que la tâche annuelle de travail fût fixée par le gouvernement et répartie ensuite entre les citoyens. Or, si le gouvernement après avoir déclaré d'utilité publique l'introduction de quelques nouveaux procédés plus parfaits de production, voulait en conséquence augmenter la tâche de travail national et que d'autre part le peuple, n'étant pas à même d'apprécier de prime abord à leur juste valeur les modifications projetées en considérât l'adoption comme inutile et refusât de se soumettre à ce surcroît de travail, le gouvernement se trouverait sans aucun moyen de faire prévaloir sa volonté contre la majorité de la population et ses tentatives de progrès échoueraient complètement. En un mot, dans cet état social, un progrès économique quelconque ne serait réalisable qu'au cas où la majorité du peuple en aurait reconnu l'opportunité. C'est là, assurément, prendre le plus long chemin pour arriver au but. (*Kleinwachter* cité dans Schönbergs Handbuch der polit. Oekonomie, v. I, p. 260.)

rence, ceux qui l'emportent ne sont pas redevables du succès à l'appréciation isolée et arbitraire de quelques théoriciens mais à des avantages réels que leurs compétiteurs eux-mêmes sont forcés souvent de reconnaître. Mais dans l'Etat de l'avenir, les expérimentations simultanées seraient impraticables, vu l'augmentation de travail à laquelle le peuple chercherait sans cesse à se soustraire et le résultat parfois très problématique de ces essais pour le bien-être de la collectivité.

ART. IV. — L'ART ET LA SCIENCE DANS LE SOCIALISME.

La condition des savants et des artistes. — Absorption de toutes les énergies par la production. — Manque de stimulant suffisant. — Encore la théorie socialiste de la valeur et l'égalité des conditions. — La dépendance de l'individu vis-à-vis de la collectivité. — La liberté de la presse. — Bebel et la censure dans l'Etat socialiste. — Oppression des minorités par la majorité. — Conclusion.

S'il suffisait pour réaliser une œuvre de la vouloir énergiquement, nous devrions reconnaître que « le socialisme n'est pas l'adversaire

mais le promoteur de tous les arts » (1). Malheureusement si dans la société socialiste le progrès est entravé même dans le domaine économique, à plus forte raison le sera-t-il dans le domaine des *arts et des sciences*.

Selon la théorie de Bebel, dans le socialisme, tous, sans exception, doivent concourir directement (« physiquement ») à la production et conséquemment il ne pourra y avoir ni savants ni artistes de profession. Toute logique qu'elle est, cette supposition nous montre l'insanité du système socialiste ; dans de telles conditions, en effet, il ne peut évidemment jamais être question d'un progrès digne de ce nom. Pour produire une œuvre sérieuse et vraiment grande dans les sciences et dans les arts, on ne doit pas seulement s'y appliquer secondairement et en amateur dans ses moments perdus : il faut en avoir fait l'objet d'une étude constante dès sa jeunesse. Or, y pense-t-on, le socialisme veut, autant que faire se peut, incorporer tous les « compagnons » dès leur jeunesse dans toutes les branches de la production, celle-ci étant, en effet, l'unique fonc-

(1) *Stern*, Thesen über den Socialismus, p. 34.

tion publique de l'Etat socialiste; il veut, en outre, imposer à tous à tour de rôle les besognes désagréables pour lesquelles il ne se présenterait pas de volontaires; enfin, il veut enchaîner tout le monde, sa vie durant, à l'œuvre de la production. Y a-t-il encore lieu, dès lors, de se préoccuper des aspirations et des créations supérieures des sciences et des arts? Les travaux matériels terminés, l'ouvrier se sentira-t-il encore porté à se livrer, par pur amour de la science, à quelque étude spéculative d'un ordre plus relevé? Dans l'ordre social actuel, c'est l'intérêt ou le besoin qui nous pousse à nous créer, dès notre plus jeune âge, des occupations sérieuses; notre existence même, notre avancement et notre position sociale en dépendent; mais, dans le socialisme, toute rétribution se fixant non d'après les travaux entrepris librement par goût ou par vocation, mais d'après le travail de production accompli, ce serait folie de viser à se créer une position par les services rendus aux sciences ou aux arts.

Sans doute on rencontre parfois de nos jours des hommes qui, par pur amour de l'art, se vouent entièrement à certaines études artis-

tiques ou littéraires sans aucun égard pour les avantages matériels qu'ils peuvent en retirer; mais ce sont là de très rares exceptions et même la plupart du temps ces hommes n'ont d'abord cédé qu'à la nécessité ou à d'autres considérations parfaitement étrangères à ces études. Peu à peu ils ont pris goût à leur art, il s'y sont perfectionnés et, leur fortune faite, ils ont continué à s'y livrer avec prédilection. Il ne faut pas compter sur de pareils stimulants pour la jeunesse dans un Etat socialiste qui promettrait à chacun, sans distinguer entre les professions, les mêmes conditions d'existence.

Bebel demande que tous prennent physiquement part à la production. Admettons un moment que les socialistes repoussent cette exigence comme insensée et qu'ils tolèrent les savants, les artistes et les penseurs de profession proprement dits. Ce serait tomber de Charybde en Scylla ; ce serait renoncer à la théorie socialiste de la valeur, suivant laquelle la valeur de tout objet utile se mesure sur le quantum de travail nécessaire à sa production. Ce travail ne peut s'entendre que du travail directement ou indirectement *productif*. Or, parmi les sciences et les arts, il s'en trouve

un bon nombre qui n'ont, au point de vue de la production des richesses, absolument aucune valeur ou du moins qui n'ont qu'une valeur fort mince. En quoi, par exemple, la poésie, la musique, la critique historique, la géologie et cent autres sciences contribuent-elles à la production des biens d'utilité matérielle? Si néanmoins on juge à propos de rétribuer de semblables travaux, où trouver l'étalon régulateur de leur prix? Mais laissons pour le moment ce point; nous y reviendrons bientôt en parlant de la distribution des produits.

En outre, cette conduite différente qu'on devrait tenir d'une part envers les savants, les artistes, les penseurs, les professeurs; et de l'autre envers les citoyens qui auraient à exécuter des travaux rudes et pénibles dans les mines et les fabriques, ne supprimerait-elle pas de fait l'égalité des conditions d'existence? Ne serait-ce pas une source continuelle de plaintes et de jalousies? Si aujourd'hui déjà les socialistes déclament contre les « existences improductives » et les « frelons ravisseurs », quelles récriminations ne s'élèveraient-elles pas dans l'État de l'avenir où tous se sauraient

des droits égaux et décideraient en dernier ressort dans toutes les affaires de la collectivité.

Plus haut déjà, nous avons fait observer que le socialisme devait supprimer la liberté du choix professionnel : pas moyen sans cela d'établir des corps savants, de créer des artistes, des penseurs. Car, ou bien l'on suppose que le traitement des artistes et des savants est de nature à leur attirer de l'honneur, de la considération et d'autres avantages temporels, et alors on se porterait en foule à l'assaut de ces places ; ou bien, on admet que rien ne les distinguerait du reste des citoyens et qu'ils ne seraient pas plus considérés que le premier bottier ou tailleur venu, et alors leurs places seraient peu convoitées. En tout cas, avant de pouvoir s'appliquer par état aux sciences ou aux arts, il faudrait toujours solliciter l'approbation de l'administration supérieure à qui seule appartient le droit de porter une décision en cette matière.

La *liberté de la presse* doit encore être l'objet d'une attention spéciale dans le système socialiste. Sans doute, une liberté illimitée

assurant l'impunité aux atteintes portées aux bonnes mœurs, à la religion, à l'autorité légitime, au mariage, à la propriété, etc., est absolument condamnable et nous sommes les premiers à la rejeter. Mais aujourd'hui que les sociétés religieuses les plus différentes doivent vivre l'une à côté de l'autre et sont réellement reconnues ou tolérées par la loi, une censure officielle qui ne délivrerait d' imprimatur » qu'au gré des membres qui la composent, refléterait inévitablement leur manière de voir personnelle et serait par conséquent inadmissible. Or, bon gré mal gré, cette censure serait de rigueur dans le socialisme.

Tous les moyens de travail étant la propriété exclusive de la collectivité, les imprimeries sont également des établissements publics. C'est donc à la collectivité qu'il incombe de fournir le matériel et le personnel; à elle aussi appartient de décider quels sont les ouvrages qui méritent l'impression et quels sont ceux qu'ils faut mettre au pilon. Quelle que soit la valeur intrinsèque d'un ouvrage, grand ou petit, il ne peut voir le jour si l'auteur n'a d'abord obtenu l'adhésion de la ma-

jorité du comité établi dans ce but ou de tout le peuple lui-même C'est là, il est vrai, un titre de gloire aux yeux des socialistes et Bebel, notamment, se flatte de voir disparaître, grâce à cette mesure, tous les livres de rebut, toutes les non-valeurs qui encombrent actuellement nos bibliothèques et nos librairies ; il n'y aurait plus, en effet, qu'à refuser inexorablement l'impression à tout ouvrage mal fait. En raisonnant de la sorte, on pourrait trouver digne d'éloge le procédé du jardinier qui détruirait ses semailles sous prétexte d'empêcher la croissance des mauvaises herbes.

Au nombre des manuscrits jetés au panier, il y aurait peut-être, nous l'admettons, beaucoup de non-valeurs, mais, selon toute vraisemblance, il s'y trouverait aussi des ouvrages ne méritant pas ce qualificatif injurieux. Au reste, quelle garantie avons-nous qu'on n'imprimera plus dans l'État futur les livres rentrant dans la catégorie des non-valeurs ? Aucune. Le grand point, en effet, est de savoir ce qu'il faut entendre par non-valeur et livres de rebut. Un parti considérera souvent comme sans valeur ce qu'un autre estime

grandement, ce qu'admire peut-être un troisième et réciproquement. En bien des cas, les ouvrages les plus savants et les plus sérieux seraient probablement mis au rebut, tandis qu'on accorderait les honneurs de l'impression aux écrits légers et superficiels.

Ce que nous disons des ouvrages de science s'applique encore davantage aux écrits touchant les questions religieuses. Là surtout un parti se croirait permis d'user de sa puissance pour s'opposer à la publication des doctrines religieuses qui n'auraient pas l'heur de lui plaire. En effet, compter sur l'esprit libéral et tolérant de la majorité, serait oublier que les masses sont en général beaucoup moins tolérantes que les particuliers, n'ayant pas comme ceux-ci à tenir compte de l'opinion publique dans ses décisions.

Ces réflexions sur la liberté de la presse sont également applicables à la fondation et à l'institution de toute société poursuivant un but scientifique ou artistique: écoles primaires, moyennes et supérieures; écoles manufacturières, cliniques, bibliothèques et musées placés sous le contrôle de la direction publique; aucun établissement nouveau ne pour-

rait être créé sans l'approbation préalable de la majorité. En outre, l'érection de ces établissements, nécessiterait tout d'abord une augmentation de travail national laquelle ne serait peut-être d'aucun profit pour la collectivité ou ne lui rapporterait de bénéfices que dans un avenir très éloigné. Nous allions omettre un point qui montre bien jusqu'où irait l'esclavage dans le socialisme. Tous les édifices et particulièrement les immenses places et locaux publics sont la propriété de la collectivité qui en dispose par l'entremise de ses délégués. Conséquemment aucun édifice ne pourrait servir aux grandes assemblées, aux exercices du culte, aux conférences ni à d'autres usages sans l'assentiment de la majorité ou de ses représentants.

En voilà assez. Il résulte de ce que nous avons dit que, dans le socialisme, la majorité dispose d'un pouvoir discrétionnaire pour opprimer et asservir à son gré la minorité. Pour celle-ci, l'unique garantie de liberté résiderait dans le bon vouloir de la majorité, ou, s'il en était besoin dans la révolution à laquelle elle pourrait toujours recourir tout comme les modernes socialistes.

CHAPITRE IV.

La répartition des fruits du travail.

Comment le socialisme supprime les contributions. — Les bases possibles de la répartition des richesses. — Le chiffre de la population. — Le temps de travail et la théorie marxiste commentée par Bebel. — Encore les savants et les artistes. — Le travail effectué. — Le soin dépensé. — Le besoin.

Nous touchons ici à un point du système socialiste qui a toujours excité le plus grand enthousiasme chez ses adhérents et lui a même acquis des sympathies ailleurs. Ecoutons les plaintes amères que les orateurs des meetings ne cessent de répandre devant leur auditoire d'ouvriers: « N'est-ce pas un fait indéniable, s'écrient-ils, qu'en dépit de l'augmentation toujours croissante de la production, une foule toujours plus grande de travailleurs succombent en proie à la dernière misère. Comment expliquer ce phénomène ? Par l'injuste partage des produits. » Nous l'accordons volontiers, il y a dans la répartition actuelle des produits bien des points défectueux et susceptibles de réformes. Nombre de capitalistes

exploitent le travailleur d'une manière excessive ; il s'en trouve même, et ce n'est pas la rareté, qui par des spéculations déloyales savent accaparer à leur profit le fruit du travail d'autrui. Mais que le socialisme avec tous ses beaux projets de réformes soit en état d'introduire une répartition plus équitable et meilleure, c'est ce que nous contestons absolument.

Admettons, un instant. que par le plus grand des hasards, le produit net de la production a été abondant dans l'Etat socialiste : supposition que rien d'ailleurs ne justifie, si l'on s'en rapporte à nos discussions précédentes. Mais nous voulons bien faire au socialisme les honneurs d'une discussion sur son propre terrain. De ce produit total du travail, on retranchera d'abord la part nécessaire à la continuation de la production, à la réparation des machines, de l'outillage, au renouvellement des moyens de travail, à la construction de nouveaux bâtiments, à l'acquisition des matières premières, etc , etc... Grâce à ce prélèvement, les socialistes croient pouvoir se passer de toutes les charges ou contributions qui pèsent aujourd'hui sur la société. Cela fait, tout ce qui reste du produit net sera réparti *équitablement* entre

les compagnons (1). A cet effet, il faudrait évidemment s'en rapporter à un *étalon clair, fixe et facile à manier*. Où trouver cet étalon ? Le socialisme ne nous en indique aucun qui nous paraisse praticable. En ce point, d'ailleurs, comme c'est leur coutume dès qu'il s'agit de proposer un projet positif de réforme, les socialistes se renferment dans une réserve prudente. Le « Programme de Gotha » parle seulement de la répartition des richesses, fondée sur le travail effectué et ajoute immédiatement : « à chacun dans la mesure de ses besoins raisonnables ». Pour voir toute l'absurdité de cette disposition, il suffit de se rappeler que les travaux et les besoins ne sont nullement proportionnels entre eux.

Nous allons examiner l'un après l'autre les différents étalons qui pourraient servir de base

(1) Nous avons déjà démontré contre Stern, combien il serait absurde d'autoriser tout socialiste à aller chercher dans les magasins publics, *ce qu'il lui plaît et autant qu'il lui plaît*. Libre d'ailleurs aux porte-voix socialistes de jouer le rôle de pitres et de magiciens : ils ne parviendront jamais à faire produire à la terre « toutes choses en abondance » surtout s'ils commencent par réduire pour tous au minimum nécessaire, le temps de travail social. Mais que dire de la faute de ceux qui abusent de la crédulité du peuple en nourrissant son imagination de pareilles chimères ?

à la répartition des produits. Ils sont au nombre de cinq, à savoir : le chiffre de la population, le temps de travail, le travail effectué, le soin dépensé et le besoin.

Au lecteur de juger, après la critique que nous allons en faire, s'il convient d'introduire dans la pratique l'usage de ces étalons.

§ 1. — *Le chiffre de la population.*

Je ne crois pas qu'il soit jamais venu à l'idée d'aucun socialiste de prendre pour unique base de la distribution des richesses le chiffre de la population. Accorder une même part de produits à tous indistinctement, sans tenir aucun compte de la paresse ou de l'application, de la maladresse ou de l'habilité, de la faiblesse ou de la vigueur, sans même avoir égard à l'inévitable inégalité des besoins individuels, ce serait en effet une injustice par trop criante. Ce serait en outre décerner des récompenses à la paresse et à l'ignorance et écarter dans le principe tout stimulant au travail.

§ 2. — *Le temps de travail.*

Le temps de travail ne peut pas non plus servir à lui seul de mesure à la répartition.

En effet, un ouvrier plus habile, plus exercé, plus fort et plus appliqué, produira nécessairement plus dans un même temps que ceux qui n'ont pas ces qualités.

Marx a prévu cette objection. Aussi déclare-t-il que la valeur d'une marchandise ne doit pas s'estimer d'après le travail effectivement dépensé à sa production, mais d'après le « temps de travail socialement nécessaire, » c'est-à-dire d'après le temps « qu'exige la confection d'une valeur d'usage quelconque exécutée avec le degré moyen d'habileté et d'activité et dans des conditions qui, par rapport au milieu social donné, sont normales ». En conséquence, il faudrait, semble-t-il, calculer la part de chaque travailleur dans le produit total des richesses en raison du « *temps de travail socialement nécessaire* ».

Malheureusement ceux qui avec nous repoussent la théorie marxiste de la valeur, ne peuvent admettre un partage effectué sur une pareille base. Si, comme nous l'avons démontré, la valeur d'échange des biens utiles ne consiste pas uniquement dans le travail qui y est « cristallisé » mais avant tout dans la différence de leur valeur d'usage, il est à

priori injuste de traiter tout le monde d'une manière identique sans avoir égard à la *différence des forces de travail.*

Supposons cinq ouvriers travaillant côte à côte dans une fabrique. Comment calculer la part afférente à chacun dans la somme totale du produit de leur travail ? — Sur la moyenne d'habileté et d'activité du travail-social ? — Mais cette moyenne est une pure abstraction. En réalité, peu l'obtiennent, pour ne pas dire personne ; l'un en approche davantage, un autre moins. S'imaginer que tout le monde déployerait la même habileté et mettrait la même activité au travail, c'est fort beau en théorie, mais dans la réalité, les hommes sont fort inégaux.

Pourquoi ne tenir compte que de l'habileté moyenne, quand un travailleur la dépasse et récompenser comme s'il l'avait atteinte celui qui ne la possède pas ?

Marx, il est vrai, a posé en principe et les démocrates-socialistes ont admis dans leur Programme, qu'un travail d'utilité générale ou, plus exactement, productif de valeur d'échange n'est possible qu'*en tant* que la collectivité y concourt directement. Quand bien

même on admettrait ce paradoxe, s'en suivrait-il que tout le monde rend les mêmes services à la collectivité et qu'il a droit à une égale rétribution? En aucune façon. D'ailleurs c'est là une assertion fausse émise pour le besoin de la cause, afin de pouvoir attacher les individus à la production publique comme des membres d'une même société, qui auraient chacun droit à une égale part des bénéfices. A vrai dire, les biens utiles ne peuvent acquérir de la valeur d'échange que dans le cas où, plusieurs hommes habitant ensemble, les uns possèdent quelque chose qui manque aux autres. Mais, dans ces conditions, la valeur d'échange dépend principalement de la valeur d'usage et pour produire la valeur d'usage, l'habileté personnelle suffit. Robinson ne parvint-il pas à fabriquer de nombreux objets pour son usage personnel ? On m'objectera peut-être que l'association des forces de travail décuple les forces personnelles et que par conséquent le travail doit être collectif. C'est fort bien, mais alors pour être conséquent il faut considérer la force de travail, non plus comme une propriété personnelle mais plutôt comme la propriété de la collectivité et recon-

naître à celle-ci le droit d'en disposer à son gré, sans contracter de ce chef aucune obligation à l'égard du travailleur. Ce serait là, qui ne le voit ? renverser le principe-mère du socialisme qui se vante d'assurer à l'individu le revenu intégral de son travail, comme la justice le demande et de le lui abandonner comme sa libre propriété personnelle.

Prendre « le temps de travail socialement nécessaire » pour base de la répartition des produits, serait donc une mesure inique et injustifiable. Ajoutons qu'elle serait *impraticable*. Avec sa désinvolture habituelle, Bebel en juge autrement : il n'y voit pas la moindre difficulté et décrète, sans plus de façon, que « le temps de travail nécessaire à la confection d'un objet est aussi l'unique mesure de sa valeur sociale d'usage. Dix minutes de temps de travail social incorporées dans un objet se donnent en échange de dix minutes de temps de travail social incorporées dans un autre objet, ni plus ni moins » (1). Examinons ce point de plus près. Supposons qu'on désire savoir combien de temps de travail-social est contenu dans un boisseau de froment. A

(1) Die Fraù, p. 102.

cet effet, il ne suffit pas de calculer combien de temps le paysan a mis au fumage, au labour, au hersage, à la moisson, etc., puis de diviser le nombre des heures employées par le nombre de boisseaux obtenus. Tel paysan actif et habile cultivera beaucoup mieux son champ et en moins de temps qu'un autre. De plus, la distance qui sépare les champs des habitations, les voies de communication, l'outillage ne sont pas partout les mêmes. Enfin, il ne faut pas l'oublier, le rendement d'un champ dépend essentiellement de la qualité du terroir, de l'espèce et de la quantité de l'engrais, des changements atmosphériques, etc. Aussi, un même terrain, rapporte-t-il plus ou moins selon les années. Qui donc pourra fixer le temps de travail socialement nécessaire accumulé dans un boisseau de froment? Dans les mêmes conditions de travail, un champ des bords du Rhin rapportera peut-être deux ou trois fois autant à son propriétaire qu'un champ de même étendue situé dans le Hartz ou dans les plaines sablonneuses de la Hollande. Le simple exposé de ces difficultés suffit à montrer l'impossibilité de calculer exactement

le temps de travail socialement nécessaire qu'aurait absorbé la production de n'importe quelle marchandise.

Et pourtant ces difficultés ne sont rien auprès des suivantes. Ce que nous avons dit du froment s'applique également à toute espèce de céréales et de légumes, à toutes les productions de l agriculture, viande, beurre, fromage, œufs, etc., ainsi qu'aux produits des mines, de la chasse et de la pêche. Comment préciser le temps de travail nécessaire à la production de ces articles de commerce dont la valeur varie d'année en année et même plus souvent encore? Ajoutez que nous laissons ici complètement de côté l'erreur où l'on tombe en supposant l'équivalence parfaite entre le temps de travail absorbé par un produit et sa valeur d'échange.

La difficulté augmente si l'on tolère dans la société de l'avenir des juges, des médecins, des chirurgiens, des artistes, des savants, etc., à la solde de la collectivité. Ecoutons encore Schäffle : « Ceux qui, au lieu de concourir directement à la production, rendraient à la société des services d'utilité générale, tels que les juges, les employés d'administration, les

membres du corps enseignant, les artistes, les penseurs, etc., recevraient, pour subvenir à leurs besoins, une part du produit national, en proportion du temps de travail d'utilité générale qu'ils auront donné à la société. (1)

En proportion du temps de travail d'utilité générale qu'ils auront donné à la société ! Schäffle s'est-il bien rendu compte de toute la difficulté que présente le calcul de cette proportion ? Comment donc estimer le temps de travail d'utilité générale employé par le savant, l'artiste ou le penseur ? Tous seront-ils traités sur un même pied d'égalité, par exemple tous les médecins, habiles ou inhabiles, entendus ou novices, recevront-ils un même traitement ? La rétribution des médecins sera-t-elle plus élevée que celle des savants, des artistes ou des professeurs ? Ce n'est pas tout ; l'instituteur d'une école primaire jouira-t-il des mêmes appointements que les professeurs des écoles moyennes ou supérieures ? D'un côté, on ne peut les mettre tous au même niveau sans commettre une suprême injustice et sans méconnaître le talent et l'activité personnelles ;

(1) Quintessenz, 5

d'un autre côté, l'inégalité des salaires serait en opposition avec les principes fondamentaux du socialisme, sans compter qu'elle serait une source inépuisable de jalousies et de récriminations.

Impossible également de conserver l'échelle actuelle des salaires : elle serait renversée, c'est Schäffle qui le reconnaît lui-même, dès le premier jour du règne de la démocratie sociale et à juste titre, si l'on admet ses principes. En effet, la différence des salaires serait en contradiction avec l'égalité des droits de tous et créerait nécessairement une aristocratie qui, pour n'être pas peut-être formellement reconnue, n'en serait pas moins réelle.

§ 3. — *Le travail effectué.*

La quantité de travail est un autre étalon, d'après lequel pourrait se faire la répartition des richesses. C'est même un point mentionné en termes exprès dans le Programme de Gotha et Bebel, notamment, en parle dans plusieurs de ses ouvrages. « Plus le travail effectué est grand, dit ce dernier, plus grande aussi est l'indemnité reçue, mais l'indemnité

ne s'accorde qu'au travail effectué (1). » Si l'on se borne à calculer la valeur du travail effectué d'après le temps de travail socialement nécessaire, cette base, nous venons de le démontrer, est inadmissible. Veut-on, au contraire, sans se contenter d'évaluer purement et simplement ce temps de travail, estimer à sa juste valeur le travail effectué, il faut alors faire entrer en ligne de compte, avec la question de temps, l'habileté, les forces, le talent, l'application : éléments d'où dépendent nécessairement la qualité et la quantité du travail. Il faut de plus et d'une façon toute spéciale, comparer entre eux et apprécier d'après leur valeur relative les différents *genres* d'activité dans lesquels chaque particulier se rend utile à la société. Les socialistes ont beau dire que toutes les occupations sont également profitables à la société et que, par conséquent, tous ont droit à une égale rémunération de leur travail ; rien n'est plus faux, rien n'est plus injuste. Qui ne voit l'absurdité qu'il y aurait à mettre sur la même ligne, sous le rapport du salaire, le travail

(1) Unsere Ziele, p. 30.

d'un chauffeur-mécanicien, d'un garçon d'écurie et les services rendus par un médecin ou un professeur d'université? D'un autre côté, qui pourrait s'attribuer une pénétration et une sagesse suffisantes pour déterminer équitablement — c'est-à-dire en ayant égard aux facteurs susdits du salaire — la valeur relative de chaque emploi? Avec quelle facilité, chacun ne se formerait-il pas là-dessus un jugement tout différent de celui des autres intéressés? Pour tel travailleur, une occupation l'emporte manifestement en utilité sur une autre ; pour tel autre, c'est précisément le contraire. Notons-le bien. dans toutes ces questions, l'appréciation diffère avec la manière de voir subjective de chacun. On voit d'ici dans quel guêpier l'on tomberait en introduisant en pratique un étalon qui changerait continuellement avec l'opinion personnelle des intéressés. Une contestation serait à peine réglée sur un point que la discorde éclaterait sur un autre.

§ 4. — *Le soin dépensé.*

Le soin dépensé pourrait encore moins que le travail effectué, servir de règle à la répartition. Il serait injuste, en effet, de ne consi-

dérer que le soin ou l'application au travail dans la répartition car, à ce compte, on devrait accorder la même récompense au travailleur adroit et actif qu'au maladroit et au paresseux. Comment d'ailleurs déterminer avec quelque précision le soin apporté par l'individu à son travail? Peut-être y parviendrait-on par un système de surveillance et d'espionnage réciproques. Mais un pareil esclavage serait insupportable et, dans son indignation, le peuple souverain en aurait bien vite secoué le joug. Admettons pourtant la possibilité et la stabilité de ce contrôle mutuel, serait-il bien difficile de tromper les surveillants si un certain nombre de travailleurs s'entendaient pour faire cause commune? Ensuite, quelle garantie offrirait un surveillant élu par le peuple et pouvant à chaque instant être révoqué de ses fonctions? Si enfin un travailleur avait encouru les reproches de ses compagnons à cause de sa négligence, combien lui décompterait-on de son salaire? A quel tribunal appartiendra-t-il de prononcer sur cette question? Il nous semble que les prisons fermées par Bebel se rouvriraient bientôt plus nombreuses et seraient plus peuplées que jamais.

§ 5. — *Le besoin.*

Il ne resterait donc plus qu'à répartir les fruits du travail en raison des *besoins* de chaque individu. Est-il nécessaire de dire que cette forme de répartition serait de toutes la plus inique et la plus impraticable? « A chacun selon ses besoins raisonnables » dit le Programme de Gotha. Mais que faut-il entendre par ces besoins raisonnables? Les nécessités sont loin d'être les mêmes pour tous. Evidemment il ne peut être question d'abandonner à chacun la libre détermination de ses besoins. Personne n'est juge impartial dans sa propre cause et, d'ailleurs, l'expérience nous apprend que le besoin et la modération sont en raison inverse l'un de l'autre : si les gens modestes se contentent généralement de peu, les autres n'ont jamais assez.

Mais les socialistes ne sont pas à bout d'expédients. On établira dans chaque commune « une Commission des besoins » laquelle aura à rechercher les besoins particuliers et décidera, par exemple, le nombre de litres de bière nécessaires à chacun. Et comme cette Commission se compose de vrais Solons et d'Aristides qui n'ont de préférence pour per-

sonne et ne consultent en tout que le droit et la justice sans jamais pouvoir se tromper dans leurs jugements ; comme, de plus, les compagnons socialistes, dépeints par Bebel, sont des modèles de bonne volonté, de bon sens et de sobriété, cette affaire épineuse se réglera à l'amiable et sans encombre, et l'on verra régner dans le socialisme une paix et une joie, que le moindre différent ne viendra jamais troubler.

CHAPITRE V.

La famille dans la société socialiste.

ART. I — LE MARIAGE.

But avoué du socialisme. — L'Etat éducateur et nourricier. — Promiscuité des sexes. — Suppression des rapports qui unissent entre eux, les parents et les enfants.

La famille est sans contredit une condition indispensable de tout état bien règlé. Vouloir renverser cette pierre angulaire de notre édifice social, c'est manifestement se déclarer l'ennemi de l'ordre et de la liberté, de la civilisation et du christianisme.

Or, tel est le but avoué du Socialisme. Nous n'irons pas chercher ailleurs des témoignages et des déclarations que nous trouvons énoncés d'une façon claire et formelle chez les partisans mêmes de la révolution sociale. Il serait oiseux de les interroger tous : écoutons au moins l'un d'entre eux, le chef le plus autorisé du socialisme allemand. Voici ce que Bebel écrit au sujet de la position de la femme dans la société de l'avenir : « Dans le

choix de ses affections, la femme est aussi libre que l'homme ; elle fait elle-même ou se laisse faire la cour et, dans les engagements qu'elle contracte, elle n'a jamais égard qu'à ses propres penchants. Le pacte matrimonial est, comme à l'origine des siècles, un contrat privé qui se passe sans l'intervention de n'importe quel fonctionnaire. L'homme doit, sous le rapport de sa passion la plus impérieuse, pouvoir agir avec autant de liberté que dans l'exercice de toute autre de ses facultés naturelles. L'apaisement de l'instinct sexuel est une affaire particulière aussi strictement personnelle que l'apaisement de n'importe quelle autre propension de la nature. En ce point, on n'a de compte à rendre à personne ; personne n'a mission de se poser ici en intermédiaire. La pénétration, l'éducation, l'indépendance, voilà les guides, voilà les lumières qui doivent nous aider à bien fixer notre choix. Se produit-il dans la suite incompatibilité d'humeur, déception, antipathie, la morale (!) commande de rompre un lien devenu insupportable et, par conséquent, immoral. » (1)

---

(1) Die Fraù, p. 192.

On le voit : point d'ambages, point de circonlocutions. C'est l'apologie effrontée de l'amour libre. Que reste-t-il en effet du mariage si les conjoints, cédant à un premier mouvement d'humeur et à une antipathie subite, peuvent s'en aller, chacun de son côté, à la recherche de nouvelles amours.

Toutefois nous ne voulons pas nous contenter des témoignages fournis par nos adversaires. Il faut qu'il soit démontré à toute évidence que le socialisme *de sa nature* doit nécessairement dissoudre la famille et renverser ainsi la plus ferme colonne de l'ordre social.

L'obligation d'*élever les enfants,* voilà la base sur laquelle reposent principalement l'indissolubilité du mariage et par suite l'existence même de la famille.

L'éducation convenable des enfants n'est pas l'affaire d'un jour ni d'un mois : elle exige en moyenne toute la durée de la vie humaine et c'est pour ce motif précisément, comme nous le démontrerons plus loin, que l'union indissoluble des deux époux est surtout nécessaire. Enlever aux parents l'éducation des enfants pour en faire une fonction de l'Etat, c'est donc

enlever à la famille sa principale raison d'être.

Or, le socialisme se décharge complètement de l'éducation et de l'instruction sur la société collective. Le Programme de Gotha est on ne peut plus explicite sur ce point : « éducation commune et égale du peuple par l'État. » Ecoutons encore Bebel, l'apôtre par excellence du socialisme :

« Tout enfant qui vient au monde, garçon ou fille, est acquis à la société qui l'accueille avec bonheur parce qu'elle voit dans cet accroissement de population un gage de sa durée et de son développement. Aussi a-t-elle parfaitement conscience de l'obligation qui lui incombe tout d'abord de s'intéresser dans la mesure de ses forces à ce nouvel être vivant. Le premier objet de sa sollicitude est donc avant tout celle qui enfante et qui nourrit, la mère. Logement commode, entourage agréable, facilités de toute espèce, appropriées aux différentes périodes de la maternité, soins attentifs pour elle et pour son enfant, voilà ce qu'on s'efforcera de lui procurer en premier lieu. Il va sans dire qu'on laissera le sein maternel à l'enfant aussi longtemps qu'il sera nécessaire ou même possible...

« Devenu grand, il trouve des compagnons de son âge qui l'attendent pour se livrer avec lui aux jeux en commun et sous la surveillance commune. Ici encore on mettra à sa disposition tout ce qui peut contribuer à son développement intellectuel et physique, selon le degré de connaissance et de pénétration auquel il est arrivé. Aux plaisirs des salles de jeu et des jardins d'enfants succède bientôt la science amusante, qui initie par degrés sa jeune intelligence aux principes du savoir et de l'activité humaine. Etudes spéculatives, travaux corporels, exercices de gymnastiques, libres évolutions dans les gymnases, sur les places publiques, sur la glace, au bassin de natation ; manœuvres stratégiques, marches et contre-marches, combats athlétiques, luttes à bras le corps, exercices pour les deux sexes : toutes ces occupations instructives et attrayantes se suivent dans un ordre constamment varié jusqu'à ce qu'on soit arrivé au dernier degré de la perfection en tout genre. Il importe de former une génération saine, aguerrie et normalement développée tant sous le rapport physique que sous le rapport intellectuel. L'apprentissage des dif-

férentes fonctions de la vie pratique, les procédés de fabrication, le jardinage, le labourage, toute la technique du procès de la production, tout cela suit progressivement et s'apprend par degrés. En outre, on ne négligera pas la formation intellectuelle dans le domaine si vaste et si varié de la science...

« Les grandes salles d'étude, les établissements d'instruction et le mobilier scolaire seront à la hauteur du haut degré de civilisation auquel la société sera parvenue. *Tous les moyens d'instruction, tous les articles d'enseignement, le vêtement et l'entretien, étant fournis par la Société*, aucun élève ne pourra se plaindre d'être moins bien partagé qu'un autre. Le personnel enseignant et ses travaux seront en rapport avec tout cet état social supérieur...

« De la sorte, l'éducation deviendra *égale et commune* pour les *deux sexes*, dont la séparation ne se justifie que dans le cas où la différence du sexe en fait une nécessité absolue. Et ce système d'éducation rigoureusement réglé et ordonné, soumis d'ailleurs à un contrôle sérieux, jusqu'à l'âge où la société déclare sa jeunesse majeure, mettra les deux sexes pleinement à même de jouir de tous les droits et

de remplir tous les devoirs que la société impose à ses membres adultes dans toutes leurs actions. La société peut dès ce moment être parfaitement sûre de n'avoir élevé que des membres capables et bien développés sous tous les rapports. » (1)

Et dire que le livre de Bebel est rempli de pareils rêves ! Est-il besoin d'en faire remarquer la profonde immoralité ? Et pourtant, dans l'hypothèse socialiste, rien de plus logique que cet entier accaparement de l'éducation par l'Etat. Si le Socialisme veut sérieusement établir l'égalité des conditions d'existence pour tous indistinctement, il faut qu'il commence par supprimer la source première et la plus générale de toutes les inégalités sociales, à savoir : l'inégalité dans l'éducation et la formation. Or, il n'y a qu'un moyen d'y réussir, c'est de faire de l'éducation une fonction publique. Que les mères se consolent pourtant : on ne les empêcherait pas d'apaiser elles-mêmes les pleurs de leurs nourrissons, on leur confierait même le soin de leurs enfants en bas-âge. Toutefois, mères

(1) Die Fraù, p. 182, 183.

et enfants, sont sous la tutelle de la collectivité. Et qui plus est, il n'y a pas de domestiques proprement dits. Médecins, chirurgiens, sages-femmes, etc., font partie du personnel des services publics. Quiconque peut travailler doit prendre part à la production publique, mais le soin des invalides du travail ou des incapables incombe à la collectivité. A la collectivité aussi par conséquent de veiller aux soins à donner aux jeunes mères et à leurs bébés. Qu'arriverait-il, en effet, si l'on chargeait les parents du soin de leurs enfants? Les époux sans enfants n'étant jamais empêchés de travailler, jouiraient d'un revenu bien supérieur à celui des parents que le soin de cinq ou six enfants éloignerait fréquemment du travail. Que le père ou la mère vienne alors à tomber malade, une famille pourra se voir réduite à la plus extrême misère, tandis qu'une autre vivra dans l'abondance de toutes choses. Enfin, comment une mère chargée d'une troupe de six ou de sept enfants, parviendra-t-elle à nourrir et à élever tout ce petit monde sans le secours de domestiques?

On le voit : même si on laissait aux parents le soin de l'éducation, il serait toujours du

devoir de la collectivité de leur accorder une part des revenus publics en proportion du nombre de leurs enfants et même de se charger du soin de ces enfants en cas de maladie. Bref, ce n'est plus sur les parents mais sur l'Etat que devrait retomber *le fardeau de la nourriture* et de l'entretien des enfants.

Ainsi donc, dans la société socialiste, toute l'éducation, y compris la nourriture, devrait être une fonction publique administrée et surveillée par la collectivité. Dès lors disparaît l'obligation principale que l'on avait considérée jusqu'ici comme le motif et la garantie de l'indissolubilité du mariage. S'il ne s'agit, en effet, que de procréer des enfants, la cohabitation et la coopération des époux ne doivent pas nécessairement se prolonger la vie durant. C'est là un coup mortel que le socialisme porte à la famille et tous les règlements qui tendraient à faire respecter de force l'indissolubilité du mariage ne pourraient atténuer les funestes conséquences d'un pareil régime.

Ce qui resserre les liens d'affection entre les époux, ce n'est pas simplement la présence des enfants, c'est surtout la conviction intime que de leurs travaux et de leurs peines com-

munes dépend le bonheur ou le malheur de leur descendance. Il faut que les parents veillent à l'entretien et à l'instruction de leurs enfants : de leur sollicitude dépendent principalement la vie, la position, la situation sociale, l'avenir honorable et même le bonheur éternel de ceux que Dieu leur a confiés. La conscience qu'ils ont de cette responsabilité les pousse à se dévouer pour eux sans relâche. Les biens qu'ils ont amassés par leurs fatigues profitent à leurs enfants en qui ils leur semblent revivre et ceux-ci, en leur qualité d'héritiers naturels, entrent immédiatement en jouissance des fruits du labeur et des peines de leurs parents.

Réciproquement, les enfants, convaincus qu'ils sont redevables à leurs parents non seulement du bienfait de l'existence mais encore de l'entretien, de l'éducation, de leur avancement dans la société, en un mot de tout ce qu'ils possèdent, se sentent attirés vers eux par les liens du plus tendre amour. Ils savent que leur sort est inséparablement lié à celui des auteurs de leurs jours : aussi règne-t-il, entre tous les membres de la famille, communauté de joies et de douleurs. Rien de tout

cela n'existe dans le Socialisme qui ne voit dans la société entière qu'une seule grande famille. Ensuite, de quelle autorité jouiraient encore le père et la mère, si les enfants venaient à savoir que c'est l'Etat qui pourvoit à leur entretien ou du moins indemnise leurs parents des frais que cet entretien occasionne. Nul doute qu'un tel système ne contribuât puissamment à multiplier les mariages inconsidérés, quitte à briser à la première difficulté une union que le socialisme considère comme un contrat purement privé.

ART. II. — ÉDUCATION ET INSTRUCTION.

Le système socialiste et les établissements actuels d'éducation. — Tous ne sont pas aptes aux mêmes études ni aux mêmes métiers. — Nécessité d'un jury d'examen — Encore l'égalité des conditions d'existence. — Anéantissement de la liberté.

Jetons encore en regard sur l'éducation et l'instruction dans le socialisme. On l'a vu par les passages cités plus haut (p. 234 et suiv.), Bebel se promet le plus merveilleux résultat de son système d'éducation. Supposons donc un instant qu'il se réalise. Figurons-nous ces enfants

arrachés aux bras de leurs parents et réunis en grand nombre, d'abord dans de vastes salles de jeux et des jardins d'enfants, ensuite dans des écoles primaires où ils s'appliquent comme « en se jouant » à l'étude des connaissances humaines. Quel sera le résultat de cette éducation en gros ? Sera-t-il tel que Bebel se l'imagine et aura-t-on lieu de s'en féliciter ? Nous répondons sans hésiter que non. Il est absurde de vouloir faire passer tout le monde par une éducation tout au plus bonne à former d'habiles soldats : la discipline militaire ne suffit pas à la vie en société. Les socialistes invoquent l'exemple des établissements actuels où les enfants trouvent avec la nourriture et l'éducation, l'instruction qu'ils ne peuvent acquérir dans leur propre famille. Mais c'est à tort qu'on tirerait de là un argument en faveur du système socialiste d'éducation. Les parents n'ont pas l'habitude d'envoyer leurs enfants en pension avant l'âge de dix ans au plus tôt. Il y a d'ailleurs des visites, des congés fréquents, des vacances à époques fixes et autres adoucissements qui rendent relativement fort courtes les années que la jeunesse doit passer dans les pensionnats. Le socialisme, au

contraire, met l'éducation de tous les enfants, sans exception, à la charge du public. Actuellement les établissements d'instruction répondent au vœu des familles et sont soutenus par elles. Les maitres tenant la place des parents sont investis de toute leur autorité et ils ont droit aux mêmes égards. Un élève est-il reconnu incorrigible; après quelques avertissements infructueux on le renvoie à ses parents. Ce sont là des différences essentielles que les socialistes sont trop portés à oublier.

Rappelons-nous aussi que la jeunesse socialiste grandit en dehors de toute influence religieuse et qu'on ne fait dans l'éducation aucune distinction entre les sexes. Comment gouverner un collège établi dans ces conditions ? Nous ne voyons qu'un moyen capable de plier cette jeunesse au joug de la discipline : le knout ou la férule. Mais quel bien espérer d'une contrainte purement extérieure?

Nous ne sommes pas encore au bout des difficultés que présente ce système. Les enfants ne sont pas tous susceptibles d'une même instruction ni d'une formation unitaire en toutes choses. Bebel a beau soutenir le contraire en plusieurs endroits : ses raisons ne

peuvent tenir devant l'évidence. Que l'éducation et l'instruction puissent être, dans de certaines limites, égales pour tous, nous sommes prêts à l'admettre, mais en dehors du cercle des connaissances usuelles et communes, il y aura toujours des degrés plus ou moins élevés où tous ne peuvent atteindre. Tous n'ont pas les dispositions requises pour aborder l'étude des arts et des sciences spéculatives: quant aux hommes également aptes à *toutes* les études, ils sont encore plus rares. Il en est de même pour les arts et métiers. A moins donc qu'on ne veuille se borner à une culture tout à fait dérisoire et insuffisante; à moins de vouloir populariser les connaissances superficielles et le demi-savoir, il faudra bien qu'à partir d'un certain âge, douze ans par exemple, l'on procède au triage des enfants et qu'on les applique chacun à la branche d'étude pour laquelle ils montrent le plus de dispositions. Mais à qui appartiendra-t-il d'opérer ce triage? Le plus simple serait peut-être de s'en rapporter à la décision d'un jury d'examen.

Car il ne peut être question de déférer ici aux désirs des enfants eux-mêmes ou de leurs parents; moins encore de laisser cette décision

au comité central ou à la majorité du peuple. Dans la plupart des cas, les parents destineraient leurs enfants aux études supérieures et cela d'autant plus naturellement qu'ils n'auraient à en supporter ni les frais ni les fatigues. Au contraire, la plupart des enfants, peut-être même les plus capables, trouveraient bientôt que les connaissances acquises répondent amplement à ce qu'on attend d'eux. D'un autre côté, impossible de s'en remettre aux décisions d'un comité suprême sans ouvrir la porte aux injustes préférences et aux plaintes des parents dont les enfants auraient été refusés.

Ce n'est pas pourtant que le système des examens n'offre aussi de bien grandes difficultés. Avant de se présenter pour passer dans une classe supérieure, les citoyens tiendront à savoir si une culture intellectuelle plus relevée donne droit à certains avantages de fortune ou à plus de considération dans la société. Si l'on se voit condamné, malgré l'étendue de ses connaissances, à rester toute sa vie l'égal des autres, bien petit sera le nombre de ceux qui s'appliqueront aux hautes études. Si, au contraire, la situation sociale en dépend, nous retombons dans la différence

des classes et c'en est fait de l'égalité des conditions d'existence.

Les socialistes conséquents font dépendre la position sociale uniquement du *travail accompli*. Dès qu'on abandonne cette règle de conduite pour tenir compte d'autres considérations, pourquoi n'avoir égard qu'au seul talent ? Pourquoi ne pas récompenser aussi la vertu et l'assiduité au travail ? Pourquoi ne pas honorer tout particulièrement la descendance de ceux qui auraient bien mérité de la république ? Enfin, n'est-ce pas un procédé tyrannique et injuste de faire dépendre d'un simple examen de collège, la position sociale qu'un homme est destiné à occuper sa vie durant ?

L'examen nécessaire pour l'admission aux hautes études s'imposerait également pour décider du choix de n'importe quelle profession. En effet, supposer que la formation unitaire des citoyens les rendra tous également aptes à l'exercice de tous les arts et métiers, c'est chimère. De plus, en dépit de l'examen, il peut arriver que le nombre des candidats pour un même métier dépasse les besoins de la société : l'autorité devrait donc

alors les « diriger » dans des professions différentes, et voilà la collectivité chargée de régler définitivement la formation intellectuelle dont les enfants sont capables et le métier qu'elle se propose de leur confier plus tard. C'est assez dire que socialisme et liberté sont deux choses tout à fait incompatibles. En vain voudrait-on concilier la liberté humaine avec la « réglementation universelle et minutieuse » du travail national : cette contradiction inhérente au socialisme causera nécessairement sa ruine.

CHAPITRE VI.

Réponse à quelques objections.

ART. I — LE COMMUNISME DES ORDRES RELIGIEUX.

Loin de pouvoir servir de base au socialisme, le monastère catholique en est la négation. — Les conseils évangéliques impraticables à la généralité des hommes.

On a invoqué en faveur du communisme l'exemple des *ordres religieux* dans l'Eglise catholique et l'on s'est demandé ce qui empêcherait d'appliquer une institution semblable à la société en général. C'était oublier l'abîme incommensurable qui sépare le socialisme des ordres catholiques. Le socialisme entend faire une règle *sans exception* d'un régime qui suppose essentiellement un grand détachement des biens de la terre et un ardent désir de la perfection, régime, par conséquent, qui dans l'ordre social actuel ne saurait être le lot que d'un petit nombre d'hommes. Les chrétiens qui peuplent nos couvents ont renoncé au monde et à ses plaisirs pour se consacrer exclusivement au service de Dieu et du prochain : on

comprend dès lors que le régime de communauté sous lequel ils vivent n'entraîne ni divisions ni querelles parmi eux et leur permettent même, en les délivrant du souci des besoins du corps, de vaquer avec plus de fruit aux œuvres du zèle et à leur propre sanctification. Mais combien d'hommes auraient la force et le courage nécessaires pour s'élever à cette abnégation et à cet amour de la vie parfaite? Bien peu assurément, étant donné les vices et les passions humaines. Ce serait donc tenter l'impossible et aller à l'encontre du bon sens de vouloir contraindre tous les hommes à renoncer à leurs propriétés privées pour se soumettre aux travaux forcés de la production des richesses sous la direction de l'État.

Les socialistes ont beau protester qu'ils n'exigeraient pas le renoncement entier à la propriété et qu'ils voudraient simplement la concilier avec la justice : ce sont là de belles paroles vides de sens. On ne peut supprimer la propriété de tous les moyens de travail sans détruire radicalement la propriété privée. La propriété qui se borne aux seuls biens de jouissance, est essentiellement très restreinte et ne

suffit pas pour assurer à l'homme sa liberté d'action. Oter à l'individu la propriété des instruments nécessaires à son travail, c'est le livrer pieds et poings liés à l'Etat et l'engager dans les rouages du mécanisme de la production publique des richesses.

Cette conclusion découle évidemment de tout ce que nous avons dit jusqu'ici : les lecteurs qui ont prêté quelque attention aux raisons que nous avons apportées doivent en être à présent convaincus.

D'ailleurs, en comparant aux couvents catholiques les phalanstères plus ou moins modifiés, on ne doit pas perdre de vue une circonstance essentielle : le couvent est peuplé de célibataires, soumis à une règle inflexible. Ensuite comment concilier la pauvreté absolue dont le religieux fait profession avec la vie de famille et ses exigences inévitables dans les conditions présentes de l'humanité ?

ART. II. — LES GRANDES INDUSTRIES MODERNES.

Différence qui existe entre les entreprises privées et l'exploitation socialiste des moyens de production.

Voici en faveur du socialisme un argument plus spécieux à première vue et qu'on prétend

tirer des *grandes exploitations industrielles* avec leur *centralisation* et leur *organisation* aujourd'hui si étendue. Est-il rien de plus commun dans la société moderne que de voir huit ou dix mille ouvriers employés dans la même branche de production, sans que l'ordre s'en trouve le moins du monde compromis ? Et pourtant dans ces fabriques, ni les matières premières, ni les outils n'appartiennent en propre aux ouvriers ou même au directeur de l'exploitation.

En raisonnant de la sorte on perd de vue une circonstance capitale : la différence qui existe entre l'exploitation privée et l'organisation socialiste. L'ordre qui règne actuellement dans les fabriques ou autres établissements industriels est dû le plus souvent à *une contrainte morale des plus sévères*. Le propriétaire de la fabrique ou le directeur qui le représente exerce sur les ouvriers un contrôle presque illimité ; c'est un maître qui impose sa volonté et qui ne doit rendre compte à personne de ses ordres. L'ouvrier n'est pas forcé d'offrir ses services au maître de la fabrique, mais *étant donné* qu'il désire obtenir de lui du travail pour sa subsistance, force lui est bien de passer par toutes ses conditions et de se sou-

mettre entièrement au règlement imposé. La moindre infraction à ce règlement est un motif suffisant de renvoi. La *contrainte voilà donc ce qui régit le mode actuel de production*, contrainte volontairement acceptée cependant par ceux que le besoin astreint aux travaux pénibles. Dans l'Etat socialiste, au contraire, les rapports de propriétaires à ouvriers sont supprimés : il n'y a plus que des compagnons respectivement égaux en droits et co-propriétaires de tous les moyens de production. En outre, toute entreprise privée de production étant interdite, l'ouvrier n'a plus à craindre son renvoi : la société *est tenue* de lui procurer du travail.

Battus sur ce point, certains socialistes se sont demandés si on ne pourrait pas invoquer à l'appui de leur système, les mêmes raisons qui ont fait permettre à l'État de posséder et d'exploiter des chemins de fer, des postes, des télégraphes, des charbonnages et des forêts (1), etc. Mais ici les conditions d'exploi-

(1) On sait que le bassin de Saarbruck est exploité par le fisc prussien lequel exploite également de vastes forêts où se conserve et se prépare la réserve des vieux chênes nécessaires à certaines constructions. Cfr. à ce sujet. *La crise et ses remèdes*, par Emile de Laveleye. (Note du Tr.)

tations seraient toutes différentes. Dans la société moderne, les gouvernements ou leurs représentants font acte de propriétaires et agissent en véritables maîtres dans leurs rapports avec les employés et les ouvriers. Pas plus que dans les entreprises privées, l'ouvrier n'est complètement libre dans le choix de ses occupations : il doit accepter les travaux qu'on lui impose sous peine de perdre son unique gagne-pain. Pour une simple négligence dans l'exercice de ses fonctions, pour une opinion, exprimée peut-être avec trop de franchise, plainte est portée aux chefs et les employés se voient privés d'une partie de leur salaire ou même de leur place. On le voit donc : même dans les exploitations par les États modernes la contrainte agit et l'obéissance stricte est de rigueur. Admettrait-on pareille organisation dans l'État socialiste ? Il est permis d'en douter. Dans cette société harmonienne chacun aura sa part de souveraineté et, par conséquent, aura droit à être nourri, vêtu et logé aux frais du budget commun. Chacun aura son petit mot à dire dans la réglementation du travail et la répartition des produits. De plus, les employés chargés de surveiller l'œuvre

de la production n'ayant qu'un mandat impératif seront entièrement à la discrétion du peuple souverain.

ART. III. — LA CONSTITUTION DES ARMÉES MODERNES.

Le système de la nation armée. — La subordination et la discipline : deux choses irréalisables dans le socialisme. — La réglementation unitaire de toutes les fonctions de la production.

La constitution des énormes armées modernes si puissamment organisées et disciplinées a fait également conclure à la possibilité d'un ordre de société socialiste. Mais y songe-t-on? Comment appliquer à la nation entière et à tous les emplois publics une organisation militaire dont l'unique garantie d'existence est un code pénal particulièrement sévère et où, pour ne parler que de l'Allemagne, on compte plus de trente cas punissables de la peine capitale? Le service militaire obligatoire est considéré, à bon droit, comme une des plaies les plus hideuses de la société moderne ; que dire d'une société dont tous les membres seraient soumis à la conscription et à l'encaser-

nement? En tout cas, les socialistes qui rêvent la nation armée devraient nous faire grâce de tous leurs beaux discours à phrases creuses sur la liberté et l'égalité. Dans une armée comme sur un navire, l'obéissance passive, la discipline sont indispensables. Le principe d'autorité doit exercer son empire absolu. Or, cette autorité, les officiers élus, considérés comme les égaux de leurs subordonnés, ne l'ont pas; le commandant en chef lui-même est, comme tous les généraux, responsable devant le peuple du commandement qu'il exerce Le peuple choisit de son plein gré les chefs qui lui conviennent, quitte à les déposer ou, le cas échéant, à les juger en dernier ressort. On comprend quelle sera toujours l'incertitude et la faiblesse d'une pareille direction. Comparez la discipline dans notre garde civique avec celle qui règne dans l'armée! (1)

C'est donc une pure chimère que de vouloir constituer démocratiquement le service militaire en faisant abstraction de la subordination et de la discipline de fer qui y règnent actuellement. N'oublions pas non plus que le

(1) Cfr. de Laveleye. *La crise et ses remèdes.* (Note du Tr.)

socialiste ne se contenterait pas de règler unitairement les opérations militaires, mais qu'il étendrait cette unification à toutes les fonctions publiques, et à toutes les questions touchant, de loin ou de près, à la production des richesses, au commerce, à l'éducation, à l'instruction, à la presse, aux arts et aux sciences. En faut-il davantage pour faire voir l'insanité et l'absurdité de ces théories subversives?

ART. IV. — LES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS.

Différences essentielles entre les sociétés par actions et l'organisation collective socialiste.

Un mot encore sur les sociétés en commandite par actions. Ce genre d'associations rapporte souvent de gros bénéfices au capital en dehors de toute collaboration directe de la part des propriétaires d'actions; aussi a-t-on cru pouvoir en tirer un argument favorable à l'établissement du collectivisme.

Cette appréciation repose sur un simple malentendu. Dans ces vastes entreprises industrielles, commerciales ou minières, comme dans l'exploitation des chemins de fer et autres moyens de transports, les gérants et

employés semblent, il est vrai, être personnellement désintéressés dans les profits des actionnaires. Toutefois ce défaut d'intérêt personnel n'est qu'apparent. Il faut se rappeler ici les remarques faites plus haut relativement aux entreprises privées de production et aux exploitations par les États modernes. Ces mêmes remarques s'appliquent parfaitement à la position des personnes employées dans les sociétés commanditées. En effet, les directeurs de ces sociétés sont regardés par leurs ouvriers et leurs commis comme des propriétaires personnellement intéressés au succès de l'entreprise. Le plus souvent même, les directeurs sont choisis de fait parmi les principaux actionnaires ou tout au moins on leur accorde, à eux et aux autres chefs subalternes, un tantième dans le bénéfice net. Ils jouissent d'ailleurs, dans la nomination ou le renvoi des ouvriers et des contre-maîtres, d'une autorité pour ainsi dire illimitée. On comprend dès lors que malgré l'abandon apparent que les commanditaires font de leurs capitaux, ces sociétés puissent véritablement prospérer.

Il n'en reste pas moins vrai que les sociétés par actions sont bien en dessous des entre-

prises privées pour ce qui concerne l'épargne des matériaux et des outils. C'est là un fait notoire confirmé par l'expérience quotidienne et ce fait explique la ruine de la plupart des sociétés par actions qui ne disposent pas de capitaux considérables. Dans les grandes sociétés de ce genre, ces désavantages étant compensés par des profits d'autre nature, les catastrophes sont sans doute moins fréquentes mais non moins désastreuses.

Une autre différence essentielle entre les sociétés par action et l'organisation collectiviste rêvée par le socialisme, se manifeste dans la position des directeurs. Dans toutes les entreprises à long terme, la stabilité des directeurs s'impose comme condition préalable et nécessaire de réussite. Autant de têtes autant d'avis, dit le proverbe. Si donc les chefs changent trop souvent, les plans d'exécution changeront aussi et l'entreprise avortera faute d'unité dans la direction. Or, quelle garantie de stabilité présente le socialisme qui permet au peuple de nommer et de révoquer à son gré les modérateurs de la production et qui défend, au nom de l'égalité parfaite, de laisser longtemps un même individu en possession d'un

emploi élevé capable de lui donner de l'influence sur ses compagnons. Ces essais de direction nouvelle et ces métamorphoses continuelles du personnel dirigeant, auraient vite mis le trouble et la confusion dans l'exploitation nationale de la production. D'un autre côté, si les directeurs ne sont que des prête-noms et des hommes de paille, si l'on peut en appeler à la majorité du peuple de chacune de leurs décisions, on les prive par le fait même de l'autorité nécessaire pour exercer efficacement leur charge.

CONCLUSION

Il est temps de terminer cette étude critique du socialisme. Tout lecteur impartial qui aura bien voulu nous suivre avec attention du commencement à la fin de ce travail, en aura retiré, nous aimons à le croire, la conviction intime que le Socialisme, même dans ses revendications en apparence les plus séduisantes, est absurde et impraticable Les bases religieuses et économiques sur lesquelles il repose sont absolument inadmissibles. Les brillantes promesses qu'il aime à faire miroiter aux yeux des masses crédules et ignorantes, sont si loin de se réaliser, que leur application même temporaire à la société, amènerait inévitablement la destruction de la civilisation chrétienne et le retour aux époques de la plus grossière barbarie. Le règne *durable* du Socialisme n'est pas à craindre, parce que les instincts et les tendances qu'il condamne sont trop profondément enracinées dans la nature humaine. Mais cela ne nous dispense pas de travailler à écarter le péril qui menace aujour-

d'hui la société. Faisons des réformes sociales sérieuses et servons-nous pour cela des moyens pacifiques mis à notre disposition par la société moderne. Tout d'abord favorisons de tout notre pouvoir la renaissance de l'esprit chrétien en rendant à l'Eglise sa liberté d'action et en la protégeant contre les entreprises sacrilèges de ses ennemis Qu'on ne s'y trompe pas surtout : la législation civile seule, aussi parfaite et aussi bienveillante qu'on la suppose, ne réussira jamais à apaiser les cris d'une population de travailleurs sans foi qui, pleins d'horreur pour le travail et de haine pour la religion, n'aspirent qu'à assouvir leur soif de jouissances terrestres et à satisfaire les plus ignobles convoitises.

TABLE DES MATIÈRES

TROISIÈME PARTIE.

IMPOSSIBILITÉ PRATIQUE DU SOCIALISME.

CHAPITRE I.

Précision de l'état de la question.

CHAPITRE II.

L'organisation de la Production

ART. I. — SOCIALISATION DE LA PROPRIÉTÉ PRODUCTIVE.

CHAPITRE V.

La famille dans la société socialiste.

ART. I — LE MARIAGE.

ART. II. — ÉDUCATION ET INSTRUCTION.

CHAPITRE VI.

Réponse à quelques objections.

ART. I. — LE COMMUNISME DES ORDRES RELIGIEUX.

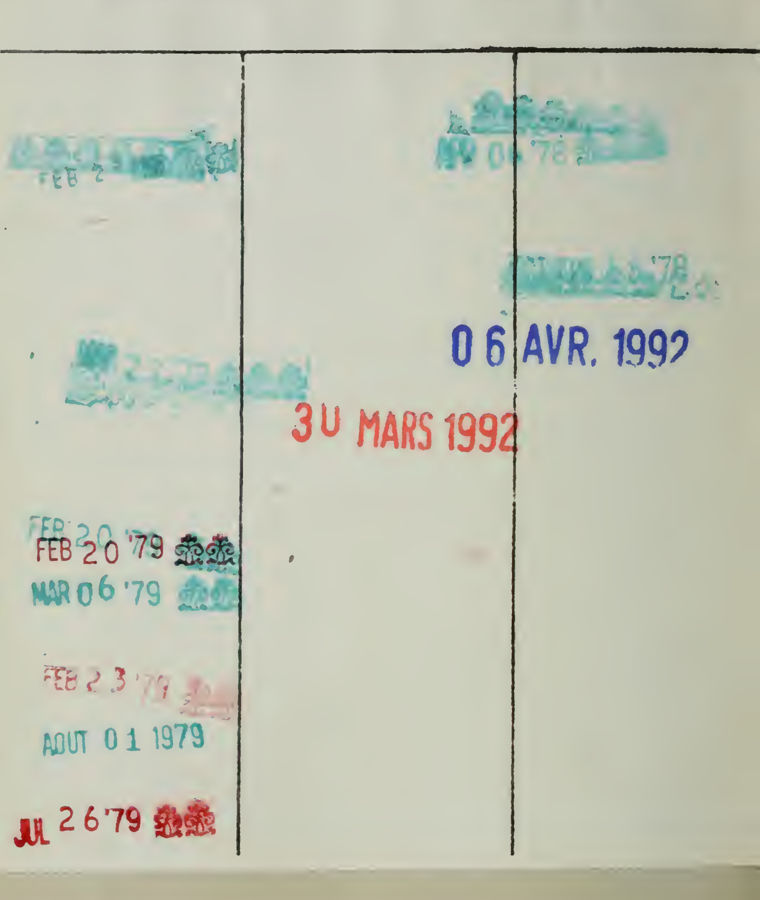
ERRATA

Page 31, *ligne* 4, *au lieu de :* ce qu'il lui plaît, *lisez :* ce qui lui plaît.

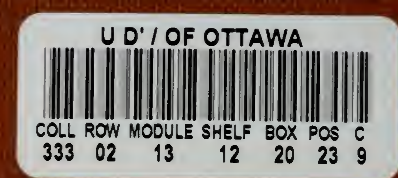
» 33, *ligne* 5, *au lieu de :* Richardo, *lisez :* Ricardo.

» 115, » 6, » selon nous, » selon vous.

» 240, » 11. » ils leur semblent, *lisez :* ils semblent.


FEB 20 '79
MAR 06 '79
FEB 23 '79
AOUT 01 1979
JUL 26 '79
30 MARS 1992
06 AVR. 1992


a39003 000417302b


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 13 12 20 23 9